



Brookfield Renewable Partners L.P.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE
DU DEUXIÈME TRIMESTRE

NOS ACTIVITÉS

Nous investissons directement dans des actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. À l'échelle de la Société, nous comptons sur notre vaste expérience en matière d'exploitation pour maintenir et accroître la valeur de nos actifs, faire croître les flux de trésorerie annuellement et cultiver des relations positives avec les parties prenantes locales.

Composé d'actifs d'énergie renouvelable à 97 %, notre portefeuille diversifié à l'échelle mondiale regroupe une puissance d'exploitation d'environ 47 500 mégawatts (« MW ») et une production moyenne à long terme (« MLT ») annualisée d'environ 126 000 GWh, auquel s'ajoute un portefeuille de projets en développement d'environ 231 700 MW.

Le tableau suivant présente notre portefeuille de centrales d'énergie renouvelable en exploitation que nous détenons et exploitons ou dans lesquelles nous détenons une participation financière au 30 juin 2025 :

	Réseaux hydro-graphiques	Centrales	Puissance ¹ (MW)	MLT ² (GWh)	Capacité de stockage (GWh)
Hydroélectricité					
Amérique du Nord ³					
États-Unis.....	29	139	2 905	11 882	2 559
Canada	19	33	1 368	5 193	1 261
	48	172	4 273	17 075	3 820
Colombie ⁴	11	27	3 153	16 348	3 703
Brésil	24	36	850	4 309	—
	83	235	8 276	37 732	7 523
Énergie éolienne ⁵					
Amérique du Nord.....	—	59	7 158	22 614	—
Europe.....	—	77	5 360	17 879	—
Brésil	—	37	890	3 909	—
Asie-Pacifique	—	88	3 872	10 693	—
	—	261	17 280	55 095	—
Énergie solaire destinée aux réseaux publics ⁶	—	318	14 247	26 945	—
Production décentralisée et stockage ⁷	1	7 397	5 738	4 505	1 433
Total des énergies renouvelables	84	8 211	45 541	124 277	8 956

¹⁾ Comprend les actifs détenus en vue de la vente. Se reporter à la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente », pour de plus amples renseignements.

²⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 juin 2025, en tenant compte de toutes nos installations sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

³⁾ Comprend trois centrales de stockage par batteries (36 MW) en Amérique du Nord.

⁴⁾ Comprend deux centrales éoliennes (32 MW) et cinq centrales solaires (199 MW) en Colombie.

⁵⁾ Ne tient pas compte d'une capacité d'énergie éolienne de 356 MW ayant une MLT de 911 GWh dans notre secteur des solutions durables.

⁶⁾ Ne tient pas compte d'une capacité d'énergie solaire de 252 MW ayant une MLT de 462 GWh dans notre secteur des solutions durables.

⁷⁾ Comprend neuf centrales à piles à combustible en Amérique du Nord (10 MW) et des centrales de stockage par pompage en Amérique du Nord (666 MW).

Nous avons également effectué des investissements au sein de notre portefeuille de solutions durables comprenant des actifs et des entreprises qui favorisent la transition vers la carboneutralité au moyen de technologies émergentes bien établies qui nécessitent des capitaux pour croître, ainsi que dans des entreprises où, à notre avis, nous pourrions mettre à profit notre accès aux capitaux et aux partenariats pour accélérer notre croissance. Ce portefeuille comprend notre participation dans une entreprise de premier plan spécialisée dans les services nucléaires à l'échelle mondiale et un portefeuille de placements, notamment dans le captage et le stockage de carbone, la production de gaz naturel renouvelable de source agricole, le recyclage de matériaux et la fabrication d'électrocarburants.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme totale annualisée des centrales d'énergie renouvelable en exploitation que nous détenons et exploitons ou dans lesquelles nous détenons une participation financière sur une base **consolidée** et trimestrielle au 30 juin 2025 :

PRODUCTION (GWh)¹	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis	3 370	3 435	2 166	2 911	11 882
Canada	1 239	1 493	1 240	1 221	5 193
	4 609	4 928	3 406	4 132	17 075
Colombie ²	3 757	4 090	3 992	4 509	16 348
Brésil	1 059	1 073	1 087	1 090	4 309
	9 425	10 091	8 485	9 731	37 732
Énergie éolienne	14 694	13 340	11 732	15 329	55 095
Énergie solaire destinée aux réseaux publics...	5 692	7 629	8 041	5 583	26 945
Production décentralisée et stockage	985	1 354	1 286	880	4 505
Total³	30 796	32 414	29 544	31 523	124 277

¹⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 juin 2025, en tenant compte de toutes les centrales d'énergie renouvelable que nous détenons et exploitons ou dans lesquelles nous détenons une participation financière sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend deux centrales éoliennes (174 GWh) et cinq centrales solaires (453 GWh) en Colombie.

³⁾ Compte non tenu de la production MLT générée par des actifs d'énergie solaire d'une puissance de 462 GWh et des actifs d'énergie éolienne d'une puissance de 911 GWh liés à nos investissements dans les solutions durables visant à simplifier la décarbonation d'un producteur indépendant d'énergie destinée aux réseaux publics qui exerce ses activités dans les Caraïbes et en Amérique latine.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée des centrales d'énergie renouvelable en exploitation que nous détenons et exploitons ou dans lesquelles nous détenons une participation financière au **prorata** et pour chaque trimestre au 30 juin 2025 :

PRODUCTION (GWh)¹	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis	2 217	2 352	1 465	1 948	7 982
Canada	1 014	1 214	984	962	4 174
	3 231	3 566	2 449	2 910	12 156
Colombie ²	850	919	897	1 012	3 678
Brésil	956	968	981	983	3 888
	5 037	5 453	4 327	4 905	19 722
Énergie éolienne	2 560	2 426	2 020	2 664	9 670
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	1 182	1 705	1 820	1 166	5 873
Production décentralisée	281	404	387	255	1 327
Total³	9 060	9 988	8 554	8 990	36 592

¹⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 juin 2025, en tenant compte de toutes les centrales d'énergie renouvelable que nous détenons et exploitons ou dans lesquelles nous détenons une participation financière au prorata sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata et sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend deux centrales éoliennes (39 GWh) et cinq centrales solaires (102 GWh) en Colombie.

³⁾ Compte non tenu de la production MLT générée par des actifs d'énergie solaire d'une puissance de 19 GWh et des actifs d'énergie éolienne d'une puissance de 39 GWh liés à nos investissements dans les solutions durables visant à simplifier la décarbonation d'un producteur indépendant d'énergie destinée aux réseaux publics qui exerce ses activités dans les Caraïbes et en Amérique latine.

Énoncé concernant les énoncés prospectifs et les mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Nous pouvons formuler de tels énoncés dans le présent rapport intermédiaire et dans d'autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS dans le présent rapport intermédiaire. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Le présent rapport intermédiaire, notre formulaire 20-F et de l'information supplémentaire déposés auprès de la SEC et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, ainsi que sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Lettre aux porteurs de parts

Nous avons connu un excellent deuxième semestre, obtenu de solides résultats d'exploitation et conclu des transactions clés qui ont permis de faire progresser nos initiatives commerciales et de mener à bien notre stratégie de croissance, tout en maintenant un bilan et des liquidités de premier ordre. Nous continuons de diversifier nos activités, ainsi que d'investir dans des plateformes de qualité supérieure et des technologies matures à l'appui de la hausse de la demande d'électricité à l'échelle mondiale à long terme.

En outre, nous avons renforcé notre position de partenaire de choix pour la fourniture d'électricité aux acteurs de la scène technologique mondiale, grâce à la signature d'un premier accord-cadre du genre avec Google visant la production d'une capacité hydroélectrique maximale de 3 000 mégawatts aux États-Unis. L'accord-cadre d'énergie hydroélectrique conclu avec Google fait suite à notre accord-cadre phare en matière d'énergie renouvelable visant à fournir une capacité de 10 500 mégawatts conclu avec Microsoft l'an dernier et témoigne de nos capacités uniques tout en établissant notre crédibilité auprès des plus grands acheteurs d'électricité du globe.

Au cours du trimestre, nous avons également convenu d'investir jusqu'à 1 milliard \$ en vue d'acquérir une participation additionnelle d'environ 15 % dans Isagen, notre plateforme hydroélectrique colombienne, ce qui augmentera notre exposition à des actifs d'infrastructure d'envergure, pratiquement sans risque et d'importance capitale. Cette transaction relative nous permet d'accroître notre participation dans un parc irremplaçable d'actifs hydroélectriques produisant en tout temps une capacité de base et dégageant des flux de trésorerie contractuels stables et considérables. Isagen figure dans notre palmarès des plateformes les plus performantes depuis notre investissement initial de 2016 et ses perspectives demeurent excellentes.

Nous poursuivons la mise en œuvre de nos mesures de recyclage de capitaux, au moyen de la vente d'actifs qui générera un produit d'environ 1,5 milliard \$ (montant net d'environ 400 millions \$ pour Énergie Brookfield), qui nous procureront des capitaux à l'appui de notre croissance future et permettront de dégager des rendements solides conformes ou supérieurs à nos cibles. Nous avons conclu la vente d'une participation de 25 % dans notre parc éolien Shepherds Flat et des ententes visant la cession de deux participations de 25 % dans un portefeuille hydroélectrique aux États-Unis. En outre, en Australie, nous avons conclu la vente annoncée précédemment d'un portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable dans l'État du Victoria, ainsi que la vente d'autres actifs éoliens dans la région, ce qui démontre les progrès importants réalisés au début de notre programme de recyclage d'actifs dans notre plateforme australienne récemment acquise auprès de Neoen.

Compte tenu de ces transactions et de notre solide portefeuille de processus de vente à un stade avancé, d'ici la fin de l'exercice, nous prévoyons avoir conclu ou réalisé des transactions de monétisation dont le produit total sera supérieur à celui de l'exercice précédent, tout en générant de solides rendements. Ce produit constitue une source de capitaux très rentables qui nous permettra de financer les possibilités intéressantes d'investissement que nous observons présentement sur le marché, notamment dans National Grid Renewables, Neoen et plus récemment, dans Isagen.

Compte tenu de l'adoption récente du projet de loi *One Big Beautiful Bill* aux États-Unis et de l'évolution du secteur mondial du commerce, notre entreprise demeure en bonne position pour renforcer sa position de chef de file. L'actualité favorise nos activités d'hydroélectricité, de services nucléaires et de stockage et, de façon plus générale, bénéficie à ceux dont l'envergure, les capitaux et les capacités leur permettent de composer avec une intensification de l'incertitude.

Nous nous sommes préparés en vue de possibles changements à l'admissibilité de nos projets à des crédits d'impôt et nous avons mis en œuvre une stratégie d'exonération qui nous garantira l'accès à des crédits d'impôt pour la plupart de nos projets en sol américain jusqu'à la fin de 2029. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, nous demeurons fidèles à notre approche en matière de développement, en nous assurant de bénéficier d'une vue d'ensemble claire tant de nos coûts que de nos produits pour chaque projet et de réduire au minimum le capital à risque, tout en protégeant notre capacité d'atteindre nos rendements cibles.

À plus long terme, les perspectives de notre entreprise demeurent prometteuses. Notre conviction repose sur la demande d'électricité, exceptionnellement forte, qui nécessitera le développement de toutes les formes d'énergie à grande échelle, et sur l'accent mis sur les technologies d'énergie renouvelable les moins coûteuses et les plus matures afin de demeurer concurrentiels dans tous les contextes réglementaires.

Voici d'autres faits saillants du trimestre :

- Nous avons généré des fonds provenant des activités de 371 millions \$, ou 0,56 \$ par part, soit une augmentation de 10 % sur douze mois attribuable aux excellents résultats d'exploitation sous-jacents. Nous prévoyons toujours atteindre notre objectif de croissance de plus de 10 % des fonds provenant des activités par part pour l'exercice.
- Nous avons poursuivi l'avancement des priorités commerciales en obtenant des contrats visant la production d'environ 4 300 gigawattheures additionnels par année et en concluant le premier accord-cadre d'hydroélectricité du genre avec Google visant la fourniture d'une capacité hydroélectrique maximale de 3 000 mégawatts aux États-Unis.
- Nous avons réalisé ou nous nous sommes engagés à réaliser divers investissements pouvant atteindre 2,6 milliards \$ (montant net d'environ 1,1 milliard \$ pour Énergie Brookfield), notamment en augmentant notre exposition à d'importants actifs de production d'électricité de base essentiels d'envergure.
- Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre programme de recyclage d'actifs, qui devrait générer un produit d'environ 1,5 milliard \$ (montant net d'environ 400 millions \$ pour Énergie Brookfield) à compter du début du deuxième trimestre, qui a généré d'excellents rendements et un produit solide aux fins de réinvestissement dans la croissance.
- Nous avons renforcé notre bilan et terminé le trimestre avec des liquidités de 4,7 milliards \$. Le trimestre a été marqué par l'émission de billets hybrides à 30 ans d'un montant en capital de 250 millions \$ CA dont l'écart de taux des billets nouvellement émis et l'écart de taux révisé étaient les plus faibles jamais enregistrés au Canada. De plus, nous avons également obtenu un financement de projet de 6,3 milliards € (environ 7 milliards \$) pour le développement du parc éolien en mer de Polenergia (Pologne), le plus important financement de projet obtenu par notre entreprise.

Partenaire de choix des plus grands acheteurs d'énergie du monde

Au cours de la dernière décennie, nous avons positionné notre entreprise en vue de l'établissement de partenariats avec les plus importants acheteurs d'énergie propre du globe. Nous choisissons d'investir dans les technologies les moins coûteuses, et les plus essentielles, sur les marchés, et les plus recherchées, tout en nous distinguant par l'offre de solutions d'envergure adaptées aux besoins de nos clients. Au cours des deux derniers exercices seulement, nous avons presque doublé notre capacité annuelle visée par

contrat auprès des clients institutionnels, ce qui a permis de renforcer notre crédibilité et nos relations au cours du processus.

À une époque où la transformation numérique et l'IA continuent de redéfinir les secteurs, la demande d'énergie sur les marchés développés croît à un rythme jamais vu depuis la révolution industrielle, propulsée par la croissance des grandes entreprises technologiques mondiales. Ces acteurs investissent dans des centres de données situés sur leur marché intérieur des États-Unis et de manière stratégique autour du globe, ce qui a donné lieu à une demande de volumes additionnels considérables d'électricité en tout temps. À mesure que la demande d'énergie va s'accroissant, les technologies à même de répondre à cette demande tout en assurant la fiabilité du réseau se révèlent de plus en plus importantes.

Nous investissons stratégiquement dans les technologies nécessaires à la croissance accélérée de la demande d'énergie et à la fiabilité du réseau, tout en multipliant le développement d'actifs éoliens et solaires à faible coût. Aujourd'hui, nous figurons parmi les plus importants exploitants privés de centrales hydroélectriques du monde, des centrales qui sont essentielles pour nos activités et que nous détenons et exploitons depuis des décennies. De plus, nous disposons de capacités considérables dans le secteur de l'énergie nucléaire en tant que propriétaire de Westinghouse, fournisseur de premier plan de technologies, de services et de produits essentiels à notre mission dans le secteur de l'énergie nucléaire. Enfin, nous sommes désormais l'un des plus grands exploitants et promoteurs d'actifs de stockage par batteries du monde grâce à l'acquisition de Neoen conclue plus tôt cette année.

Nous constatons l'importance de ces technologies reconnues pour leur traitement favorable dans le projet de loi *One Big Beautiful Bill*, qui maintient en grande partie leur admissibilité à des crédits d'impôt, ainsi que dans d'autres faits nouveaux récents qui soulignent leur nature essentielle. Fait notable, les entreprises technologiques concluent aujourd'hui des contrats d'envergure pour la production d'hydroélectricité et d'énergie nucléaire, et de récents décrets présidentiels aux États-Unis ont pour objectif d'accélérer le développement de nouvelles capacités nucléaires et d'importants progrès ont été réalisés au chapitre de la construction de nouveaux réacteurs nucléaires en Europe.

Nous commençons à constater que notre positionnement stratégique des dernières années ouvre la voie à des possibilités distinctives pour notre entreprise. Au cours du trimestre, nous avons conclu l'accord-cadre d'hydroélectricité avec Google pour la production d'une capacité hydroélectrique maximale de 3 000 mégawatts, le plus important accord-cadre d'achat d'hydroélectricité de l'histoire. Par ailleurs, à l'occasion d'un sommet auquel ont participé le président des États-Unis Donal Trump et Dave McCormick, sénateur de Pennsylvanie, qui a eu lieu en juillet, nous avons conclu les deux premiers contrats en vertu de cet accord-cadre visant la production d'une capacité de 670 mégawatts provenant de nos installations de Holtwood et Safe Harbor, deux contrats de 20 ans permettant d'obtenir d'excellents prix tout compris et offrant un moyen à court terme d'obtenir du financement additionnel pour ces actifs.

L'accord-cadre d'hydroélectricité, ainsi que l'accord-cadre en matière d'énergie renouvelable conclu en mai 2024 avec Microsoft visant à fournir une capacité d'énergie renouvelable de plus de 10 500 mégawatts aux États-Unis et en Europe, sont les deux plus importants partenariats du genre. Ces accords mettent en lumière la demande pour nos actifs, la profondeur de nos capacités et la crédibilité que nous avons acquise auprès des meilleures entreprises mondiales et technologiques.

Après la clôture du trimestre, nous avons convenu d'accroître notre participation dans notre plateforme colombienne, Isagen, qui se compose principalement de quatorze actifs hydroélectriques en exploitation. L'entreprise produit près de 20 % de l'électricité de la Colombie et nous continuons de repérer des possibilités d'amélioration de la performance en nous appuyant sur nos relations commerciales et notre expertise en matière de commercialisation. Notre investissement de plus de 1 milliard \$ accroît notre participation pour la porter à environ 38 % et augmente notre exposition à des actifs d'infrastructure essentiels permettant de générer d'importants flux de trésorerie. Cet investissement devrait augmenter d'environ 2 % nos fonds provenant des activités par part en 2026.

Notre vaste expertise à titre d'exploitant et d'investisseur dans les secteurs de l'hydroélectricité, du stockage par batteries et de l'énergie nucléaire nous place dans une position avantageuse, et est profitable pour nos activités courantes tout en nous permettant de tirer parti des possibilités futures d'investissement dans des régions dans lesquelles nous détenons des avantages concurrentiels et une position de chef de file du marché.

Dans l'avenir, nous continuerons d'investir de manière proactive dans les technologies essentielles nécessaires pour répondre à la demande grandissante d'énergie et assurer la fiabilité du réseau, et de collaborer davantage avec les plus grands acheteurs d'électricité en nous appuyant sur notre vaste expertise, nos capacités distinctives et nos actifs. Ce faisant, nous aiderons nos clients à mener à bien leurs initiatives de croissance essentielles, tout en favorisant la nôtre.

Nous continuons de réaliser des monétisations permettant de dégager d'excellents rendements

Au cours du trimestre, nous avons poursuivi la mise en œuvre des initiatives de recyclage de capitaux, ce qui a permis de dégager d'excellents rendements et de maximiser la valeur de nos plateformes. Au fil de l'accélération de nos activités de développement, nous nous attendons à ce que le recyclage d'actifs prenne davantage d'ampleur parallèlement à la croissance de notre portefeuille d'actifs d'infrastructure pratiquement sans risque, générateurs de flux de trésorerie et dont le coût du capital plus bas est intéressant pour les investisseurs privés. Nous constatons maintenant le retour en force du marché des monétisations et nous nous attendons à être très actifs tout au long du deuxième semestre de l'exercice.

Poursuivant sur cette lancée, nous sommes parvenus à conclure la vente ce trimestre d'une autre participation de 25 % dans notre parc éolien Flat de Shepherds, qui a dégagé d'excellents rendements. En juillet, nous avons conclu des accords visant la vente de deux participations de 25 % dans un portefeuille d'actifs hydroélectriques stables en exploitation aux États-Unis à un prix intéressant, cristallisant ainsi la valeur générée au cours d'années d'améliorations opérationnelles. Depuis l'acquisition de ces actifs il y a plus de dix exercices, nous avons amélioré leur performance en réalisant des investissements à rendement élevé dans des pièces d'éoliennes et des systèmes de suivi et en tirant parti de notre expertise en matière de commercialisation de l'électricité afin de conclure plus efficacement des contrats et de mieux gérer la production. La vente de ces deux participations devrait générer un produit d'environ 520 millions \$ (montant net de 250 millions \$ pour Énergie Brookfield), et de solides rendements composés se situant dans la partie supérieure de notre fourchette cible et correspondant à près du triple du capital investi depuis l'acquisition. Nous envisageons de clôturer ces transactions à la fin de 2025.

En Australie, nous avons réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre de notre stratégie de rotation des actifs sur notre plateforme de développement récemment acquise auprès de Neoen, après avoir conclu ou réalisé de nombreuses ventes à des prix conformes ou supérieurs aux prix souscrits. Ces transactions devraient dégager un produit d'environ 660 millions \$ (montant net d'environ 60 millions \$ pour Énergie Brookfield) et démontrer comment nous utilisons le recyclage d'actifs pour financer de façon relative et accélérer la croissance de nos activités de développement.

Compte tenu de notre portefeuille de projets à un stade avancé et de la forte demande d'actifs stabilisés de grande qualité produits par nos plateformes en développement, nous nous attendons à ce que le total du produit des transactions de vente d'actifs conclues ou réalisées en 2025 dépasse celui de l'exercice précédent, et à des rendements conformes ou supérieurs à nos cibles, qui témoignent que les monétisations de plus en plus nombreuses et récurrentes d'actifs constituent un moyen très rentable de financer notre croissance.

Résultats d'exploitation

Au deuxième trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités sans précédent de 371 millions \$, ou 0,56 \$ par part, soit une hausse de 10 % sur douze mois. Cet excellent rendement est attribuable à de solides résultats d'exploitation à l'échelle du portefeuille. Pour le reste du second semestre de 2025, nous prévoyons atteindre notre objectif de croissance de plus de 10 % des fonds provenant des activités par part.

Les fonds provenant des activités de notre secteur hydroélectrique se sont établis à 205 millions \$, une hausse de plus de 50 % sur douze mois attribuable au solide rendement de nos parcs américain et colombien qui ont bénéficié de ressources hydrologiques supérieures à la moyenne à long terme (MLT). Ce rendement supérieur constitue un rebond après les difficultés connues sur le plan des ressources hydrologiques à l'exercice précédent et est conforme à nos attentes de retour à la moyenne à long terme. L'excellent rendement de nos actifs hydroélectriques est de bon augure pour l'ensemble de nos résultats d'exploitation pour l'exercice et pour 2026, compte tenu du cycle pluriannuel typique que nous observons pour les ressources hydrologiques de notre parc.

Les fonds provenant des activités de nos secteurs éolien et solaire se sont établis à 184 millions \$, la croissance des activités de développement et l'augmentation des acquisitions ayant été principalement contrebalancées par la vente d'une de nos entreprises et les profits que nous avons comptabilisés au cours de l'exercice précédent à la vente d'actifs en développement.

Nos secteurs énergie décentralisée, stockage et solutions durables ont dégagé des fonds provenant des activités de 118 millions \$, une hausse de près de 40 % attribuable à la solidité des résultats de Westinghouse, l'entreprise continuant de bénéficier de la croissance de la demande mondiale d'énergie nucléaire. À mesure que les investissements dans la production d'énergie nucléaire augmenteront à l'échelle mondiale, nous prévoyons tirer parti de notre position de chef de file, la moitié des parcs en exploitation dans le monde étant munis de réacteurs reposant sur la technologie de Westinghouse.

État de la situation financière et liquidités

À la fin du trimestre, nous disposons de liquidités disponibles d'environ 4,7 milliards \$, qui nous procurent une grande souplesse pour nos activités. Nous conservons une approche prudente en matière de financement, qui nous permet de saisir les occasions de croissance au moment opportun. Depuis le début de l'exercice, nous sommes parvenus à obtenir des financements à hauteur de 19 milliards \$ pour l'ensemble de l'entreprise, en prolongeant les échéances et en optimisant la structure de notre capital.

En juin, nous avons émis des billets hybrides de 30 ans d'une valeur de 250 millions \$ CA à un taux d'intérêt nominal de 5,37 % rajusté tous les cinq ans au taux du gouvernement du Canada, majoré d'un écart de 246 points de base. Cette émission est assortie de l'écart de taux pour de nouvelles émissions de billets hybrides et de l'écart de taux rajusté les plus bas jamais offerts au Canada.

L'émission s'arrime à notre stratégie en matière d'accès prudent au marché en vue d'optimiser la structure de notre capital à mesure que nos flux de trésorerie augmentent. Grâce à cette émission, nous avons prolongé les échéances de notre dette tout en maintenant une solide note de crédit de première qualité.

En outre, au cours du trimestre, nous avons mené à bien le plus important financement de projet jamais entrepris par Énergie Brookfield, ce qui nous a permis d'obtenir 6,3 milliards € (environ 7 milliards \$) pour nos projets éoliens en mer en voie de développement en Pologne. Nous avons démontré la solidité de la demande pour nos actifs et nos activités de qualité supérieure en réalisant un placement privé à long terme à taux fixe de 435 millions \$ pour un actif hydroélectrique stratégique aux États-Unis à l'écart de taux le plus bas depuis cinq ans pour ce type de financement. Ce placement a été sursouscrit. Ce financement témoigne du soutien remarquable des prêteurs aux actifs d'infrastructure pratiquement sans risque et de notre accès à des capitaux d'envergure.

Nos communications

En réponse aux commentaires des investisseurs et en vue de simplifier nos communications, nous prévoyons commencer à publier, sur une base trimestrielle, une lettre aux investisseurs pour l'ensemble de Brookfield. Ce nouveau format remplacera la lettre aux porteurs de parts et traitera des principaux thèmes et faits nouveaux stratégiques touchant Brookfield, y compris ceux qui revêtent le plus de pertinence pour Brookfield. La lettre sera publiée à la fin du cycle de présentation de l'information financière de Brookfield pour couvrir tous les thèmes et toutes les mises à jour pour l'ensemble de Brookfield et de ses sociétés affiliées.

Nous sommes d'avis que cette approche permettra aux investisseurs de demeurer plus facilement au fait des développements dans l'ensemble des activités de Brookfield au moyen d'une mise à jour consolidée unique.

Il va sans dire que nous continuerons de diffuser des mises à jour en temps utile tout au long de l'exercice par voie de communiqués de presse trimestriels et de conférences téléphoniques sur les résultats avec la direction. Par ailleurs, nous publierons également une lettre distincte aux investisseurs d'Énergie Brookfield sur une base annuelle en même temps que nos résultats du quatrième trimestre.

Perspectives

Nos activités continuent de dégager de solides rendements et les perspectives de la demande d'énergie sont prometteuses. Nous demeurons déterminés à dégager un rendement à long terme total de 12 % à 15 % pour les investisseurs en continuant d'attribuer rigoureusement le capital et en tirant parti de nos points forts afin de saisir des occasions uniques pour les technologies et les régions les plus attrayantes.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et nos actionnaires pour leur soutien indéfectible, et nous serons heureux de vous tenir au courant de nos progrès pendant l'exercice.

Cordialement, le chef de la direction,



Connor Teskey
Le 1^{er} août 2025

NOS FORCES CONCURRENTIELLES

Brookfield Renewable Partners L.P. (collectivement avec ses entités contrôlées, « Énergie Brookfield ») est une société d'envergure mondiale qui détient et exploite des actifs de production d'énergie propre et de solutions durables diversifiés employant de multiples technologies.

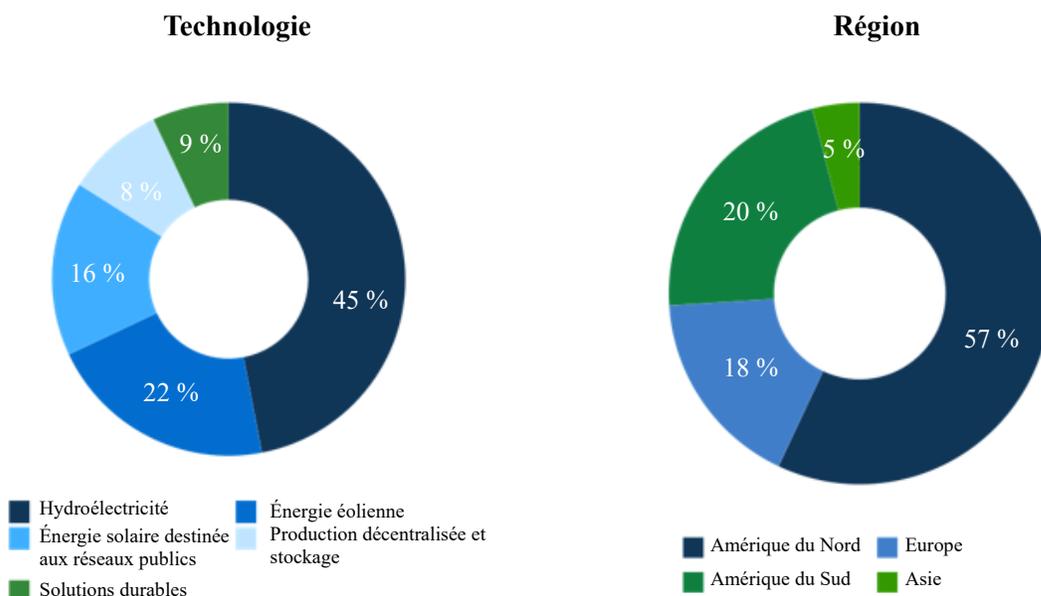
Notre stratégie consiste à mettre à profit notre présence mondiale, notre accès à des capitaux d'envergure et notre expérience pour acquérir et mettre en valeur des actifs de production d'énergie propre et de solutions durables de grande qualité en deçà de leur valeur intrinsèque, et à les financer à long terme grâce à du financement de première qualité à faible risque selon une stratégie de financement prudente, pour ensuite optimiser les flux de trésorerie en exerçant notre expertise en matière d'exploitation pour en accroître la valeur ou pour mettre ces actifs en service et générer des flux de trésorerie additionnels pour notre Société.

Une des plus importantes sociétés ouvertes du monde axées sur la décarbonation avec des capacités éprouvées en matière de création de valeur. Énergie Brookfield affiche de bons résultats depuis 24 ans à titre d'exploitant, de promoteur et d'investisseur coté en Bourse dans le secteur des énergies renouvelables et d'actifs liés aux solutions durables. Nous détenons aujourd'hui un vaste portefeuille diversifié à l'échelle mondiale reposant sur de multiples technologies. Ces actifs sont soutenus par environ 5 270 employés chevronnés (y compris les employés des sociétés de notre portefeuille consolidé). Énergie Brookfield investit directement dans des actifs, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. Nous avons également effectué des investissements au sein de solutions durables se composant d'actifs et d'entreprises, qui favorisent la transition vers la carboneutralité et qui nous permettent de tirer parti de notre accès aux capitaux et de nos partenariats afin d'accélérer la croissance de nos activités, et de catégories d'actifs de transition émergents, qui nous permettront d'être en bonne posture pour effectuer ultérieurement, grâce à nos investissements initiaux, des investissements d'envergure en matière de décarbonation à l'avenir. D'autres possibilités de transformation de l'énergie proviennent aussi de notre portefeuille de solutions durables, qui comprend des investissements dans des sociétés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce au déploiement d'énergies renouvelables traditionnelles.

Notre portefeuille d'actifs diversifiés à l'échelle mondiale nous permet de réduire la variabilité des ressources et d'améliorer la constance de nos flux de trésorerie. Notre croissance interne et nos acquisitions sont habituellement réalisées par l'intermédiaire du fonds privé de Brookfield et, par conséquent, les activités au prorata d'Énergie Brookfield continueront à se diversifier, mais demeureront principalement axées sur nos centrales d'hydroélectricité de grande qualité.

Notre portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable est composé de centrales d'hydroélectricité, d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics, de production décentralisée et d'autres actifs de stockage en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie-Pacifique, et notre portefeuille total d'actifs d'énergie renouvelable est composé d'une puissance installée d'environ 47 500 mégawatts. Nous détenons également un vaste portefeuille de projets en développement à l'échelle mondiale d'environ 231 700 mégawatts. Nous avons également effectué des investissements au sein de notre portefeuille de solutions durables comprenant des actifs et des entreprises qui favorisent la transition vers la carboneutralité au moyen de technologies émergentes bien établies qui nécessitent des capitaux pour croître, ainsi que dans des entreprises où, à notre avis, nous pourrions mettre à profit notre accès aux capitaux et aux partenariats pour accélérer notre croissance. Ce portefeuille comprend notre participation dans une entreprise de premier plan spécialisée dans les services nucléaires à l'échelle mondiale et un portefeuille de placements, notamment dans le captage et le stockage de carbone, la production de gaz naturel renouvelable de source agricole, le recyclage de matériaux et la fabrication d'électrocarburants.

Les graphiques ci-après présentent les fonds provenant des activités normalisés au prorata¹ :



1) Les chiffres sont fondés sur les fonds provenant des activités ajustés selon la moyenne à long terme des 12 derniers mois au prorata de la quote-part d'Énergie Brookfield.

Actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables diversifiés et de grande qualité. Énergie Brookfield détient un portefeuille complémentaire regroupant des centrales hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics, de stockage d'énergie et de production décentralisée et d'autres actifs de solutions durables :

- **Hydroélectricité.** À ce jour, l'hydroélectricité représente le plus important secteur de notre portefeuille et demeure une technologie de premier plan qui se démarque en raison de la durée de vie la plus longue, des plus faibles coûts et de la production d'énergie la plus écologique de ses actifs. Les centrales hydroélectriques s'appuient sur des marges de trésorerie élevées et une capacité de stockage qui permet de produire de l'électricité sur demande à toute heure du jour.
- **Énergie éolienne et énergie solaire.** Nos centrales d'énergie éolienne et d'énergie solaire destinée aux réseaux publics offrent une exposition à des secteurs d'énergie renouvelable qui connaissent la plus forte croissance, disposent de marges de trésorerie élevées, n'ont aucun coût de combustible et présentent des fonctionnalités diversifiées et adaptables. L'énergie éolienne et l'énergie solaire sont désormais parmi les formes de production d'électricité les moins coûteuses du monde.
- **Stockage d'énergie et production décentralisée.** Nos centrales de stockage d'énergie fournissent à leur marché local des services essentiels au réseau, notamment la production sur commande, et nos actifs de production décentralisée offrent des solutions énergétiques en aval du compteur indépendantes et sécuritaires.
- **Solutions durables.** Nos actifs de solutions durables, notamment ceux de captage du carbone, notre capacité en gaz naturel renouvelable, notre entreprise spécialisée dans les services nucléaires et notre capacité d'électrocarburants aident les entreprises et certains pays à atteindre leurs objectifs de carboneutralité.

En raison de notre envergure, de la diversité et de la qualité de nos actifs, ainsi que de nos capacités en exploitation et en développement, nous sommes concurrentiels par rapport aux autres entreprises d'énergie renouvelable et de transition. Notre vaste portefeuille et nos capacités distinctives procurent une importante valeur de rareté et de croissance à nos investisseurs.

La meilleure expertise en matière d'exploitation et de développement qui soit. Énergie Brookfield emploie environ 5 270 exploitants chevronnés (y compris les employés des sociétés de notre portefeuille consolidé) autour du globe pour aider à optimiser la performance et maximiser le rendement de tous nos actifs. Notre expérience en matière d'exploitation, de développement et de gestion de centrales de production d'électricité s'étend sur plus de 120 ans. Nous continuons à faire avancer nos activités de développement à mesure que nous mettons en œuvre notre portefeuille de projets d'énergie renouvelable d'environ 231 700 MW et améliorons les services de décarbonation que nous offrons à nos clients par la mise en œuvre de solutions durables, notamment des possibilités d'investissement dans le recyclage de matériaux, le CSC, le GNR, les électrocarburants, entre autres. Nos capacités d'exploitation et de développement combinées à notre portefeuille de croissance nous distinguent de plus en plus à titre de partenaire de choix pour les acheteurs d'énergie propre et les sociétés à la recherche de solutions de décarbonation, ce qui stimule la croissance de nos activités.

Positionnée pour répondre à la demande croissante d'énergie, accélérer la décarbonation et améliorer la stabilité des réseaux électriques. La demande d'électricité atteint de nouveaux sommets en raison de la croissance de la transformation numérique et de l'électrification. En outre, les énergies renouvelables, qui sont la forme de production d'électricité en vrac la plus abordable dans la plupart des régions et la plus facilement déployable pour répondre à la demande à très court terme et permettre d'atteindre les objectifs de carboneutralité, représentent la solution la plus prometteuse. Notre vaste portefeuille diversifié de projets en développement d'envergure mondiale et nos occasions distinctives nous mettent en bonne position pour répondre à cette demande. Outre la demande grandissante en électricité, les énergies renouvelables aident à atténuer les risques que posent les changements climatiques et la sécurité énergétique, qui sont considérés comme deux des enjeux les plus importants et les plus urgents auxquels fait face l'économie mondiale. Les changements climatiques et l'insécurité énergétique entraînent d'immenses risques pour la sécurité des collectivités et pour notre prospérité économique commune. Par conséquent, les gouvernements et les entreprises ont adopté des plans ambitieux visant à appuyer la transition vers une économie décarbonée. Nous croyons que l'envergure de nos activités et notre capacité mondiale en matière d'exploitation, de développement et d'investissement nous placent en bonne position pour travailler de concert avec les gouvernements et les entreprises afin de les aider à atteindre leurs objectifs de décarbonation.

Profil financier solide et stratégie de financement prudente. Énergie Brookfield affiche un bilan robuste, ainsi qu'une note de crédit de première qualité solide et maintient l'accès à des marchés financiers à l'échelle mondiale pour veiller à la résilience des flux de trésorerie tout au long du cycle et à la souplesse nécessaire au déploiement de capitaux au moment opportun. Notre approche de financement consiste à avoir accès, par l'intermédiaire de nos filiales, à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours sur des actifs précis, sans clauses financières restrictives. Environ 90 % de notre dette est cotée comme étant de première qualité ou considérée selon des mesures de première qualité. Notre ratio d'endettement d'entreprise est d'environ 15 %, et environ 91 % de nos emprunts sont sans recours. Les emprunts de la société mère et les emprunts sans recours au prorata ont chacun une durée moyenne pondérée d'environ respectivement 14 ans et 11 ans, et ne comportent aucune échéance importante dans les cinq prochaines années. Environ 90 % de notre financement est effectivement à un taux fixe, et seulement 10 % de notre dette contractée à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe est exposée à la variation des taux d'intérêt. Au 30 juin 2025, les liquidités disponibles se composaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 4,7 milliards \$, des placements dans des titres négociables et d'une tranche disponible des facilités de crédit.

Bien positionnée pour la croissance des flux de trésorerie et un profil de distribution à long terme attrayant. Nous détenons des leviers de croissance de flux de trésorerie diversifiés, fiables et à faible risque qui nous permettent de maintenir un objectif de croissance des distributions se situant entre 5 % et 9 % par année. Nos activités sont financées par nos flux de trésorerie générés en interne, le recyclage d'actifs et les financements additionnels qui appuient la croissance interne, ainsi que les acquisitions qui contribuent à la croissance des flux de trésorerie. Nos flux de trésorerie d'exploitation ont également des leviers de croissance intégrés, notamment les clauses d'indexation en fonction de l'inflation prévues dans la grande majorité de nos contrats, l'accroissement potentiel des marges grâce à l'augmentation des produits et des initiatives de réduction des coûts.

Stratégie d'investissement rigoureuse et à contre-courant. Notre échelle mondiale et nos capacités reposant sur de multiples technologies nous permettent de faire la rotation des capitaux là où il y a pénurie afin de réaliser des rendements solides ajustés au risque. Nous adoptons une approche rigoureuse quand nous investissons des capitaux dans des projets de développement et des acquisitions en privilégiant une protection contre le risque de perte de valeur et la préservation des capitaux, nous appuyant sur l'équipe d'investissement de Brookfield qui regroupe plus de 150 professionnels à l'échelle mondiale se consacrant à la recherche d'acquisitions relatives et à leur réalisation au moment opportun. Notre capacité d'acquérir et de développer des actifs est renforcée par nos équipes aguerries d'exploitation et de développement de projets autour du globe, notre relation stratégique avec Brookfield et notre profil de liquidité et de structure du capital.

Approche distincte en matière de développement et de gestion d'actifs. Nous adoptons une approche prudente et distinctive en matière de développement et de gestion d'actifs dans le but d'éliminer ce que nous appelons le « risque de corrélation » avant d'engager des capitaux importants. Pour ce faire, nous cherchons à obtenir du financement et à conclure des ententes avec les clients ainsi que des contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction simultanément afin d'avoir une bonne visibilité des flux de trésorerie et de pouvoir fixer nos rendements cibles. Dans la mesure du possible, nous cherchons à obtenir du financement à taux fixe, à conclure des ententes avec les clients indexées sur l'inflation et des contrats de construction complets afin de réduire l'incertitude au minimum et d'avoir une bonne visibilité en matière de flux de trésorerie.

Rapport de gestion

pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025

Le présent rapport de gestion pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 a été préparé en date du 1^{er} août 2025. Sauf indication contraire, les termes « Énergie Brookfield », « nous », « notre » et « nos » et « notre Société » désignent Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées. La société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Corporation (« Brookfield Corporation »). Brookfield Corporation et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield et sauf indication contraire, y compris Brookfield Asset Management Ltd. (« Brookfield Asset Management »), sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans le présent rapport de gestion. Le terme « détenteurs de Brookfield » désigne Brookfield, Brookfield Wealth Solutions et leurs parties liées.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC ») détenues par le public et Brookfield Wealth Solutions, les actions échangeables sans droit de vote de catégorie A.2 (les « actions échangeables de catégorie A.2 ») de Brookfield Renewable Holdings Corporation (« BRHC ») (auparavant Brookfield Renewable Corporation) détenues par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») de Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité ». Les porteurs des parts de société en commandite, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité, des actions échangeables de BEPC et des actions échangeables de catégorie A.2 sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et les parts de société en commandite rachetables/échangeables comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Les états financiers d'Énergie Brookfield ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), selon lesquelles il faut faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les informations relatives aux passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ », « £ », « COP » et « \$ AU » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, à la livre sterling, au peso colombien et au dollar australien. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont libellés en dollars américains.

Une description de l'information sur l'exploitation et des informations sectorielles ainsi que les mesures financières non conformes aux IFRS que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers se trouvent à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ». Le présent rapport de gestion renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Pour la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs et des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « Partie 9 – Mise en garde ». Notre rapport annuel et l'information supplémentaire déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web (<https://bep.brookfield.com>), ainsi que sur le site Web de la SEC (www.sec.gov/edgar.shtml), et celui de SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Présentation du rapport de gestion

PARTIE 1 – Faits saillants du deuxième trimestre de 2025	16	PARTIE 5 – Situation de trésorerie et sources de financement (suite)	37
PARTIE 2 – Revue du rendement financier selon des données consolidées	19	Emprunts	39
PARTIE 3 – Informations financières consolidées supplémentaires	21	Dépenses d'investissement	40
Résumé des états consolidés de la situation financière	21	Tableaux consolidés des flux de trésorerie	41
Transactions entre parties liées	22	Actions, parts et billets en circulation	43
Capitaux propres	26	Dividendes et distributions	44
PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata	28	Obligations contractuelles	44
Résultats au prorata pour les trimestres clos les 30 juin	28	Informations financières supplémentaires	44
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	33	Accords hors état de la situation financière	45
Profil des contrats	36	PARTIE 6 – Principales informations trimestrielles	46
PARTIE 5 – Situation de trésorerie et sources de financement	37	Sommaire des résultats trimestriels historiques	46
Structure du capital	37	PARTIE 7 – Estimations critiques, méthodes comptables et contrôles internes	51
Liquidités disponibles	38	PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement	53
		PARTIE 9 – Mise en garde	59

PARTIE 1 – FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2025

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
<u>Informations financières choisies</u>				
Produits	1 692 \$	1 482 \$	3 272 \$	2 974 \$
Perte nette attribuable aux porteurs de parts ¹	(112)	(154)	(309)	(274)
Perte de base et diluée par part de société en commandite ²	(0,22)	(0,28)	(0,58)	(0,51)
BAIIA ajusté au prorata ³	700	629	1 325	1 204
Fonds provenant des activités ³	371	339	686	635
Fonds provenant des activités par part ^{3, 4}	0,56	0,51	1,04	0,96
Distribution par part de société en commandite	0,37	0,36	0,75	0,71
<u>Information sur l'exploitation</u>				
Puissance (MW)	47 549	34 189	47 549	34 189
Production totale (GWh)				
Production moyenne à long terme	31 450	24 895	61 926	47 828
Production réelle	30 650	21 467	59 658	42 688
Production au prorata (GWh)				
Production réelle	9 542	8 298	18 212	16 759

¹⁾ Pour le trimestre et le semestre considérés, comprend une perte de 63 millions \$ et de 164 millions \$ attribuable aux capitaux propres des commanditaires, une perte de 40 millions \$ et de 103 millions \$ attribuable aux actions échangeables de BEPC et aux actions échangeables de catégorie A.2, une perte de 44 millions \$ et de 112 millions \$ attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield, et un résultat de 35 millions \$ et de 70 millions \$ attribuable à la participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.

²⁾ Le nombre moyen de parts de société en commandite pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 s'est établi à respectivement 283,8 millions et 284,3 millions (respectivement 285,2 millions et 286,0 millions en 2024).

³⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « Partie 9 – Mise en garde ».

⁴⁾ Le nombre moyen de parts en circulation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 s'est établi à respectivement 661,9 millions et 662,4 millions (respectivement 663,3 millions et 664,1 millions en 2024) comprenant les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et la participation de commandité.

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Situation de trésorerie et sources de financement		
Liquidités disponibles	4 677 \$	4 320 \$
Ratio d'endettement – société mère	15 %	15 %
Ratio d'endettement – consolidé	42 %	40 %
Emprunts sans recours en pourcentage du total des emprunts – consolidé.....	90 %	91 %
Exposition aux dettes à taux d'intérêt fixe au prorata ¹	98 %	95 %
Emprunts de la société mère		
Durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance de la dette	14 ans	12 ans
Taux d'intérêt moyen pondéré	4,6 %	4,5 %
Emprunts sans recours au prorata		
Durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance de la dette	11 ans	11 ans
Taux d'intérêt moyen pondéré	5,6 %	5,4 %

¹⁾ Le total des dettes à taux d'intérêt variables en pourcentage du total des emprunts est de 12 % (13 % en 2024) dont 10 % (8 % en 2024) se rapportent aux dettes à taux d'intérêt variables contractées dans certaines régions à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe en raison des coûts connexes élevés qu'entraîne la couverture dans ces régions.

Exploitation

Les fonds provenant des activités se sont établis à 371 millions \$, ou 0,56 \$ par part, soit une augmentation par rapport à ceux de l'exercice précédent soutenue par :

- le solide rendement de nos actifs hydroélectriques en Amérique du Nord et en Colombie, la production étant supérieure à la moyenne à long terme;
- l'apport provenant de la croissance, notamment des acquisitions ainsi que des nouveaux projets en développement d'une puissance supérieure à 7 700 MW ayant commencé leurs activités commerciales au cours des douze derniers mois;
- des flux de trésorerie contractuels stables et croissants, assortis de clauses d'indexation sur l'inflation, issus de notre parc d'actifs en exploitation;

Compte tenu de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, des profits et des pertes de change et sur les dérivés et d'autres éléments, la perte nette attribuable aux porteurs de parts s'est élevée à 112 millions \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025.

Nous continuerons à surveiller et à évaluer les effets potentiels des tarifs douaniers et à mettre à profit notre chaîne d'approvisionnement d'envergure à l'échelle mondiale et nos relations étroites avec nos fournisseurs des États-Unis pour en atténuer les risques futurs.

Nous sommes toujours un partenaire mondial de choix pour l'approvisionnement en énergie propre, car :

- nous avons conclu un accord-cadre d'énergie hydroélectrique avec Google visant la production d'une capacité maximale de 3 000 mégawatts aux États-Unis, y compris deux premiers contrats visant à fournir une capacité de 670 MW;
- nous avons fait progresser nos priorités commerciales en concluant des contrats visant à fournir une production d'environ 4 300 gigawattheures supplémentaire par année.

Situation de trésorerie et sources de financement

Notre accès à des capitaux importants et notre solide bilan de qualité supérieure assorti d'une note de crédit BBB+ continuent de nous distinguer sur le marché et d'appuyer nos initiatives de croissance.

- Notre situation financière demeure robuste grâce aux liquidités disponibles de 4,7 milliards \$ à la fin du trimestre.
- Nous avons émis des billets hybrides de 30 ans d'un montant en capital de 250 millions \$ CA à un taux d'intérêt nominal de 5,37 % qui sera révisé selon le taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada de 5 ans, majoré d'un écart de 246 pbb.
- Nous avons conclu, avec nos partenaires institutionnels, un financement de 6,3 milliards € (environ 7 milliards \$) visant la construction d'un projet en Pologne, le plus important financement que nous ayons réalisé.
- Depuis le début de l'exercice, nous avons conclu des financements totalisant 19 milliards \$, ce qui a permis de prolonger les échéances et d'optimiser notre structure du capital.

Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre programme de recyclage d'actifs, en vendant des actifs qui généreront un produit d'environ 1,5 milliard \$ (montant net d'environ 400 millions \$ à Énergie Brookfield), dont les éléments suivants :

- Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'une participation de 25 % dans un portefeuille d'actifs éoliens aux États-Unis d'une puissance de 845 MW, ce qui a dégagé un produit d'environ 200 millions \$ (montant net d'environ 50 millions \$ pour Énergie Brookfield).
- Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu des ententes visant la vente de deux participations de 25 % dans un portefeuille d'actifs hydroélectriques en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 450 MW, pour un produit prévu d'environ 520 millions \$ (montant net d'environ 250 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Croissance et développement

Nous avons investi, ou convenu d'investir avec nos partenaires institutionnels, un montant en capital allant jusqu'à 2,6 milliards \$ (montant net d'environ 1,1 milliard \$ pour Énergie Brookfield) dans de multiples placements, ce qui ajoute des plateformes et des actifs de premier plan aux États-Unis et à l'échelle mondiale, notamment :

- Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a convenu d'acquérir une participation additionnelle d'au plus 15 % dans Isagen S.A. E.S.P. en contrepartie d'environ 1 milliard \$. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2025. Énergie Brookfield continuera de consolider cette entreprise.

Nous continuons à faire avancer nos activités de développement :

- Nous avons dégagé une capacité d'environ 7 700 MW au cours des 12 derniers mois et nous prévoyons acquérir une capacité supplémentaire d'énergie renouvelable totalisant environ 8 000 MW en 2025.

PARTIE 2 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES CONSOLIDÉES

Le tableau suivant présente les principales données financières pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Produits	1 692 \$	1 482 \$	3 272 \$	2 974 \$
Coûts d'exploitation directs	(699)	(618)	(1 374)	(1 252)
Coûts de service de gestion.....	(56)	(53)	(105)	(98)
Charge d'intérêts.....	(624)	(489)	(1 233)	(965)
Charge d'amortissement.....	(609)	(517)	(1 192)	(1 019)
Recouvrement (charge) d'impôt.....	197	(19)	283	(33)
Résultat net	100 \$	(88) \$	(8) \$	(158) \$
	Taux de change moyen pour 1 \$ US			
\$ CA	1,38	1,37	1,41	1,36
€	0,88	0,93	0,92	0,92
R\$	5,67	5,22	5,76	5,09
COP.....	4 198	3 927	4 195	3 921

Analyse des écarts pour le trimestre clos le 30 juin 2025

Les produits totalisant 1 692 millions \$ représentent une augmentation de 210 millions \$ par rapport à ceux de l'exercice précédent, la croissance de nos activités, l'indexation sur l'inflation de notre production visée par contrat et l'avantage tiré des excellentes ressources hydrologiques de nos centrales hydroélectriques aux États-Unis, au Canada et en Colombie ayant été contrebalancés en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 270 millions \$ et 3 834 GWh, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 104 millions \$ et une réduction de la production de 1 270 GWh. Sur une base comparable et en devises constantes, les produits ont augmenté de 69 millions \$ puisque l'avantage tiré de l'augmentation des ressources dans nos centrales hydroélectriques et notre portefeuille éolien aux États-Unis, au Canada et en Colombie, ainsi que de l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat de nos actifs au Canada, au Brésil et en Colombie, a été contrebalancé en partie par la baisse des apports hydrologiques dans nos activités au Brésil et la baisse des prix au comptant de notre production non visée par contrat en Colombie attribuable à des apports hydrologiques accrus à l'échelle du système.

Comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, le raffermissement du dollar américain par rapport à la plupart des devises a entraîné une diminution des produits de 25 millions \$, qui a été en partie contrebalancée par l'effet de change favorable de 11 millions \$ sur nos coûts d'exploitation directs et les charges d'intérêts.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 699 millions \$ représentent une augmentation de 81 millions \$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout des coûts supplémentaires entraînés par de récentes acquisitions et mises en service de centrales ayant été contrebalancés en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement ainsi que le raffermissement susmentionné du dollar américain.

Les coûts de service de gestion totalisant 56 millions \$ représentent une augmentation de 3 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités.

La charge d'intérêts de 624 millions \$ représente une augmentation de 135 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison des acquisitions récentes, y compris le coût du financement provisoire associé à

l'acquisition de Neoen attribuable à nos partenaires institutionnels et des initiatives de financement des activités de développement, qui ont été contrebalancées en partie par les fluctuations des taux de change déjà mentionnées.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 609 millions \$, ce qui représente une hausse de 92 millions \$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable à la croissance de nos activités.

Le recouvrement d'impôt différé totalisant 181 millions \$ représente une augmentation de 184 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la simplification de l'organisation de Neoen qui a entraîné un recouvrement d'impôt différé de 161 millions \$.

Le résultat net s'est élevé à 100 millions \$, soit une augmentation de 188 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent en raison surtout des éléments susmentionnés.

Analyse des écarts pour le semestre clos le 30 juin 2025

Les produits totalisant 3 272 millions \$ représentent une augmentation de 298 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, la croissance de nos activités, l'indexation sur l'inflation de notre production visée par contrat et l'avantage tiré des excellentes ressources hydrologiques de nos centrales hydroélectriques aux États-Unis, au Canada et en Colombie ayant été contrebalancé par les ventes d'actifs réalisées dernièrement. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 509 millions \$ et 7 447 GWh, le tout en partie contrebalancé par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 165 millions \$ et une réduction de la production de 1 765 GWh. Sur une base comparable et en devises constantes, les produits ont augmenté de 38 millions \$ puisque l'augmentation des ressources dans nos centrales hydroélectriques et notre portefeuille éolien aux États-Unis, au Canada et en Colombie, ainsi que de l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat de nos actifs au Canada, au Brésil et en Colombie a été contrebalancé en partie par la baisse des apports hydrologiques dans nos activités au Brésil et la baisse des prix au comptant de notre production non visée par contrat en Colombie attribuable à des apports hydrologiques accrus à l'échelle du système.

Comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, le raffermissement du dollar américain par rapport à la plupart des autres devises a entraîné une baisse des revenus de 84 millions \$, ce qui a été en partie contrebalancé par l'effet de change favorable de 50 millions \$ sur les coûts d'exploitation directs et la charge d'intérêts pour l'exercice.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 1 374 millions \$ représentent une augmentation de 122 millions \$ en regard de la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout des coûts supplémentaires entraînés par de récentes acquisitions et mises en service de centrales, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement et le raffermissement du dollar américain susmentionné.

Les coûts de service de gestion totalisant 105 millions \$ représentent une augmentation de 7 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités.

La charge d'intérêts de 1 233 millions \$ représente une augmentation de 268 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison des acquisitions récentes, y compris le coût du financement provisoire associé à l'acquisition de Neoen attribuable à nos partenaires institutionnels et des initiatives de financement des activités de développement, qui ont été contrebalancées en partie par les fluctuations des taux de change déjà mentionnées.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 1 192 millions \$, ce qui représente une hausse de 173 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, et est attribuable à la croissance de nos activités.

Le recouvrement d'impôt différé totalisant 226 millions \$ représente une augmentation de 215 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la simplification de l'organisation de Neoen qui a entraîné un recouvrement d'impôt différé de 161 millions \$. Au cours du trimestre, le poste Divers comprend des droits de timbre perçus dans certains territoires où Neoen exerce ses activités à l'atteinte des seuils de propriété établis ayant été pris en compte dans notre souscription.

La perte nette s'est élevée à 8 millions \$, soit une augmentation de 150 millions \$ par rapport à l'exercice précédent en raison surtout des éléments susmentionnés.

PARTIE 3 – INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SUPPLÉMENTAIRES

RÉSUMÉ DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des états consolidés de la situation financière intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actifs courants	7 806 \$	8 835 \$
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	3 709	2 740
Immobilisations corporelles à la juste valeur	76 351	73 475
Actifs détenus en vue de la vente	1 756	2 049
Total de l'actif.....	98 601	94 809
Emprunts de la société mère	4 563	3 802
Emprunts sans recours	33 190	30 588
Passifs d'impôt différé	8 682	8 439
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	886	1 036
Total du passif et des capitaux propres	98 601	94 809
	Taux de change au comptant pour 1 \$ US	
\$ CA	1,36	1,44
€	0,85	0,97
RS	5,46	6,19
COP.....	4 070	4 409

Immobilisations corporelles et participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 76,4 milliards \$ au 30 juin 2025, contre 73,5 milliards \$ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 2,9 milliards \$. Notre acquisition d'un exploitant et promoteur d'actifs d'énergie renouvelable entièrement intégré aux États-Unis a entraîné une augmentation des immobilisations corporelles de 0,5 milliard \$. Nos investissements soutenus dans le développement d'actifs de production d'électricité ont entraîné une augmentation des immobilisations corporelles de 3,3 milliards \$ et le raffermissement du dollar américain par rapport à la plupart des devises a fait augmenter les immobilisations corporelles de 3,0 milliards \$. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par des cessions et des actifs classés comme actifs détenus en vue de la vente, y compris la vente d'une participation additionnelle de 25 % dans un portefeuille d'actifs éoliens aux États-Unis d'une puissance de 845 MW, qui a entraîné son retrait du périmètre de consolidation et une diminution de 2,7 milliards \$ des immobilisations corporelles et la charge d'amortissement qui a entraîné une diminution de 1,2 milliard \$ des immobilisations corporelles.

Les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 3,7 milliards \$ au 30 juin 2025, contre 2,7 milliards \$ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 1 milliard \$ attribuable à l'intégration d'une société se spécialisant dans le développement et l'exploitation acquise récemment aux États-Unis, au reclassement d'un portefeuille de centrales éoliennes en exploitation au profit de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence à la suite de la vente d'une participation partielle et du déclassement et du raffermissement du dollar américain, le tout en partie contrebalancé par les distributions, les placements reclassés comme détenus en vue de la vente et la dissolution d'une coentreprise.

Actifs détenus en vue de la vente et passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente et les passifs rattachés à des actifs détenus en vue de la vente totalisaient respectivement 1,8 milliard \$ et 0,9 milliard \$ au 30 juin 2025 et étaient composés d'un portefeuille d'actifs solaires en construction en Inde d'une puissance de 633 MW, ainsi que d'une participation de 50 % dans une entreprise multinationale de développement d'actifs de production décentralisée dotée d'un portefeuille d'actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 200 MW et d'un portefeuille d'actifs éoliens en Australie d'une puissance de 315 MW. Les actifs détenus en vue de la vente comprennent également un portefeuille d'actifs éoliens, solaires et de stockage par batteries en Australie d'une puissance de 650 MW, qui a été classé comme actif détenu en vue de la vente à la suite de l'acquisition de Neoen.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield et ses parties liées.

Énergie Brookfield vend de l'électricité à Brookfield aux termes d'une unique convention d'achat d'électricité (CAÉ) à long terme visant ses centrales hydroélectriques de New York. Brookfield maintiendra le prix qu'Énergie Brookfield reçoit pour l'énergie produite par certaines centrales aux États-Unis.

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans le cadre de ses activités en Colombie et dans Neoen. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

Énergie Brookfield participe, avec des partenaires institutionnels, au Brookfield Americas Infrastructure Fund, au Brookfield Infrastructure Fund II, au Brookfield Infrastructure Fund III, au Brookfield Infrastructure Fund IV, au Brookfield Infrastructure Fund V, au Brookfield Infrastructure Income Fund, au Brookfield Infrastructure Debt Fund, au Brookfield Global Transition Fund I, au Brookfield Global Transition Fund II et au The Catalytic Transition Fund (les « fonds privés »). Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a accès à du financement au moyen des facilités de crédit soutenues par Brookfield.

De temps à autre, afin de permettre que les activités d'investissement soient réalisées rapidement et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des coinvestisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Brookfield Corporation a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2029, et les montants empruntés portent intérêt au taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), majoré d'une marge. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Corporation.

Celle-ci peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 30 juin 2025, aucun fonds n'avait été déposé auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2024). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et le dépôt de Brookfield Corporation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 se sont établis à néant (néant en 2024).

De temps à autre, Brookfield Wealth Solutions et ses entités liées peuvent participer à des mobilisations de capitaux entreprises par Énergie Brookfield. Ces financements étant généralement octroyés au taux du marché, Brookfield Wealth Solutions détenait, au 30 juin 2025, une créance de 68 millions \$ au titre d'emprunts sans recours (65 millions \$ au 31 décembre 2024) et une créance de 7 millions \$ au titre d'emprunts de la société mère (7 millions \$ au 31 décembre 2024). En outre, Brookfield Wealth Solutions a souscrit un financement donnant droit à des avantages fiscaux de 27 millions \$ (1 million \$ au 31 décembre 2024) ainsi que des capitaux propres des commanditaires privilégiés d'un montant de 11 millions \$ (10 millions \$ au 31 décembre 2024). Au 30 juin 2025, Énergie Brookfield avait contracté des emprunts de 359 millions \$ (348 millions \$ au 31 décembre 2024) auprès de Brookfield Wealth Solutions, lesquels étaient classés comme des montants à payer aux parties liées.

Au cours du deuxième trimestre de 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a souscrit un financement donnant droit à des avantages fiscaux de 100 millions \$ au moyen d'une structure d'actions privilégiées auprès de Brookfield Wealth Solutions de manière indépendante. Au 30 juin 2025, un montant de 14 millions \$ a été comptabilisé à titre de passif financier dans les états de la situation financière consolidés.

De temps à autre, Énergie Brookfield peut conclure des conventions avec Brookfield et ses filiales afin de transférer des crédits d'impôt obtenus dans le cadre de projets d'énergie renouvelable. Ces conventions sont généralement conclues au prix du marché. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025, Énergie Brookfield a transféré des crédits d'impôt de respectivement néant et 19 millions \$ (respectivement néant et néant en 2024) à Brookfield et ses filiales.

Au cours du premier trimestre de 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'un actif solaire destiné aux réseaux publics en Jamaïque détenu par Neoen d'une puissance de 52 MW à une entreprise associée d'Énergie Brookfield pour un produit d'environ 19 millions \$ (montant net d'environ 2 millions \$ pour Énergie Brookfield). L'actif faisait déjà l'objet d'une convention d'achat et de vente négociée dans des conditions normales de concurrence qui avait été conclue avant qu'Énergie Brookfield n'acquière Neoen et, par conséquent, aucun profit ni aucune perte n'a donc été comptabilisé à la suite de la transaction.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a convenu d'acquérir une participation supplémentaire allant jusqu'à 15 % dans Isagen S.A. E.S.P. auprès d'une société affiliée à Brookfield, à une valeur équivalente au prix d'acquisition par un tiers, jusqu'à concurrence de 1 milliard \$. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2025. Énergie Brookfield continuera de consolider ce portefeuille.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de vendre une participation de 50 % dans un portefeuille d'actifs hydroélectriques en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 450 MW pour un produit prévu d'environ 522 millions \$ (montant net de 250 millions \$ pour Énergie Brookfield), dont une tranche de 25 % a été vendue à une société affiliée de Brookfield à une valeur équivalente à celle convenue avec la tierce partie qui a acquis la participation restante de 25 % dans le portefeuille dans le cadre de la transaction. Cette transaction est sous réserve des modalités de clôture habituelles.

De plus, notre Société a conclu de nouvelles conventions avec Brookfield et en a modifié ou résilié d'autres qui sont décrites à la note 29, « Transactions entre parties liées », dans les états financiers consolidés audités au 31 décembre 2024 d'Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires non audités pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits.....	(2) \$	(8) \$	24 \$	8 \$
Services de développement.....	3	—	14	—
	1 \$	(8) \$	38 \$	8 \$
Autres produits				
Produits de distribution.....	17 \$	1 \$	29 \$	3 \$
Intérêts et autre revenu de placement.....	—	—	5	—
	17 \$	1 \$	34 \$	3 \$
Coûts d'exploitation directs				
Autres services entre parties liées	— \$	(5) \$	(7) \$	(5) \$
Charge d'intérêts				
Emprunts	(32) \$	(13) \$	(112) \$	(27) \$
Désactualisation des soldes des contrats.....	(9)	(9)	(19)	(17)
	(41) \$	(22) \$	(131) \$	(44) \$
Divers				
Autres (charges) produits liés aux services entre parties liées.....	(1) \$	2 \$	(2) \$	3 \$
Profit sur les instruments financiers.....	6	—	6	2
	5 \$	2 \$	4 \$	5 \$
Coûts de service de gestion	(56) \$	(53) \$	(105) \$	(98) \$
Impôt exigible				
Crédits d'impôt à l'investissement	— \$	— \$	19 \$	— \$

Le tableau suivant présente l'incidence des conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière :

(EN MILLIONS)	Partie liée	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actifs courants			
Créances clients et autres actifs courants			
Actif sur contrat	Brookfield.....	72 \$	65 \$
Montants à recevoir de parties liées			
Montants à recevoir	Brookfield ¹	355 \$	573 \$
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres ²	696 \$	300 \$
		1 051 \$	873 \$
Actifs détenus en vue de la vente			
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	— \$	125 \$
Actifs liés à des instruments financiers			
	Brookfield	— \$	38 \$
Actifs non courants			
Autres actifs non courants			
Actif sur contrat	Brookfield.....	237 \$	250 \$
Montants à recevoir	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	11	8
Passifs courants			
Passif sur contrat			
	Brookfield.....	57 \$	47 \$
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield ³	4 944 \$	4 005 \$
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	2 018	684
	Brookfield Wealth Solutions.....	123	123
Distributions à verser sur les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité			
	Brookfield.....	45	43
		7 130 \$	4 855 \$
Passifs détenus en vue de la vente			
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	— \$	31 \$
Passifs non courants			
Passifs liés à des instruments financiers			
	Brookfield.....	10 \$	13 \$
	Brookfield Wealth Solutions.....	27	1
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield ³	778 \$	309 \$
	Brookfield Wealth Solutions	236	225
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	50	58
		1 064 \$	592 \$
Emprunts de la société mère			
	Brookfield Wealth Solutions	7 \$	7 \$
Emprunts sans recours			
	Brookfield Wealth Solutions	68 \$	65 \$
Autres passifs non courants			
Passif sur contrat	Brookfield.....	681 \$	686 \$
Capitaux propres			
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées			
	Brookfield Reinsurance et entreprises associées	11 \$	10 \$
1) Comprennent des montants à recevoir de 190 millions \$ (376 millions \$ en 2024) aux termes de la facilité de crédit de Brookfield Global Transition Fund.			
2) Comprennent un montant de 507 millions \$ pris en charge au moment de l'acquisition d'un exploitant et promoteur d'actifs d'énergie renouvelable entièrement intégré aux États-Unis.			
3) Comprennent des montants à payer de respectivement 137 millions \$ (32 millions \$ en 2024), 1 396 millions \$ (87 millions \$ en 2024) et 2 836 millions \$ (3 493 millions \$ en 2024) aux termes des facilités de crédit de Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Global Transition Fund I et Brookfield Global Transition Fund II.			

CAPITAUX PROPRES

Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandité dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandité sont supérieures à 0,20 \$ par part de société en commandité par trimestre, la distribution incitative au 30 juin 2025 est alors de 15 % des distributions au-delà de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandité sont supérieures à 0,2253 \$ par part de société en commandité par trimestre, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-delà de ce seuil. Des distributions incitatives de 35 millions \$ et de 72 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025 (respectivement 32 millions \$ et 65 millions \$ en 2024).

Actions privilégiées

Les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 juin 2025, aucune des actions privilégiées de catégorie A émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield a déclaré que les distributions trimestrielles fixes sur les actions privilégiées de catégorie A, série 1, d'Actions privilégiées ERB, seront versées à un taux annuel de 5,203 % au cours des cinq prochains exercices à partir du 1^{er} mai 2025. Au cours du trimestre, Énergie Brookfield a déclaré que les distributions trimestrielles variables sur les actions privilégiées de catégorie A, série 2, d'Actions privilégiées ERB seront versées à un taux annualisé de 5,27 % au cours des trois mois commençant le 1^{er} mai 2025.

Au cours du trimestre, 1 619 actions privilégiées de catégorie A, série 1, d'Actions privilégiées ERB ont été converties, à raison de une pour une, en actions privilégiées de catégorie A, série 2, d'Actions privilégiées ERB.

Au cours du trimestre, 1 524 396 actions privilégiées de catégorie A, série 2, d'Actions privilégiées ERB ont été converties, à raison de une pour une, en actions privilégiées de catégorie A, série 1, d'Actions privilégiées ERB.

En décembre 2024, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2025 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Actions privilégiées ERB est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos le 30 juin 2025 et 2024.

Billets subordonnés perpétuels

Les billets subordonnés perpétuels sont classés comme une catégorie distincte de participations ne donnant pas le contrôle dans l'état consolidé de la situation financière d'Énergie Brookfield. Énergie Brookfield a engagé des intérêts de 10 millions \$ et de 20 millions \$ sur les billets subordonnés perpétuels au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025 (respectivement 10 millions \$ et 17 millions \$ en 2024). Les intérêts engagés sur les billets subordonnés perpétuels sont présentés à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées

Les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A (les « parts de société en commandite privilégiées ») d'Énergie Brookfield ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs.

En décembre 2024, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2025, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A. Aucune part n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2025 et 2024.

Capitaux propres des commanditaires, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC

Au 30 juin 2025, les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte d'environ 48 % d'Énergie Brookfield sur une base entièrement échangeable. Les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte, soit 313 640 823 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables, actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2 sur une base combinée. La participation restante est détenue par des investisseurs publics.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025, un total de respectivement 67 986 et 139 220 parts de société en commandite (respectivement 62 494 et 157 512 parts de société en commandite en 2024) ont été émises dans le cadre du programme de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de respectivement 2 millions \$ et 3 millions \$ (respectivement 2 millions \$ et 4 millions \$ en 2024).

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé respectivement 248 et 35 561 actions échangeables de BEPC (respectivement 7 459 et 10 142 actions échangeables de BEPC en 2024), contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2024).

En décembre 2024, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 14 255 578 parts de société en commandite et 8 982 042 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 17 décembre 2025, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025, un total de respectivement 350 600 et 1 522 975 parts de société en commandite (respectivement 1 063 400 et 2 279 654 parts de société en commandite en 2024) ont été rachetées et annulées pour un coût total de respectivement 7 millions \$ et 34 millions \$ (respectivement 23 millions \$ et 52 millions \$ en 2024). Aucune action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos le 30 juin 2025 et 2024.

PARTIE 4 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES AU PRORATA

INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations sectorielles sont préparées de la même façon que celles utilisées par le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, « le principal décideur opérationnel ») d'Énergie Brookfield pour gérer l'entreprise, évaluer les résultats financiers et prendre les principales décisions au chapitre de l'exploitation. Pour de plus amples informations sur les secteurs et une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités, lesquelles sont des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

RÉSULTATS FINANCIERS POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 30 juin :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté ¹		Fonds provenant des activités ¹	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	3 797	2 987	3 565	3 562	344 \$	256 \$	227 \$	165 \$	158 \$	97 \$
Brésil.....	893	1 029	968	1 020	52	53	37	35	33	30
Colombie	978	670	919	908	61	72	37	31	14	9
	5 668	4 686	5 452	5 490	457	381	301	231	205	136
Énergie éolienne	2 117	2 108	2 405	2 444	146	154	126	136	84	103
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	1 349	1 109	1 569	1 262	126	120	135	117	100	91
Énergie décentralisée et stockage.....	408	395	393	326	67	61	57	54	44	44
Solutions durables.....	—	—	—	—	178	114	85	51	74	42
Siège social.....	—	—	—	—	—	—	(4)	40	(136)	(77)
Total.....	9 542	8 298	9 819	9 522	974 \$	830 \$	700 \$	629 \$	371 \$	339 \$

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2025	2024
Produits.....	457 \$	381 \$
Autres produits	7	11
Coûts d'exploitation directs	(163)	(161)
BAlIA ajusté ¹	301	231
Charge d'intérêts.....	(93)	(91)
Impôt exigible.....	(3)	(4)
Fonds provenant des activités	205 \$	136 \$
<i>Production (GWh) – MLT</i>	5 452	5 490
<i>Production (GWh) – réelle</i>	5 668	4 686
<i>Produits moyens par MWh²</i>	70	72

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

²⁾ Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de tenir compte de l'incidence des achats d'électricité ainsi que des produits sans production correspondante.

Le tableau suivant présente les résultats au prorata, par secteur géographique des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh ¹		BAlIA ajusté ²		Fonds provenant des activités	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Amérique du Nord								
États-Unis.....	2 417	2 045	82 \$	85 \$	143 \$	108 \$	103 \$	69 \$
Canada.....	1 380	942	66	67	84	57	55	28
	3 797	2 987	76	79	227	165	158	97
Brésil.....	893	1 029	58	52	37	35	33	30
Colombie.....	978	670	56	75	37	31	14	9
Total	5 668	4 686	70 \$	72 \$	301 \$	231 \$	205 \$	136 \$

¹⁾ Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de tenir compte de l'incidence des achats d'électricité ainsi que des produits sans production correspondante.

²⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Amérique du Nord

Les fonds provenant des activités en Amérique du Nord se sont établis à 158 millions \$, en regard de 97 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, la société ayant bénéficié des apports hydrologiques plus solides et de la diminution des produits moyens par MWh attribuable à l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat, le tout ayant été contrebalancé en partie par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et la composition des prix (les marchés à prix faibles ayant connu une augmentation des ressources).

Brésil

Les fonds provenant des activités au Brésil se sont établis à 33 millions \$, par rapport à 30 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'avantage tiré de la hausse des produits moyens par MWh découlant de l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat ayant été contrebalancé en partie par la baisse des apports hydrologiques et la dépréciation du réal par rapport au dollar américain.

Colombie

Les fonds provenant des activités en Colombie se sont établis à 14 millions \$, comparativement à 9 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, nos activités ayant tiré parti des apports hydrologiques accrus et de l'indexation sur l'inflation de notre production visée par contrat, le tout en partie contrebalancé par l'affaiblissement du peso colombien et la baisse des prix au comptant de notre production non visée par contrat, en raison de la hausse des ressources hydrologiques à l'échelle du réseau.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2025	2024
Produits.....	146 \$	154 \$
Autres produits	38	41
Coûts d'exploitation directs	(58)	(59)
BAIIA ajusté ¹	126	136
Charge d'intérêts	(41)	(29)
Impôt exigible.....	(1)	(4)
Fonds provenant des activités	84 \$	103 \$
<i>Production (GWh) – MLT</i>	<i>2 405</i>	<i>2 444</i>
<i>Production (GWh) – réelle.....</i>	<i>2 117</i>	<i>2 108</i>

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités d'énergie éolienne se sont fixés à 84 millions \$ par rapport à 103 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'avantage tiré des centrales récemment acquises et mises en service, y compris notre participation dans Neoen et dans un portefeuille d'éoliennes en mer au Royaume-Uni, ayant été contrebalancé par l'incidence générée par la vente récente de nos actifs éoliens au Portugal et en Espagne, ce qui a entraîné une baisse des résultats par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE DESTINÉE AUX RÉSEAUX PUBLICS

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie solaire destinée aux réseaux publics pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2025	2024
Produits.....	126 \$	120 \$
Autres produits.....	49	30
Coûts d'exploitation directs.....	(40)	(33)
BAIIA ajusté ¹	135	117
Charge d'intérêts.....	(33)	(26)
Impôt exigible.....	(2)	—
Fonds provenant des activités.....	100 \$	91 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	<i>1 569</i>	<i>1 262</i>
<i>Production (GWh) – réelle.....</i>	<i>1 349</i>	<i>1 109</i>

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités d'énergie solaire destinée aux réseaux publics se sont fixés à 100 millions \$, contre 91 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de l'avantage tiré des centrales nouvellement acquises et mises en service, y compris Neoen ainsi qu'un promoteur et exploitant entièrement intégré d'actifs d'énergie renouvelable aux États-Unis, contrebalancés en partie par un profit sur la vente d'une participation mineure dans un portefeuille en développement qui a profité à l'exercice précédent.

ACTIVITÉS DU SECTEUR ÉNERGIE DÉCENTRALISÉE ET STOCKAGE

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata du secteur énergie décentralisée et stockage pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2025	2024
Produits.....	67 \$	61 \$
Autres produits.....	11	12
Coûts d'exploitation directs.....	(21)	(19)
BAIIA ajusté ¹	57	54
Charge d'intérêts.....	(13)	(9)
Impôt exigible.....	—	(1)
Fonds provenant des activités.....	45 \$	44 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	<i>393</i>	<i>326</i>
<i>Production (GWh) – réelle.....</i>	<i>408</i>	<i>395</i>

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités de nos activités de distribution d'énergie et de stockage se sont établis à 44 millions \$, contre 44 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des centrales récemment acquises et mises en service, y compris notre participation dans Neoen, qui ont été contrebalancées en partie par la vente récente de notre société de stockage par pompage au Royaume-Uni, ce qui a entraîné une baisse des résultats par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

ACTIVITÉS DU SECTEUR SOLUTIONS DURABLES

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata du secteur solutions durables pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Produits	178 \$	114 \$
Autres produits	21	29
Coûts d'exploitation directs.....	<u>(146)</u>	<u>(92)</u>
BAIIA ajusté ¹	85	51
Charge d'intérêts	(8)	(8)
Impôt exigible	<u>(3)</u>	<u>(1)</u>
Fonds provenant des activités.....	<u>74 \$</u>	<u>42 \$</u>

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités liées aux solutions durables se sont établis à 74 millions \$ en 2025 par rapport à 42 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la croissance et de la hausse de l'apport de nos services nucléaires à l'échelle mondiale découlant de vents favorables dans le secteur nucléaire.

SIÈGE SOCIAL

Le tableau suivant présente les résultats du siège social pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Autres produits	7 \$	50 \$
Coûts d'exploitation directs.....	<u>(11)</u>	<u>(10)</u>
BAIIA ajusté ¹	(4)	40
Coûts de service de gestion	(56)	(53)
Charge d'intérêts	(50)	(39)
Distributions ²	<u>(26)</u>	<u>(25)</u>
Fonds provenant des activités.....	<u>(135) \$</u>	<u>(77) \$</u>

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

²⁾ Distributions sur les parts privilégiées, les actions privilégiées de catégorie A et les billets subordonnés perpétuels.

Les fonds provenant des activités ont diminué de 59 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison d'initiatives de financement supplémentaires à l'échelle de la société visant à financer la croissance et de profits à la vente d'actifs financiers qui avaient favorisé le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2025 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
Résultat net	73 \$	3 \$	(12) \$	301 \$	(165) \$	(23) \$	47 \$	(124) \$	100 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement.....	103	20	47	224	143	61	11	—	609
(Recouvrement) charge d'impôt différé.....	9	(1)	(4)	(205)	(6)	39	—	(13)	(181)
(Profit) perte de change et sur les instruments financiers.....	(9)	—	30	(201)	(33)	(22)	(28)	8	(255)
Divers ¹	13	1	2	(11)	109	19	20	14	167
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	56	56
Charge d'intérêts.....	93	15	95	194	117	54	1	55	624
Charge (recouvrement) d'impôt exigible.....	1	2	4	—	31	(54)	—	—	(16)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(56)	(3)	(125)	(176)	(61)	(17)	34	—	(404)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	227 \$	37 \$	37 \$	126 \$	135 \$	57 \$	85 \$	(4) \$	700 \$

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2024 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
Résultat net	26 \$	(39) \$	19 \$	8 \$	(18) \$	17 \$	9 \$	(110) \$	(88) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement.....	103	19	37	196	128	34	—	—	517
Charge (recouvrement) d'impôt différé.....	4	(2)	4	(1)	3	3	(1)	(7)	3
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers.....	8	5	(20)	(72)	(2)	(15)	(17)	(3)	(116)
Divers ¹	5	44	1	43	37	12	(18)	61	185
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	53	53
Charge d'intérêts.....	91	13	95	118	79	40	6	47	489
Charge (recouvrement) d'impôt exigible.....	1	2	1	10	2	1	—	(1)	16
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(73)	(7)	(106)	(166)	(112)	(38)	72	—	(430)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	165 \$	35 \$	31 \$	136 \$	117 \$	54 \$	51 \$	40 \$	629 \$

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement avec les fonds provenant des activités pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Résultat net	100 \$	(88)\$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement.....	609	517
(Recouvrement) charge d'impôt différé	(181)	3
Profit de change et sur les instruments financiers.....	(255)	(116)
Divers ¹	167	185
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(69)	(162)
Fonds provenant des activités	371 \$	339 \$

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités par part pour les trimestres clos les 30 juin :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Perte de base par part de société en commandite ¹	(0,22) \$	(0,28) \$
Ajusté en fonction de la quote-part des éléments suivants :		
Charge d'amortissement.....	0,45	0,39
Recouvrement d'impôt différé	(0,10)	(0,01)
Profit de change et sur les instruments financiers	(0,03)	(0,05)
Divers ²	0,46	0,46
Fonds provenant des activités par part ³	0,56 \$	0,51 \$

¹⁾ Au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 283,8 millions (285,2 millions en 2024).

²⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation des attributs fiscaux de certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités, ainsi que les montants attribuables aux porteurs de parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2.

³⁾ Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 661,9 millions (663,3 millions en 2024), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2.

PROFIL DES CONTRATS

En règle générale, nous exploitons nos activités d'énergie en concluant des contrats pour disposer d'un fort degré de prévisibilité des fonds provenant des activités. Nous conservons une vision à long terme, à savoir que le prix de l'électricité et la demande d'électricité augmenteront en raison de l'électrification de l'économie mondiale, notamment dans les secteurs industriels et du transport, et du recours accru au numérique. Nous estimons par ailleurs que la demande d'énergie propre s'accroîtra, en raison du fait que la production à partir de sources renouvelables qui est la forme la moins chère de production d'électricité, d'une plus grande prise de conscience en matière de changements climatiques et d'exigences imposées par la législation de certaines régions afin de moins dépendre de l'énergie produite à partir de combustibles fossiles.

Au Brésil et en Colombie, nous prévoyons aussi que les prix de l'électricité continueront d'être favorisés par le besoin de construire de nouvelles sources d'approvisionnement à moyen ou long terme pour répondre à la demande croissante. Par conséquent, nous nous attendons à obtenir des prix plus élevés lorsque nous renégocierons à moyen terme.

Le tableau suivant présente les contrats d'énergie que nous avons conclus pour les cinq prochains exercices relativement à la production en Amérique du Nord, au Brésil, en Europe et dans certains autres pays, selon une moyenne à long terme et au prorata. Le tableau ne tient pas compte de nos portefeuilles d'actifs hydroélectriques au Brésil et en Colombie, où nous prévoyons que les contrats d'électricité venant à échéance seront renégociés dans le cours normal des activités étant donné la logique de ces marchés de l'électricité. Pour le reste de l'exercice 2025 dans ces pays, le profil des contrats s'élève à respectivement 90 % et 90 % de la moyenne à long terme. Dans l'ensemble, la durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de notre portefeuille d'énergie s'élève à 13 ans (au prorata).

(En GWh, sauf indication contraire)	Solde en				
	2025	2026	2027	2028	2029
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis ¹	3 201	6 847	6 549	6 102	6 110
Canada.....	1 678	4 021	4 058	4 058	4 008
	4 879	10 868	10 607	10 160	10 118
Énergie éolienne.....	4 478	8 813	8 313	8 241	7 888
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	2 680	5 222	5 244	5 207	5 141
Énergie décentralisée et stockage.....	661	1 341	1 320	1 304	1 284
Solutions durables.....	22	53	53	51	41
Production visée par contrat au prorata.....	12 720	26 297	25 537	24 963	24 472
Production non visée par contrat au prorata.....	979	2 795	3 555	4 129	4 620
Production moyenne à long terme au prorata.....	13 699	29 092	29 092	29 092	29 092
Participations ne donnant pas le contrôle.....	37 290	76 009	76 009	76 009	76 009
Production moyenne à long terme totale.....	50 989	105 101	105 101	105 101	105 101
Production visée par contrat – en % de la production totale au prorata.....	93 %	90 %	88 %	86 %	84 %
Prix par MWh – production totale au prorata.....	74 \$	77 \$	78 \$	80 \$	81 \$

¹⁾ Comprend la production de 600 GWh pour 2025, 1 396 GWh pour 2026 et 408 GWh pour 2027, garantie par des contrats financiers.

La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée au prorata s'élève à 14 ans en Amérique du Nord, à 18 ans en Europe, à 9 ans au Brésil, à 5 ans en Colombie et à 16 ans dans l'ensemble de nos autres territoires.

Au cours des cinq prochains exercices, un certain nombre de contrats viendront à échéance relativement à nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord. Selon les prix de marché actuels de l'énergie et des produits accessoires, nous prévoyons une incidence positive nette sur les flux de trésorerie.

En ce qui concerne le portefeuille en Colombie, nous continuons de nous concentrer sur l'obtention de contrats à long terme tout en maintenant un certain pourcentage de production non contractuelle de manière à atténuer le risque hydrologique.

La majorité des contrats d'achat d'électricité à long terme d'Énergie Brookfield relatifs à nos entreprises en Amérique du Nord et en Europe sont conclus avec des contreparties solvables ou de première qualité. L'exposition économique au prorata de la production visée par contrat s'établit comme suit : organismes de réglementation de l'électricité (32 %), sociétés de distribution (24 %), utilisateurs commerciaux et industriels (34 %) et Brookfield (10 %).

PARTIE 5 – SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

STRUCTURE DU CAPITAL

Un élément important de notre stratégie de financement est l'accès par nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours sur des actifs précis, sans clauses financières restrictives portant sur le maintien. La grande majorité de notre dette est cotée de première qualité ou atteint les seuils de première qualité et environ 90 % de notre dette est associée à des projets.

Le tableau suivant présente la structure du capital :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Siège social		Données consolidées	
	30 juin 2025	31 déc. 2024	30 juin 2025	31 déc. 2024
Facilité de crédit de la société mère ¹	169 \$	240 \$	169 \$	240 \$
Papier commercial ¹	866	431	866	431
Dette				
Billets à moyen terme ²	3 213	3 008	3 213	3 008
Billets hybrides ²	331	139	331	139
Emprunts sans recours ³	—	—	33 625	30 904
	3 544	3 147	37 169	34 051
Passifs d'impôt différé, montant net ⁴	—	—	8 288	8 109
Capitaux propres				
Participation ne donnant pas le contrôle	—	—	23 627	26 168
Actions privilégiées	568	537	568	537
Billets subordonnés perpétuels	737	737	737	737
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	634	634	634	634
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	7 761	8 380	7 761	8 380
Total de la structure du capital	13 244 \$	13 435 \$	78 784 \$	78 616 \$
Ratio d'endettement	27 %	23 %	47 %	43 %
Ratio d'endettement (valeur de marché) ⁵	15 %	15 %	42 %	40 %

¹⁾ Les ratios d'endettement ne tiennent pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

²⁾ Les billets à moyen terme et les billets hybrides ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 16 millions \$ (16 millions \$ en 2024), déduction faite des primes non amorties.

³⁾ Les emprunts consolidés sans recours comprennent un montant de 1 187 millions \$ (1 494 millions \$ en 2024) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais contractée auprès d'un fonds privé soutenu par Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 231 millions \$ (171 millions \$ en 2024) et des primes non amorties de 204 millions \$ (145 millions \$ en 2024).

⁴⁾ Passifs d'impôt différé moins les actifs d'impôt différé.

⁵⁾ Repose sur la valeur de marché des actions privilégiées, des billets subordonnés perpétuels, des capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts.

LIQUIDITÉS DISPONIBLES

Le tableau qui suit résume les liquidités disponibles :

(EN MILLIONS)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie attribuables à Énergie Brookfield	779 \$	770 \$
Placements dans des titres négociables	142	201
Facilités de crédit de la société mère		
Facilités de crédit autorisées	2 450	2 450
Emprunts effectués sur les facilités de crédit	(169)	(240)
Facilité de lettres de crédit autorisée	500	500
Lettres de crédit émises	(342)	(335)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère	2 439	2 375
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales au prorata	1 317	974
Liquidités disponibles	4 677 \$	4 320 \$

Nous disposons des liquidités nécessaires qui nous permettent de financer nos initiatives de croissance, nos dépenses d'investissement, nos distributions et les autres dépenses ainsi que de résister aux changements néfastes soudains de la conjoncture économique ou aux fluctuations à court terme sur le plan de la production. Nous maintenons un solide bilan de qualité supérieure caractérisé par une structure du capital prudente, par un accès à un financement à plusieurs niveaux qui nous permet de tirer profit des occasions de recyclage des capitaux et par diverses sources de capital. Les principales sources de liquidité sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, nos facilités de crédit, le financement additionnel au moyen d'emprunts sans recours et le produit tiré de l'émission de divers titres sur les marchés publics.

EMPRUNTS

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette, le profil global relatif aux échéances et les taux d'intérêt moyens de nos emprunts et facilités de crédit au prorata :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2025			31 décembre 2024		
	Moyenne pondérée			Moyenne pondérée		
	Taux d'intérêt (%) ¹	Durée (en années)	Total ¹	Taux d'intérêt (%) ¹	Durée (en années)	Total ¹
Emprunts de la société mère						
Facilités de crédit	5,6	5	169 \$	5,6	5	240 \$
Papier commercial	4,8	<1	866	5,0	<1	431
Billets à moyen terme	4,5	12	3 213	4,4	12	3 008
Billets hybrides	5,4	30	331	5,5	30	139
Emprunts sans recours au prorata²						
Hydroélectricité	6,2	11	5 230	6,0	11	4 887
Énergie éolienne	5,0	11	2 772	4,7	10	2 144
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	5,0	12	2 758	5,2	12	2 431
Énergie décentralisée et stockage	5,2	9	898	4,3	7	870
Solutions durables.....	6,3	6	407	6,3	6	399
	5,6	11	12 065	5,4	11	10 731
			16 644 \$			14 549 \$
Coûts de financement non amortis au prorata, déduction faite						
des primes non amorties			(135)			(114)
			16 509			14 435
Emprunts comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence			(1 686)			(1 438)
Participations ne donnant pas le contrôle et autres ³			22 930			21 393
Selon les états financiers IFRS			37 753 \$			34 390 \$

¹⁾ Comprend le rendement en trésorerie lié aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.

²⁾ Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement » pour de plus amples renseignements sur la dette au prorata.

³⁾ Comprennent les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos remboursements de capital non actualisés et de l'amortissement prévu au prorata au 30 juin 2025 :

(EN MILLIONS)	Solde en 2025	2026	2027	2028	2029	Par la suite	Total
Remboursements de capital des emprunts¹							
Billets à moyen terme ²	— \$	— \$	367 \$	— \$	349 \$	2 497 \$	3 213 \$
Billets hybrides ²	—	—	—	—	—	331	331
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité.....	442	251	149	166	660	1 349	3 017
Énergie éolienne.....	2	36	23	183	179	300	723
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	4	56	13	141	119	300	633
Énergie décentralisée et stockage ...	6	10	42	116	56	143	373
Solutions durables.....	4	—	—	—	—	332	336
	458	353	227	606	1 014	2 424	5 082
Amortissement des remboursements de capital des emprunts							
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité.....	64	167	154	188	142	1 498	2 213
Énergie éolienne.....	142	178	202	174	179	1 174	2 049
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	114	171	166	210	162	1 302	2 125
Énergie décentralisée et stockage ...	31	36	39	35	108	276	525
Solutions durables.....	5	9	8	20	6	23	71
	356	561	569	627	597	4 273	6 983
Total.....	814 \$	914 \$	1 163 \$	1 233 \$	1 960 \$	9 525 \$	15 609 \$

¹⁾ Le calendrier de remboursement de la dette ne tient pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

²⁾ Les billets à moyen terme et les billets hybrides ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 16 millions \$ (16 millions \$ en 2024), déduction faite des primes non amorties et des escomptes.

Nous continuons de nous concentrer sur le refinancement des facilités de crédit à très court terme à des conditions acceptables et sur le maintien d'un calendrier d'échéances facile à gérer. Nous n'anticipons pas d'enjeux importants au refinancement, à des conditions acceptables, de nos emprunts jusqu'en 2029 et négocierons en tirant parti du contexte de taux d'intérêt en vigueur.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Nous finançons les dépenses d'investissement liées à la croissance à même les flux de trésorerie provenant des activités, combinés à la dette sans recours de manière à respecter des seuils en matière de couverture et de clauses restrictives de première qualité. Nous pouvons ainsi nous assurer que nos placements disposent de structures du capital stables qui sont soutenues par des capitaux propres considérables et que les flux de trésorerie liés à l'actif peuvent être versés librement à notre Société. Cette stratégie est le fondement même de notre profil de première qualité.

Pour financer des projets de développement et des acquisitions d'envergure, nous évaluons diverses sources de capitaux, y compris le produit de la vente d'entreprises bien établies, en plus de mobiliser des fonds sur les marchés boursiers au moyen d'émissions de titres de capitaux propres, de titres de créance et d'actions privilégiées. En outre, nous disposons de facilités de crédit renouvelables confirmées totalisant 2,5 milliards \$ destinées aux placements et aux acquisitions et pour financer la composante capitaux propres des initiatives de croissance interne. Les facilités ne constituent pas une source permanente de

capitaux et ont toujours plutôt servi et devraient continuer à servir de crédit-relais en attendant le montage d'une stratégie de financement à long terme.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :				
Activités d'exploitation	379 \$	231 \$	766 \$	555 \$
Activités de financement	2 558	508	4 748	1 329
Activités d'investissement	(3 066)	(894)	(6 857)	(1 729)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	65	(27)	121	(44)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(64) \$	(182) \$	(1 222) \$	111 \$

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 se sont établis à respectivement 379 millions \$ et 766 millions \$, comparativement à respectivement 231 millions \$ et 555 millions \$ en 2024, ce qui traduit le rendement d'exploitation solide de notre entreprise au cours des deux périodes.

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025, respectivement 2 558 millions \$ et 4 748 millions \$. Comme nous l'expliquons ci-après, notre solide situation financière et l'accès judicieux à diverses sources de capital nous ont permis de financer la croissance et de dégager, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025, un produit net de respectivement 3 414 millions \$ et 6 157 millions \$, tiré de financements de la société mère et de financements sans recours, d'entrées de trésorerie nettes provenant de parties liées et d'apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net, notamment l'émission de billets à moyen terme totalisant 450 millions \$ CA (307 millions \$) et de billets hybrides totalisant 250 millions \$ CA (182 millions \$) et du remboursement de billets à moyen terme totalisant 400 millions \$ CA (291 millions \$) avant l'échéance, d'achats effectués sur le marché libre et de l'offre publique d'achat en trésorerie obligatoire visant les obligations convertibles de Neoen.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025, les distributions versées aux porteurs de parts, y compris les distributions incitatives versées aux commandités, se sont établies à respectivement 281 millions \$ et 564 millions \$ (respectivement 271 millions \$ et 531 millions \$ en 2024). Nous avons porté nos distributions à 1,492 \$ par part de société en commandite en 2025 sur une base annualisée (1,420 \$ en 2024), soit une hausse de plus de 5 % par part de société en commandite à partir du premier trimestre de 2025. Celles versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées, aux porteurs de billets subordonnés perpétuels et aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025 se sont élevées à respectivement 568 millions \$ et 811 millions \$ (respectivement 269 millions \$ et 401 millions \$ en 2024).

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, respectivement 508 millions \$ et 1 329 millions \$. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, notre solide situation financière et l'accès judicieux à diverses sources de capital nous avaient permis de financer notre croissance et de dégager un produit net de respectivement 1 390 \$ et 2 647 millions \$, provenant de financements de la société mère et de financements sans recours effectué au cours du trimestre, y compris l'émission de billets à moyen terme d'une valeur en capital de 400 millions \$ CA (297 millions \$) et l'émission de billets subordonnés perpétuels verts d'une valeur de 150 millions \$ au cours du premier trimestre de 2024, d'entrées de trésorerie nettes provenant de parties liées et d'apports en capital net des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net.

Activités d'investissement

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à respectivement 3 066 millions \$ et 6 857 millions \$. Au cours de l'exercice, nous avons conclu l'acquisition de Neoen au moyen de la réalisation d'achats effectués sur le marché libre, de l'offre publique d'achat en trésorerie obligatoire en vue d'une participation supplémentaire de 47 % dans Neoen, de l'injection de capitaux supplémentaires dans nos investissements structurés et dans nos participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, et de l'acquisition d'une société pleinement intégrée se spécialisant dans le développement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable aux États-Unis, pour un total de 1 745 millions \$.

Notre investissement continu comprenant la construction et le développement de projets d'énergie éolienne, d'énergie solaire, de production décentralisée et de systèmes de stockage d'énergie par batteries dans nos principaux marchés s'est élevé à respectivement 1 478 millions \$ et 3 024 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025, nous avons généré un produit de respectivement 325 millions \$ et 876 millions \$ tiré de la vente d'actifs éoliens et solaires en Inde d'une puissance de 1 004 MW, de notre participation de 25 % dans une centrale de stockage par pompage en Europe d'une puissance de 2,2 GW, de notre participation de 25 % dans un portefeuille d'actifs éoliens aux États-Unis d'une puissance de 845 MW et de la vente de certains titres financiers.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à respectivement 894 millions \$ et 1 729 millions \$. Au cours de l'exercice, nous avons investi dans notre croissance à hauteur de 11 millions \$, notamment dans des placements visant à accroître notre participation dans une plateforme d'énergie renouvelable commerciale et industrielle de premier plan. Notre investissement continu dans nos immobilisations corporelles, comprenant la construction et le développement de projets d'énergie éolienne, d'énergie solaire, de production décentralisée et de systèmes de stockage d'énergie par batteries dans nos principaux marchés s'est élevé à respectivement 820 millions \$ et 1 660 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024, nous avons dégagé des produits de 278 millions \$ et 283 millions \$ de la vente d'un actif hydroélectrique de 30 MW et d'un actif de stockage par batteries de 60 MW aux États-Unis, d'un portefeuille de centrales alimentées à la biomasse au Brésil de 85 MW et de certains titres financiers.

ACTIONS, PARTS ET BILLETS EN CIRCULATION

Les actions, les parts et les billets en circulation étaient comme suit :

	<u>30 juin 2025</u>	31 décembre 2024
Actions privilégiées de catégorie A¹	31 035 967	31 035 967
Billets subordonnés perpétuels		
Solde au début de l'exercice.....	30 400 000	24 400 000
Émissions	—	6 000 000
Solde à la fin de la période	30 400 000	30 400 000
Parts privilégiées²		
Solde au début de l'exercice.....	31 000 000	38 000 000
Rachat de parts de société en commandite privilégiées.....	—	(7 000 000)
Solde à la fin de la période	31 000 000	31 000 000
Participation de commandité	3 977 260	3 977 260
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	194 487 939	194 487 939
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2³		
Solde au début de l'exercice.....	179 640 851	179 651 526
Échangées contre des parts de société en commandite de BEP	(35 561)	(10 675)
Solde à la fin de la période	179 605 290	179 640 851
Parts de société en commandite		
Solde au début de l'exercice.....	285 180 371	287 164 340
Rachat de parts de société en commandite pour annulation	(1 522 975)	(2 279 654)
Régime de réinvestissement des distributions	139 220	285 010
Émises contre des actions échangeables de BEPC	35 561	10 675
Solde à la fin de la période	283 832 177	285 180 371
Total des parts de société en commandite, compte tenu d'un échange intégral ⁴	657 925 406	659 309 161

¹⁾ Les actions privilégiées de catégorie A sont divisées en série comme suit : 8 372 310 actions privilégiées de catégorie A, série 1 sont en circulation (6 849 533 actions en 2024); 1 587 754 actions privilégiées de catégorie A, série 2 sont en circulation (3 110 531 actions en 2024); 9 961 399 actions privilégiées de catégorie A, série 3 sont en circulation (9 961 399 actions en 2024); 4 114 504 actions privilégiées de catégorie A, série 5 sont en circulation (4 114 504 actions en 2024); et 7 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 6 sont en circulation (7 000 000 d'actions en 2024).

²⁾ Les parts privilégiées sont divisées en séries et certaines de ces séries permettent la conversion de leurs parts, à raison de une pour une, au gré du porteur comme suit : 7 000 000 de parts privilégiées de série 7 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 8 à partir du 31 janvier 2026); 10 000 000 de parts privilégiées de série 13 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 14 à partir du 30 avril 2028); 8 000 000 de parts privilégiées de série 17 sont en circulation et 6 000 000 de parts privilégiées de série 18 sont en circulation.

³⁾ Comprennent 144 885 607 actions échangeables de BEPC (144 921 168 en 2024) et 34 719 683 actions échangeables de catégorie A.2 (34 719 683 en 2024).

⁴⁾ Les montants échangés intégralement supposent l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables de BEPC et des actions échangeables de catégorie A.2 contre des parts de société en commandite.

DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Le tableau suivant présente les dividendes et distributions déclarés et versés pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	Déclarés		Versés		Déclarés		Versés	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Actions privilégiées de catégorie A	7 \$	6 \$	7 \$	6 \$	14 \$	13 \$	14 \$	13 \$
Billets subordonnés perpétuels	10	10	10	10	20	17	20	17
Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A	9	9	9	9	17	20	17	20
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	542	244	542	244	760	351	760	351
Participation de commandité et distributions incitatives.....	37	33	37	30	76	67	75	63
Parts de société en commandite rachetables/échangeables.....	73	69	73	69	147	139	147	138
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2.....	67	64	67	67	135	129	135	131
Parts de société en commandite	106	101	104	105	214	204	207	199

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Se reporter à la note 19, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements sur ce qui suit :

- *Engagements* – Ententes relatives à l'utilisation de l'eau, de terrains et de barrages, et contrats et modalités relatifs aux acquisitions confirmées de portefeuilles d'exploitation et de projets de développement
- *Éventualités* – Actions en justice, arbitrages et poursuites dans le cours normal des activités et émission de lettres de crédit
- *Garanties* – Nature de toutes les promesses d'indemnisation faites à l'égard de tiers dans le cadre de certaines transactions ou de toutes les garanties données à cet égard

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

En avril 2021, en décembre 2021 et en mars 2024, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur respective de 350 millions \$, 260 millions \$ et 150 millions \$ aux taux fixes de respectivement 4,625 %, 4,875 % et 7,250 %.

Ces billets sont garantis entièrement et inconditionnellement sur une base subordonnée par Brookfield Renewable Partners L.P., BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc. (collectivement, les « filiales garantes »). Les autres filiales d'Énergie Brookfield ne garantissent pas ces titres et sont désignées ci-dessus comme les « filiales non garantes ».

Conformément à la Rule 13-01 de la Regulation S-X de la SEC, les tableaux ci-après présentent les informations financières résumées combinées de Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. et des filiales garantes :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Produits ¹	— \$	— \$	— \$	— \$
Profit brut	—	—	—	—
Produits des dividendes reçus des filiales non garantes	269	29	481	46
Résultat net.....	194	10	300	(22)

¹⁾ Le total des produits d'Énergie Brookfield pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 s'est établi à respectivement 1 692 millions \$ et 3 272 millions \$ (respectivement 1 482 millions \$ et 2 974 millions \$ en 2024).

(EN MILLIONS)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actifs courants ¹	1 340 \$	392 \$
Total de l'actif ^{2,3}	1 515	507
Passifs courants ⁴	8 507	7 259
Total du passif ⁵	9 015	7 698

¹⁾ Le montant à payer par les filiales non garantes s'est élevé à 1 330 millions \$ (383 millions \$ en 2024).

²⁾ Aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024, le total de l'actif d'Énergie Brookfield s'élevait à respectivement 98 601 millions \$ et 94 809 millions \$.

³⁾ Le montant à payer par les filiales non garantes s'est élevé à 1 392 millions \$ (408 millions \$ en 2024).

⁴⁾ Le montant à payer à des filiales non garantes s'est élevé à 7 408 millions \$ (6 629 millions \$ en 2024).

⁵⁾ Le montant à payer par les filiales non garantes s'est élevé à 7 408 millions \$ (6 715 millions \$ en 2024).

ACCORDS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Énergie Brookfield n'a conclu aucun accord hors état de la situation financière qui pourrait raisonnablement avoir une incidence à l'heure actuelle ou à l'avenir sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière, nos produits ou charges, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement qui soit importante pour les investisseurs.

Pour répondre aux fins générales de la Société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve. Au 30 juin 2025, les lettres de crédit émises totalisaient 4 285 millions \$ (2 792 millions \$ en 2024).

PARTIE 6 – PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS HISTORIQUES

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non auditée des huit derniers trimestres :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2025		2024				2023	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Production totale (GWh) – MLT	31 450	30 476	24 779	22 151	24 895	22 514	22 641	16 800
Production totale (GWh) – réelle	30 650	29 008	21 121	18 819	21 467	20 300	17 006	15 870
Production d'énergie renouvelable au prorata (GWh) – MLT.....	9 770	8 999	8 616	8 132	9 522	8 654	8 492	7 110
Production d'énergie renouvelable réelle au prorata (GWh).....	9 542	8 670	6 868	7 320	8 298	8 461	7 045	6 386
Produits.....	1 692 \$	1 580 \$	1 432 \$	1 470 \$	1 482 \$	1 492 \$	1 323 \$	1 179 \$
Résultat net attribuable aux porteurs de parts.....	(112)	(197)	(9)	(181)	(154)	(120)	35	(64)
Résultat de base par part de société en commandite	(0,22)	(0,35)	(0,06)	(0,32)	(0,28)	(0,23)	0,01	(0,14)
Fonds provenant des activités	371	315	304	278	339	296	255	253
Fonds provenant des activités par part	0,56	0,48	0,46	0,42	0,51	0,45	0,38	0,38
Distribution par part de société en commandite	0,37	0,37	0,36	0,36	0,36	0,36	0,34	0,34

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les semestres clos les 30 juin :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté ¹		Fonds provenant des activités ¹	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Hydroélectricité										
Amérique du Nord.....	6 829	6 608	6 796	6 796	632 \$	559 \$	399 \$	371 \$	261 \$	234 \$
Brésil.....	1 950	2 043	1 924	2 028	100	112	73	77	63	66
Colombie.....	1 904	1 364	1 769	1 751	138	151	90	76	44	29
	10 683	10 015	10 489	10 575	870	822	562	524	368	329
Énergie éolienne	4 514	4 236	4 975	4 944	311	324	255	257	170	190
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	2 295	1 829	2 708	2 106	222	213	230	207	163	152
Énergie décentralisée et stockage	720	679	646	551	120	113	179	97	158	78
Solutions durables	—	—	—	—	308	233	107	86	86	75
Siège social	—	—	—	—	—	—	(8)	33	(259)	(189)
Total	18 212	16 759	18 818	18 176	1 831 \$	1 705 \$	1 325 \$	1 204 \$	686 \$	635 \$

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le semestre clos le 30 juin 2025 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
Résultat net	74 \$	2 \$	62 \$	196 \$	(268) \$	95 \$	71 \$	(240) \$	(8) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement.....	200	35	94	445	277	118	23	—	1 192
(Recouvrement) charge d'impôt différé.....	—	—	1	(235)	(32)	61	—	(21)	(226)
(Profit) perte de change et sur les instruments financiers.....	(16)	8	31	(334)	(112)	(30)	(64)	13	(504)
Divers ¹	36	2	5	156	258	25	22	24	528
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	105	105
Charge d'intérêts.....	186	28	170	390	246	102	2	109	1 233
Charge (recouvrement) d'impôt exigible.....	2	5	31	(1)	39	(135)	—	2	(57)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(83)	(7)	(304)	(362)	(178)	(57)	53	—	(938)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	399 \$	73 \$	90 \$	255 \$	230 \$	179 \$	107 \$	(8) \$	1 325 \$

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour le semestre clos le 30 juin 2024 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
Résultat net	119 \$	(38) \$	47 \$	17 \$	(79) \$	(11) \$	3 \$	(216) \$	(158) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement	207	39	74	406	224	65	4	—	1 019
(Charge) recouvrement d'impôt différé	2	(2)	8	(7)	2	—	(1)	(13)	(11)
(Profit) perte de change et sur les instruments financiers	(40)	8	(9)	(147)	5	(7)	(40)	(6)	(236)
Divers ¹	(40)	48	(5)	14	16	(12)	(8)	77	90
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	98	98
Charge d'intérêts	175	30	192	229	164	72	9	94	965
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	2	4	16	19	2	2	—	(1)	44
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(54)	(12)	(247)	(274)	(127)	(12)	119	—	(607)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	371 \$	77 \$	76 \$	257 \$	207 \$	97 \$	86 \$	33 \$	1 204 \$

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités pour les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Résultat net.....	(8) \$	(158) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement	1 192	1 019
(Recouvrement) d'impôt différé.....	(226)	(11)
Profit de change et sur les instruments financiers	(504)	(236)
Divers ¹	528	90
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(296)	(69)
Fonds provenant des activités	686 \$	635 \$

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. La perte de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement avec les fonds provenant des activités par part pour les semestres clos les 30 juin :

	<u>Semestres clos les 30 juin</u>	
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Perte de base par part de société en commandite ¹	(0,58) \$	(0,51) \$
Ajusté en fonction de la quote-part des éléments suivants :		
Charge d'amortissement.....	0,86	0,77
Recouvrement d'impôt différé	(0,10)	(0,05)
Profit de change et sur les instruments financiers.....	(0,03)	(0,11)
Divers ²	0,89	0,86
Fonds provenant des activités par part ³	1,04 \$	0,96 \$

¹⁾ Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 284,3 millions (286,0 millions en 2024).

²⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation des attributs fiscaux de certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités, ainsi que les montants attribuables aux porteurs de parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2.

³⁾ Pour le semestre clos le 30 juin 2025, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 662,4 millions (664,1 millions en 2024), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite.

PARTIE 7 – ESTIMATIONS CRITIQUES, MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES

ESTIMATIONS CRITIQUES ET JUGEMENT CRITIQUE DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés conformément aux IFRS, selon lesquelles il faut procéder à des estimations et faire preuve de jugement relativement à la présentation des actifs, des passifs, des produits, des charges et des éventualités. De l'avis de la direction, aucune des estimations énoncées à la note 1, « Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables », de nos états financiers audités n'est considérée comme une estimation comptable critique aux termes du Règlement canadien 51-102 sur les obligations d'information continue, à l'exception des estimations relatives à l'évaluation des immobilisations corporelles, des instruments financiers, des passifs d'impôt différé, des passifs relatifs au démantèlement et de la dépréciation du goodwill. Ces hypothèses portent sur des estimations des prix futurs de l'électricité, des taux d'actualisation, de la production moyenne à long terme prévue, des taux d'inflation, de l'exercice final, du montant et du moment des frais d'exploitation et du coût en capital, et des taux d'imposition des charges d'impôt futures. Les estimations portent également sur les montants courus à comptabiliser, les provisions, les répartitions des prix des acquisitions, les évaluations de la durée d'utilité, les évaluations des actifs, les tests de dépréciation d'actifs et les estimations liées aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages du personnel. Les estimations reposent sur des données historiques, des tendances actuelles et plusieurs autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Dans le cadre de l'établissement d'estimations, la direction s'appuie sur des renseignements externes et des données observables dans la mesure du possible, appuyés par les analyses internes nécessaires. Ces estimations ont été appliquées d'une manière conforme à celles de la période correspondante de l'exercice précédent et il n'existe aucune tendance, aucun engagement, aucun événement, ni aucune incertitude connue qui, selon nous, influenceront sensiblement sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans ce rapport. Ces estimations subissent l'incidence, entre autres, des prix futurs de l'électricité, des fluctuations des taux d'intérêt, de la volatilité des taux de change et d'autres facteurs, parfois très incertains, comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque ». L'interdépendance de ces facteurs nous empêche de quantifier l'ampleur des répercussions globales de ces fluctuations sur les états financiers d'Énergie Brookfield de façon significative. Ces sources d'incertitude relatives aux estimations touchent à divers degrés pratiquement tous les soldes des comptes d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*. IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'adoption anticipée étant permise. Cette nouvelle norme vise à améliorer la qualité de l'information financière en imposant la présentation dans l'état du résultat net de sous-totaux définis ainsi que la présentation d'informations sur les mesures de la performance définies par la direction et en introduisant de nouveaux principes en matière de regroupement et de ventilation des informations. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de cette norme sur la présentation de ses informations.

Modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») et d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 ») – Classement et évaluation des instruments financiers

Les modifications apportent des précisions sur les exigences relatives au moment de la comptabilisation et de la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique, donnent des directives supplémentaires en ce qui concerne l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers comportant des clauses conditionnelles et ajoutent des informations nouvelles ou modifiées concernant les placements dans des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et les instruments financiers comportant des clauses conditionnelles. Les modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 s'appliquent

aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») et d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 ») – Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles

Les modifications ne s'appliquent qu'aux contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles et précisent l'application du critère « pour utilisation par l'entité » ainsi que l'utilisation de la comptabilité de couverture, et ajoutent de nouvelles obligations d'information quant à l'effet de ces contrats sur la performance financière et les flux de trésorerie de la société en commandite. Les modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Il n'y a à l'heure actuelle aucune modification future aux normes IFRS de comptabilité susceptible d'avoir une incidence importante sur Énergie Brookfield.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du semestre clos le 30 juin 2025 n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, a convenu d'acquérir une participation additionnelle d'au plus 15 % dans Isagen S.A. E.S.P. pour environ 1 milliard \$. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2025. Énergie Brookfield continuera de consolider ce portefeuille.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir une participation de 40 % dans une plateforme d'énergie renouvelable qui comprend des actifs de production décentralisée en exploitation et en construction en Amérique du Sud d'une puissance de 188 MW pour une contrepartie d'environ 28 millions \$ (montant net de 3 millions \$ pour Énergie Brookfield). Sous réserve des modalités de clôture habituelles, la transaction devrait se clôturer au deuxième semestre de 2025.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu des ententes visant la vente de deux participations de 25 % dans un portefeuille d'actifs hydroélectriques en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 450 MW, pour un produit prévu d'environ 522 millions \$ (montant net de 250 millions \$ pour Énergie Brookfield). Cette transaction est sous réserve des modalités de clôture habituelles.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente de sa participation de 50 % dans une entreprise internationale de développement de production décentralisée, pour un produit d'environ 57 millions € (67 millions \$) (montant net de 11 millions € (13 millions \$) pour Énergie Brookfield). Énergie Brookfield comptabilise cette participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir une participation de 100 % dans un portefeuille d'actifs de production décentralisée en Espagne pour un montant d'environ 116 millions € (136 millions \$) (montant net de 23 millions € (27 millions \$) pour Énergie Brookfield). Le portefeuille d'actifs sera fourni en apport à une plateforme de production décentralisée au Royaume-Uni.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de vendre un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation en Australie d'une puissance de 317 MW, pour un produit d'environ 258 millions \$ AU (168 millions \$) (montant net de 24 millions \$ AU (16 millions \$) pour Énergie Brookfield). Sous réserve des modalités de clôture habituelles, la transaction devrait se clôturer au deuxième semestre de 2025.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé la vente d'un portefeuille en Australie d'une puissance de 650 MW comportant des projets d'énergie éolienne, d'énergie solaire et de stockage par batteries en exploitation et en construction qui faisaient déjà l'objet d'une convention d'achat et de vente au moment de l'acquisition de Neoen.

PARTIE 8 – PRÉSENTATION AUX PARTIES PRENANTES ET MESURE DU RENDEMENT

PRÉSENTATION AU PUBLIC INVESTISSEUR

Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés d'Énergie Brookfield comprennent i) les parts de société en commandite sans droit de vote, émises dans le public et détenues par des porteurs de parts publics et par Brookfield, ii) les actions échangeables de BEPC, détenues par des actionnaires publics et par les détenteurs de Brookfield, iii) les actions échangeables de catégorie A.2, détenues par Brookfield, iv) les parts de société en commandite rachetables/échangeables de BRELP, filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et v) la participation de commandité dans BRELP, détenue par Brookfield.

Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et les parts de société en commandite rachetables/échangeables ont les mêmes attributs économiques à tous les égards, sauf que les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 donnent au porteur d'actions, et les parts de société en commandite rachetables/échangeables à Brookfield, le droit de demander que la totalité ou une tranche de ces actions ou parts soient rachetées pour une contrepartie en trésorerie. Cependant, Énergie Brookfield a le droit, à son gré, de régler toute demande de rachat liée aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux actions échangeables de BEPC au moyen de parts de société en commandite, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Par ailleurs, Énergie Brookfield peut, à son gré, satisfaire à une telle demande de rachat liée aux actions échangeables de catégorie A.2 au moyen d'actions échangeables de BEPC ou de parts de société en commandite, au gré de Brookfield, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Les porteurs d'actions échangeables de BEPC émises dans le public et les détenteurs de Brookfield, en tant que porteur d'actions échangeables de BEPC, d'actions échangeables de catégorie A.2 et de parts de société en commandite rachetables/échangeables, ont droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de la société en commandite. Étant donné qu'Énergie Brookfield, à son gré, a le droit de régler toute demande de rachat liée aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite rachetables/échangeables au moyen de parts de société en commandite et toute demande de rachat liée aux actions échangeables de catégorie A.2 au moyen d'actions échangeables de BEPC ou de parts de société en commandite, au gré de Brookfield, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées dans les capitaux propres, et non comme un passif.

Étant donné la caractéristique d'échange mentionnée ci-dessus, nous présentons les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité comme des composantes distinctes des capitaux propres consolidés. Cette présentation n'a aucune incidence sur le total du résultat, sur l'information par part ou par action ni sur le total des capitaux propres consolidés.

Production réelle et moyenne à long terme

Pour les actifs acquis, cédés ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, la production présentée est calculée à partir de la date d'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales et n'est pas annualisée. La production sur une base comparable se rapporte à la production générée par des actifs qui étaient détenus au cours des deux périodes présentées. Pour ce qui est de la Colombie, la production inclut les centrales hydroélectriques et les centrales de cogénération. Le secteur énergie décentralisée et solutions durables comprend la production des centrales de production décentralisée, les actifs de stockage par pompage, la cogénération en Amérique du Nord et les centrales alimentées à la biomasse au Brésil.

La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Amérique du Nord correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 30 ans. La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Colombie correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 20 ans. Pour la quasi-totalité de nos actifs hydroélectriques situés au Brésil, la moyenne à long terme est fondée sur le volume de référence d'électricité attribué à nos centrales et est encadrée de façon à répartir le risque lié à la production entre les producteurs. La moyenne à long terme des actifs éoliens correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données historiques sur la vitesse des vents réalisée sur une période qui couvre habituellement 10 ans. La moyenne à long terme des actifs solaires destinés aux réseaux publics correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur les niveaux de rayonnement solaire des 14 à 20 dernières années enregistrés à l'emplacement de nos projets, combinés aux données de production réelle au cours de la période d'exploitation.

Nous comparons la production réelle à la production moyenne à long terme afin de mettre en évidence l'incidence d'un facteur important qui influe sur la variabilité de nos résultats d'activité. À court terme, nous sommes conscients que les conditions hydrologiques, le régime des vents et le rayonnement solaire varient d'une période à l'autre, mais, au fil du temps, nous nous attendons à ce que nos centrales continuent de produire conformément à leurs moyennes à long terme, lesquelles se sont avérées des indicateurs de rendement fiables.

Le risque d'une production insuffisante au Brésil continue d'être réduit au minimum grâce à notre participation dans le MRE administré par le gouvernement brésilien. Ce programme atténue le risque hydrologique en garantissant à tous les participants qu'ils recevront, à un certain moment, une quantité d'énergie assurée, quel que soit le volume d'énergie réel produit. Le programme répartit le total de l'énergie générée en transférant les surplus des centrales ayant généré un excédent à celles qui génèrent moins que leur énergie assurée. De temps à autre, un faible taux de précipitations dans le réseau du pays pourrait entraîner une diminution temporaire de la production disponible à la vente. Quand une telle situation se produit, nous nous attendons à ce qu'une proportion plus élevée de production thermique soit nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande au pays, ce qui pourrait faire augmenter les prix du marché au comptant dans leur ensemble.

La production des centrales de stockage par pompage et de cogénération en Amérique du Nord dépend grandement des prix du marché plutôt que de la capacité de production de ces centrales. Notre centrale de stockage par pompage en Europe produit de l'électricité sur commande aux termes de nos contrats de services auxiliaires. La production de nos centrales alimentées à la biomasse au Brésil est tributaire de la quantité de canne à sucre récoltée au cours d'une année donnée. Pour ces raisons, nous ne tenons pas compte d'une moyenne à long terme pour ces centrales.

Conventions de vote avec des sociétés affiliées

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles elle a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines participations de production d'énergie renouvelable et de solutions durables, ou elle exerce une influence notable sur celles-ci. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans le cadre de ses activités en Colombie et dans Neoen. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

En ce qui concerne les entités auparavant contrôlées par Brookfield Corporation, les conventions de vote conclues ne représentent pas un regroupement d'entreprises selon IFRS 3, étant donné que Brookfield Corporation contrôle in fine toutes ces entreprises regroupées tant avant qu'après la réalisation de ces transactions. Énergie Brookfield comptabilise ces transactions visant des entités sous contrôle commun, de manière semblable à une fusion d'intérêts communs, méthode selon laquelle il faut présenter l'information financière antérieure aux conventions de vote comme si les transactions avaient toujours existé. Se reporter à la note 1 s) ii), « Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables – Transactions sous contrôle commun » de nos états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2024 pour connaître notre méthode comptable quant aux transactions sous contrôle commun.

MESURE DU RENDEMENT

Informations sectorielles

Nos activités sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire destinée aux réseaux publics, 4) énergie décentralisée et stockage (production décentralisée, stockage par pompage et système de stockage d'énergie par batteries), 5) solutions durables (gaz naturel renouvelable de source agricole, captage et stockage de carbone, recyclage, cogénération, biomasse, services nucléaires, électrocarburants et transformation énergétique), et 6) siège social. L'hydroélectricité est de surcroît sectorisée par région (Amérique du Nord, Colombie et Brésil). Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre Société.

Nous présentons nos résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs. Se reporter à la note 6, « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités.

L'un de nos principaux objectifs est de dégager des flux de trésorerie stables et croissants tout en réduisant au minimum le risque pour toutes les parties prenantes. Nous surveillons notre rendement à cet égard au moyen de trois mesures clés : i) le résultat net; ii) le résultat avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »); et iii) les fonds provenant des activités.

Il est important de souligner que le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités sont des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés et en tant qu'outils d'analyse elles comportent des limites. Nous fournissons ci-après de l'information supplémentaire sur la façon dont nous calculons le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités. Nous fournissons également le rapprochement du résultat net. Se reporter à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « Partie 6 – Principales informations trimestrielles – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

Informations au prorata

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont présentés au prorata. Au prorata, les informations reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent une perspective des porteurs de parts que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Charge d'impôt exigible et Divers sont des éléments qui diffèrent des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) tiennent compte de la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment, 2) ne tiennent pas compte de la quote-part du résultat des participations consolidées que la Société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment, et puis que 3) les autres produits comprennent, sans s'y limiter, notre quote-part dans les couvertures de change et autres couvertures réglées, les produits tirés des actifs financiers et des investissements structurés dans les solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits réalisés à la cession d'actifs secondaires et d'actifs récemment développés que nous avons monétisés afin de refléter la valeur économique engendrée par nos activités de développement, soit la conception, la construction et la commercialisation d'une nouvelle capacité d'énergie renouvelable et la vente de ces actifs à des acheteurs de capitaux à faible coût, ce qui pourrait autrement ne pas être reflété dans notre compte consolidé de résultats.

En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- les montants présentés dans les postes distincts sont obtenus en fonction du pourcentage global de la participation financière et ne sont pas nécessairement représentatifs du droit à l'égard des actifs et des passifs ou des produits et des charges;
- les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode que nous pour calculer leurs résultats au prorata.

En raison de ces limites, notre information financière au prorata ne doit pas être considérée distinctement de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dans ses états financiers. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des états financiers de montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle n'éteint pas les droits établis d'Énergie Brookfield sur ces éléments pas plus qu'il n'annule son exposition à ceux-ci.

Sauf indication contraire, l'information à l'égard de la puissance en mégawatts (« MW ») attribuable aux centrales d'Énergie Brookfield, y compris les actifs en développement, est présentée sur une base consolidée, notamment aussi dans le cas des centrales dont Énergie Brookfield détient le contrôle ou exerce un contrôle conjoint sur la centrale en question.

Résultat net

Le résultat net est calculé selon les IFRS.

Le résultat net est une mesure importante de rentabilité, notamment parce qu'il a une définition normalisée conformément aux IFRS. Selon les IFRS, la présentation du résultat net pour notre Société donne souvent lieu à la comptabilisation d'une perte même si les flux de trésorerie sous-jacents générés par les actifs sont appuyés par des marges élevées et des conventions d'achat d'électricité à long terme stables. Cela ressort du fait que selon les règles de comptabilisation, nous devons comptabiliser un niveau d'amortissement à l'égard de nos actifs beaucoup plus élevé que nos dépenses d'investissement de maintien.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le rendement d'exploitation des entreprises.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux porteurs de parts de société en commandite privilégiées et aux porteurs de billets subordonnés perpétuels ainsi que d'autres éléments généralement ponctuels. Énergie Brookfield fait des ajustements en fonction de ces facteurs, puisqu'ils peuvent être hors trésorerie, inhabituels ou ne pas faire partie des facteurs utilisés par la direction pour évaluer le rendement d'exploitation. Énergie Brookfield tient compte des autres produits dans le calcul du BAIIA ajusté afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement réalisé cumulatif des placements, y compris tout ajustement latent de juste valeur qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le BAIIA ajusté de la période considérée.

Énergie Brookfield estime que la présentation de cette mesure facilitera l'évaluation par l'investisseur de notre rendement financier et de notre rendement d'exploitation sur une base attribuable.

Fonds provenant des activités

Les fonds provenant des activités représentent une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le résultat d'exploitation net avant l'incidence de certains éléments variables qui n'ont en général aucune incidence financière ou des éléments qui ne sont pas directement liés au rendement d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex., les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels ayant un effet de trésorerie) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante hors trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes. Énergie Brookfield tient compte des autres produits afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement cumulé réalisé sur les placements, y compris tout ajustement latent de juste valeur qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété pour la période considérée. Pour ses états financiers consolidés intermédiaires non audités, Énergie Brookfield utilise le modèle de la réévaluation conformément à IAS 16, Immobilisations corporelles, selon lequel l'amortissement est établi à partir d'un montant réévalué, ce qui réduit le caractère comparable avec nos pairs qui ne présentent pas leurs résultats selon les IFRS publiées par l'IASB ou qui n'ont pas adopté le modèle de la réévaluation pour évaluer les immobilisations corporelles. La direction ajoute l'impôt différé, car, à son avis, cet élément ne reflète pas la valeur actualisée des obligations fiscales réelles qu'elle prévoit qu'Énergie Brookfield engagera sur un horizon à long terme.

Énergie Brookfield estime que cette analyse et la présentation des fonds provenant des activités permettront à l'investisseur de mieux comprendre le rendement d'Énergie Brookfield. Les fonds provenant des activités par part ne sauraient se substituer au résultat par action comme mesure de rendement et ne sont pas représentatifs des montants disponibles aux fins de distribution.

Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celle des fonds provenant des activités utilisée par d'autres entités ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »). En outre, cette mesure n'est pas utilisée par le principal décideur opérationnel pour évaluer les liquidités d'Énergie Brookfield.

Dettes au prorata

La dette au prorata est présentée en fonction de la quote-part des obligations relatives aux emprunts liés aux participations d'Énergie Brookfield dans diverses entreprises comprises dans le portefeuille. Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. La dette au prorata est présentée parce que la direction est d'avis qu'elle aide les investisseurs et les analystes à estimer la performance globale et à comprendre l'endettement lié spécifiquement à la quote-part revenant à Brookfield de son capital investi dans un placement donné. Analysée avec le BAIIA ajusté au prorata, la dette au prorata devrait fournir de l'information utile quant à la façon dont Énergie Brookfield a financé les actifs de ses activités. La direction est d'avis que l'information financière au prorata, lorsqu'elle est lue avec les résultats présentés selon les IFRS d'Énergie Brookfield, y compris la dette consolidée, offre une évaluation plus utile de la performance des activités d'Énergie Brookfield et de la gestion du capital. En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- Les montants de la dette au prorata ne représentent pas l'obligation consolidée relative à la dette sous-jacente d'un placement consolidé. Si un projet donné ne génère pas des flux de trésorerie suffisants pour régler l'intégralité des paiements liés à la dette connexe, la direction peut décider, à sa discrétion, de régler l'insuffisance au moyen d'une injection de capitaux en vue d'éviter un manquement à l'obligation. Une telle insuffisance pourrait ne pas être apparente ou ne pas être équivalente à l'écart entre le BAIIA ajusté au prorata global de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield et la dette au prorata globale de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield.
- Les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode pour calculer la dette au prorata.

En raison de ces limites, l'information financière au prorata d'Énergie Brookfield ne doit pas être considérée distinctement des états financiers d'Énergie Brookfield préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

PARTIE 9 – MISE EN GARDE

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, concernant les activités et l'exploitation d'Énergie Brookfield. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des directives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport portent notamment, sans s'y limiter, sur la qualité des actifs d'Énergie Brookfield et la résilience des flux de trésorerie qu'ils généreront, notre performance financière prévue, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, nos perspectives de croissance future et notre profil de distribution, notre accès aux capitaux ainsi que les distributions et les dividendes futurs versés aux porteurs de parts de société en commandite et d'actions échangeables de BEPC. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être repérés par l'utilisation de mots comme « prévoit », « s'attend à », « planifie », « cherche à », « estime », « a l'intention de », « anticipe », « croit », « a tendance à », « continue », « essaie », « susceptible », « principalement », « approximativement », « environ », « vise », « s'efforce », « cible » ou encore de dérivés de ces mots et expressions ou d'énoncés selon lesquels certains événements, mesures ou résultats « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » respectivement se produire, avoir lieu ou être atteints, ou se produiront, auront lieu ou seront atteints. Ces énoncés prospectifs et cette information ne portent pas sur des faits historiques; ils reflètent plutôt nos attentes actuelles au sujet de résultats ou d'événements futurs et sont fondés sur l'information dont nous disposons actuellement et sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables. Bien que nous croyions que les résultats, le rendement et les réalisations futurs prévus expressément ou implicitement par les énoncés prospectifs et les informations figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance indue à ces informations et énoncés prospectifs, puisqu'ils comportent des hypothèses, des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus par suite desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels peuvent différer de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus que ces informations et énoncés prospectifs expriment ou laissent entendre. Ces croyances, ces hypothèses et ces attentes peuvent changer en raison de nombreux événements ou facteurs éventuels, dont certains nous sont inconnus ou sont indépendants de notre volonté. Si un changement survenait, nos activités, notre situation financière, nos liquidités et nos résultats d'exploitation ainsi que nos plans et stratégies pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés dans notre information prospective et dans les déclarations prospectives du présent rapport.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit : des conditions économiques générales et des risques économiques, y compris des variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, de l'inflation et de la volatilité dans les marchés financiers; la variation de la disponibilité des ressources en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales d'énergie renouvelable; l'offre, la demande, la volatilité et la commercialisation au sein des marchés de l'énergie; les changements dans les politiques et incitatifs gouvernementaux relatifs aux secteurs de l'énergie renouvelable et des solutions durables; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les contrats qui viennent à échéance (y compris les CAÉ, les conventions de garantie ou les contrats à long terme semblables entre un vendeur et un acheteur de production d'énergie électrique); l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille d'énergie renouvelable ou une modification du profil des contrats de projets d'énergie renouvelable futurs; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; la capacité de respecter, de remplacer ou de renouveler les concessions, les permis et d'autres approbations gouvernementales nécessaires pour continuer d'exploiter ou de développer nos projets; le fait que nos droits réels immobiliers pourraient être menacés par les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail qui sont supérieurs à ceux qui nous sont accordés; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales actuelles et de nos nouveaux projets en développement; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les pannes d'équipement et les défis d'approvisionnement; les incidences négatives des pressions inflationnistes; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; notre dépendance aux systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait exposer notre groupe à des cyberattaques; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; les risques liés à la commercialisation de l'énergie et notre capacité à gérer le risque financier et le risque sur marchandises; la fin du programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien ou tout changement à ce programme; le fait d'être partie à des litiges et autres différends et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes réglementaires et gouvernementaux; le non-respect des obligations par les contreparties à nos contrats; le temps et l'argent consacrés à faire respecter les contrats par les contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; le resserrement de la réglementation relativement à nos activités; les nouvelles initiatives réglementaires liées au développement durable et aux facteurs ESG; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition future de projets dans de nouveaux marchés; les cas de force majeure; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; le fait que les technologies

récemment mises au point ou les nouveaux secteurs d'activité dans lesquels nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; la gestion inefficace des ressources humaines; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; l'incidence sur les droits humains de nos activités d'affaires; le resserrement de la réglementation et l'opposition de tiers relativement aux clients et aux activités de notre entreprise de services d'énergie nucléaire; l'incapacité du secteur de l'énergie nucléaire à prendre de l'expansion; l'indemnisation insuffisante de nos activités de services nucléaires; notre incapacité à financer nos activités et à financer la croissance en raison de la conjoncture des marchés des capitaux ou notre incapacité à réaliser des mesures de recyclage des capitaux; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les conventions de prêt, de crédit et de sûreté; la révision de nos cotes de crédit; la création d'une dette à multiples paliers au sein de notre structure organisationnelle; les restrictions à l'égard de notre capacité à exercer certaines activités ou à faire des distributions en raison de nos dettes; l'évolution défavorable des taux de change et l'incapacité de notre groupe à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères au moyen de notre stratégie de couverture ou d'une tout autre façon; notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les transactions; l'instabilité politique ou les changements de politique gouvernementale qui nuiraient à nos activités ou à nos actifs; l'évolution de nos activités actuelles, y compris au moyen de placements futurs dans les solutions durables; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos transactions ou de nos acquisitions; notre incapacité à développer des projets figurant dans notre portefeuille de développement; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos installations de production et les risques liés aux arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coentrepreneurs; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements, y compris sur certains investissements que nous avons faits par l'intermédiaire de nos coentreprises, partenariats, consortiums ou conventions structurées; l'acquisition de sociétés en difficulté financière qui pourraient nous faire courir des risques accrus; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; les cas de fraude, de subordination ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défectueux et les restrictions des investissements étrangers directs; notre dépendance envers Brookfield et l'importante influence de celle-ci sur nous; la décision de Brookfield de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield, y compris en raison de conflits d'intérêts; le départ de certains ou de tous les principaux professionnels de Brookfield; le fait que Brookfield agisse d'une façon qui ne soit pas dans notre intérêt ou de celui de nos actionnaires ou porteurs de parts; notre incapacité à résilier la convention-cadre de services et la responsabilité limitée du fournisseur de services en vertu de nos ententes avec ce dernier; la relation de Brookfield avec des entreprises autonomes (dont Oaktree); les changements dans la façon dont Brookfield choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; les changements dans le montant en espèces que nous pouvons distribuer à nos porteurs de parts; les ventes et émissions futures de nos titres occasionneront une dilution pour les porteurs de titres actuels et même la perception de la réalisation de ces ventes ou émissions pourrait faire chuter le cours des parts de BEP ou des actions échangeables de BEPC; les variations du cours des parts de BEP et des actions échangeables de BEPC; l'incapacité de nos porteurs de parts à participer à la gestion de BEP; la capacité limitée des porteurs de parts à obtenir une instance judiciaire favorable pour les litiges liés à BEP ou à exécuter des jugements contre nous; notre dépendance à l'égard des filiales pour fournir les fonds nécessaires au paiement des distributions; les risques de change associés aux distributions de BEP; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; le fait d'être considérés comme une société de placement en vertu de la loi Investment Company Act; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; les changements dans le droit fiscal ou la pratique fiscale ainsi que les autres facteurs décrits dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F, y compris ceux énoncés à la rubrique 3.D, « Facteurs de risque ».

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent rapport, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle du présent rapport. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F et tout autre risque et facteur décrit dans ce formulaire.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent rapport comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus et normalisés selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Plus particulièrement, notre définition des fonds provenant des activités peut être différente de la définition utilisée par d'autres sociétés ainsi que de la définition utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »), entre autres parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les PCGR des États-Unis et non sur les IFRS. Nous croyons que le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités ou les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Ces mesures non conformes aux IFRS reflètent la façon dont nous gérons nos activités et, à notre avis, permettent aux investisseurs et autres lecteurs de mieux les comprendre.

Notre rapport de gestion présente des rapprochements du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part avec le résultat net. Nous présentons également, à la note 6, « Informations sectorielles », des états financiers consolidés intermédiaires non audités, un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par rapport au résultat net.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ
(EN MILLIONS)

	Note	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	1 907 \$	3 135 \$
Liquidités soumises à restrictions.....	16	301	286
Créances clients et autres actifs courants.....	17	2 464	2 124
Actifs liés à des instruments financiers	5	327	368
Montants à recevoir de parties liées	20	1 051	873
Actifs détenus en vue de la vente	4	1 756	2 049
		7 806	8 835
Actifs liés à des instruments financiers	5	3 021	3 054
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	3 709	2 740
Immobilisations corporelles à la juste valeur	8	76 351	73 475
Goodwill.....	13	6 133	5 434
Actifs d'impôt différé.....		394	330
Autres actifs non courants.....		1 187	941
Total de l'actif.....		98 601 \$	94 809 \$
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	18	2 549 \$	2 104 \$
Passifs liés à des instruments financiers	5	899	636
Montants à payer à des parties liées	20	7 130	4 855
Emprunts de la société mère.....	9	866	709
Emprunts sans recours.....	9	5 295	5 005
Provisions.....		74	220
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente.....	4	886	1 036
		17 699	14 565
Passifs liés à des instruments financiers.....	5	2 760	2 790
Emprunts de la société mère	9	3 697	3 093
Emprunts sans recours	9	27 895	25 583
Passifs d'impôt différé		8 682	8 439
Provisions		1 318	1 215
Montants à payer à des parties liées	20	1 064	592
Autres passifs non courants.....		2 159	2 076
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	10	23 627	26 168
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	10	47	50
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	2 280	2 457
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2.....	10	2 106	2 269
Actions privilégiées.....	10	568	537
Billets subordonnés perpétuels.....	10	737	737
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	11	634	634
Capitaux propres des commanditaires.....	12	3 328	3 604
Total des capitaux propres.....		33 327	36 456
Total du passif et des capitaux propres.....		98 601 \$	94 809 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR PART)	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2025	2024	2025	2024
Produits.....	20	1 692 \$	1 482 \$	3 272 \$	2 974 \$
Autres produits		62	62	232	96
Coûts d'exploitation directs ¹		(699)	(618)	(1 374)	(1 252)
Coûts de service de gestion.....	20	(56)	(53)	(105)	(98)
Charge d'intérêts.....	9	(624)	(489)	(1 233)	(965)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	(57)	(25)	(73)	(58)
Profit de change et sur les instruments financiers	5	255	116	504	236
Charge d'amortissement	8	(609)	(517)	(1 192)	(1 019)
Divers		(61)	(27)	(322)	(39)
(Charge) recouvrement d'impôt					
Exigible.....	7	16	(16)	57	(44)
Différé.....	7	181	(3)	226	11
		197	(19)	283	(33)
Résultat net		100 \$	(88) \$	(8) \$	(158) \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	186 \$	41 \$	250 \$	66 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	10	35	30	70	63
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	(44)	(54)	(112)	(99)
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2	10	(40)	(51)	(103)	(92)
Actions privilégiées	10	7	6	14	13
Billets subordonnés perpétuels	10	10	10	20	17
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	9	9	17	20
Capitaux propres des commanditaires	12	(63)	(79)	(164)	(146)
		100 \$	(88) \$	(8) \$	(158) \$
Perte de base et diluée par part de société en commandite.....		(0,22) \$	(0,28) \$	(0,58) \$	(0,51) \$

¹⁾ Les coûts d'exploitation directs ne comprennent pas la charge d'amortissement présentée ci-dessous.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2025	2024	2025	2024
Résultat net.....		100 \$	(88) \$	(8) \$	(158) \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluation des immobilisations corporelles.....	8	65	(96)	109	(121)
Écart actuariel sur les régimes à prestations définies		3	2	3	4
Charge d'impôt différé sur les éléments ci-dessus...		(97)	—	(119)	(3)
Profit latent (perte latente) sur les placements dans des titres de capitaux propres.....	5	—	(1)	1	(1)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	25	3	12	3
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		(4)	(92)	6	(118)
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés en résultat net					
Écart de conversion		540	(697)	1 161	(938)
Profit (perte) de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie.....	5	(69)	(88)	23	(262)
Profit latent (perte latente) sur les swaps de change – couverture d'un investissement net.....	5	(263)	124	(470)	146
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net.....	5	(3)	(33)	2	(62)
Recouvrement (charge) d'impôt différé sur les éléments ci-dessus		33	7	18	31
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	18	(8)	38	(21)
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure		256	(695)	772	(1 106)
Autres éléments du résultat global.....		252	(787)	778	(1 224)
Résultat global.....		352 \$	(875) \$	770 \$	(1 382) \$
Résultat global attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	10	230 \$	(488) \$	678 \$	(760) \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	10	36	29	72	61
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	8	(128)	(18)	(210)
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2.....	10	8	(120)	(17)	(195)
Actions privilégiées	10	38	1	45	(5)
Billets subordonnés perpétuels	10	10	10	20	17
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	9	9	17	20
Capitaux propres des commanditaires	11	13	(188)	(27)	(310)
		352 \$	(875) \$	770 \$	(1 382) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global						Participations ne donnant pas le contrôle								
	Capitaux propres des commanditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des commanditaires	Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	Actions privilégiées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables/ détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 mars 2025.....	(2 951) \$	(794) \$	7 173 \$	3 \$	(3) \$	— \$	3 428 \$	634 \$	537 \$	737 \$	2 167 \$	23 717 \$	48 \$	2 346 \$	33 614 \$
Résultat net	(63)	—	—	—	—	—	(63)	9	7	10	(40)	186	35	(44)	100
Autres éléments du résultat global.....	—	16	68	1	(10)	1	76	—	31	—	48	44	1	52	252
Titres de capitaux propres rachetés pour annulation (note 12).....	(8)	—	—	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	—	—	(8)
Apports en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 357	—	—	1 357
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(358)	—	—	(358)
Acquisition	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(194)	—	—	(194)
Cession (note 3).....	5	—	(5)	—	—	—	—	—	—	—	—	(594)	—	—	(594)
Distributions ou dividendes déclarés	(106)	—	—	—	—	—	(106)	(9)	(7)	(10)	(67)	(542)	(37)	(73)	(851)
Régime de réinvestissement des distributions	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1
Divers	3	1	(6)	—	3	(1)	—	—	—	—	(2)	11	—	(1)	8
Variation au cours de la période...	(168)	17	57	1	(7)	—	(100)	—	31	—	(61)	(90)	(1)	(66)	(287)
Solde au 30 juin 2025	(3 119) \$	(777) \$	7 230 \$	4 \$	(10) \$	— \$	3 328 \$	634 \$	568 \$	737 \$	2 106 \$	23 627 \$	47 \$	2 280 \$	33 327 \$
Solde au 31 mars 2024.....	(2 305) \$	(735) \$	6 736 \$	2 \$	20 \$	1 \$	3 719 \$	760 \$	570 \$	738 \$	2 336 \$	18 669 \$	52 \$	2 529 \$	29 373 \$
Résultat net	(79)	—	—	—	—	—	(79)	9	6	10	(51)	41	30	(54)	(88)
Autres éléments du résultat global.....	—	(80)	(17)	—	(12)	—	(109)	—	(5)	—	(69)	(529)	(1)	(74)	(787)
Titres de capitaux propres rachetés pour annulation	(24)	—	—	—	—	—	(24)	—	—	—	—	—	—	—	(24)
Apports en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	344	—	—	344
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(151)	—	—	(151)
Rachat de parts de société en commandite privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(131)	—	—	—	—	—	—	(131)
Cession.....	3	—	(3)	—	—	—	—	—	—	—	—	(35)	—	—	(35)
Distributions ou dividendes déclarés	(101)	—	—	—	—	—	(101)	(9)	(6)	(10)	(64)	(244)	(33)	(69)	(536)
Régime de réinvestissement des distributions	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Divers	17	2	(12)	—	—	—	7	5	—	—	—	4	—	(2)	14
Variation au cours de la période...	(182)	(78)	(32)	—	(12)	—	(304)	(126)	(5)	—	(184)	(570)	(4)	(199)	(1 392)
Solde au 30 juin 2024	(2 487) \$	(813) \$	6 704 \$	2 \$	8 \$	1 \$	3 415 \$	634 \$	565 \$	738 \$	2 152 \$	18 099 \$	48 \$	2 330 \$	27 981 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capitaux propres des commanditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des commanditaires	Capitaux propres des commanditaires détendant des parts privilegiées	Actions privilegiées	Billets subordonnés perpetuels	Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2024	(2 774) \$	(859) \$	7 237 \$	4 \$	(4) \$	— \$	3 604 \$	634 \$	537 \$	737 \$	2 269 \$	26 168 \$	50 \$	2 457 \$	36 456 \$
Résultat net	(164)	—	—	—	—	—	(164)	17	14	20	(103)	250	70	(112)	(8)
Autres éléments du résultat global	—	79	63	1	(7)	1	137	—	31	—	86	428	2	94	778
Titres de capitaux propres rachetés pour annulation (note 12)	(34)	—	—	—	—	—	(34)	—	—	—	—	—	—	—	(34)
Apports en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 829	—	—	1 829
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(462)	—	—	(462)
Acquisitions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(3 166)	—	—	(3 166)
Cessions (note 3)	50	—	(50)	—	—	—	—	—	—	—	—	(594)	—	—	(594)
Distributions ou dividendes déclarés	(214)	—	—	—	—	—	(214)	(17)	(14)	(20)	(135)	(760)	(76)	(147)	(1 383)
Régime de réinvestissement des distributions	3	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	3
Divers	14	3	(20)	(1)	1	(1)	(4)	—	—	—	(11)	(66)	1	(12)	(92)
Variation au cours de la période	(345)	82	(7)	—	(6)	—	(276)	—	31	—	(163)	(2 541)	(3)	(177)	(3 129)
Solde au 30 juin 2025	(3 119) \$	(777) \$	7 230 \$	4 \$	(10) \$	— \$	3 328 \$	634 \$	568 \$	737 \$	2 106 \$	23 627 \$	47 \$	2 280 \$	33 327 \$
Solde au 31 décembre 2023	(2 118) \$	(701) \$	6 743 \$	2 \$	36 \$	1 \$	3 963 \$	760 \$	583 \$	592 \$	2 479 \$	18 863 \$	55 \$	2 684 \$	29 979 \$
Résultat net	(146)	—	—	—	—	—	(146)	20	13	17	(92)	66	63	(99)	(158)
Autres éléments du résultat global	—	(115)	(22)	—	(27)	—	(164)	—	(18)	—	(103)	(826)	(2)	(111)	(1 224)
Émission de titres de capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	146	—	—	—	—	146
Titres de capitaux propres rachetés pour annulation	(52)	—	—	—	—	—	(52)	—	—	—	—	—	—	—	(52)
Apports en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	511	—	—	511
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(167)	—	—	(167)
Rachat de parts de société en commandite privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(131)	—	—	—	—	—	—	(131)
Cession	3	—	(3)	—	—	—	—	—	—	—	—	(35)	—	—	(35)
Distributions ou dividendes déclarés	(204)	—	—	—	—	—	(204)	(20)	(13)	(17)	(129)	(351)	(67)	(139)	(940)
Régime de réinvestissement des distributions	4	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	4
Divers	26	3	(14)	—	(1)	—	14	5	—	—	(3)	38	(1)	(5)	48
Variation au cours de la période	(369)	(112)	(39)	—	(28)	—	(548)	(126)	(18)	146	(327)	(764)	(7)	(354)	(1 998)
Solde au 30 juin 2024	(2 487) \$	(813) \$	6 704 \$	2 \$	8 \$	1 \$	3 415 \$	634 \$	565 \$	738 \$	2 152 \$	18 099 \$	48 \$	2 330 \$	27 981 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2025	2024	2025	2024
Activités d'exploitation					
Résultat net		100 \$	(88) \$	(8) \$	(158) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :					
Charge d'amortissement	8	609	517	1 192	1 019
Profit latent de change et sur les instruments financiers	5	(301)	(122)	(489)	(239)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	57	25	73	58
Charge (recouvrement) d'impôt différé	7	(181)	3	(226)	(11)
Autres éléments sans effet de trésorerie		104	37	175	93
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	27	7	64	8
		415	379	781	770
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées	20	142	26	186	84
Variation nette des soldes du fonds de roulement		(178)	(174)	(201)	(299)
		379	231	766	555
Activités de financement					
Produit tiré des billets à moyen terme	9	—	—	307	297
Produit tiré des billets hybrides	9	184	—	184	—
Remboursement de billets à moyen terme	9	(291)	—	(291)	—
Facilités de crédit de la société mère, montant net	9	169	300	(71)	300
Papier commercial, montant net	9	231	80	435	556
Produit tiré des emprunts sans recours	9, 20	3 885	2 161	7 127	4 039
Remboursement des emprunts sans recours	9, 20	(3 061)	(1 359)	(5 266)	(4 205)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	1 357	325	1 829	492
Remboursements de capital aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	(358)	(187)	(462)	(203)
Émission de titres de capitaux propres et frais connexes	10, 12	—	—	—	146
Remboursement et rachat de titres de capitaux propres	11, 12	(7)	(155)	(34)	(183)
Distributions versées :					
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels					
	10, 11	(568)	(269)	(811)	(401)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP et aux actionnaires de Brookfield Renewable Corporation					
	10, 12	(281)	(271)	(564)	(531)
Entrées de trésorerie provenant de parties liées	20	3 336	84	5 470	1 349
Sorties de trésorerie attribuées à des parties liées	20	(2 038)	(201)	(3 105)	(327)
		2 558	508	4 748	1 329
Activités d'investissement					
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise					
		(1 686)	—	(4 429)	(11)
Investissement dans les immobilisations corporelles	2	(1 478)	(820)	(3 024)	(1 660)
Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	8	(29)	(74)	(56)	(72)
Produit de la cession d'actifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés	14	(6)	190	530	190
Achats d'actifs financiers	3	(30)	(254)	(97)	(259)
Produit tiré des actifs financiers	5	331	88	346	93
Liquidités soumises à restrictions et autres	5	(168)	(24)	(127)	(10)
		(3 066)	(894)	(6 857)	(1 729)
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
(Diminution) augmentation		(129)	(155)	(1 343)	155
(Perte) profit de change sur la trésorerie		65	(27)	121	(44)
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente		16	(5)	(6)	(16)
Solde au début de la période		1 955	1 423	3 135	1 141
Solde à la fin de la période		1 907 \$	1 236 \$	1 907 \$	1 236 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :					
Intérêts payés		640 \$	523 \$	1 164 \$	944 \$
Intérêts reçus		35 \$	29 \$	53 \$	53 \$
Impôts sur le résultat payés		38 \$	31 \$	63 \$	70 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables principalement en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie-Pacifique (« APAC »).

Sauf indication contraire, « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, y compris Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »). Sauf indication contraire, « la société en commandite » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, à l'exclusion de BEPC.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que la société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Corporation (« Brookfield Corporation »). Brookfield Corporation et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, et sauf indication contraire, y compris Brookfield Asset Management Ltd. (« Brookfield Asset Management »), sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans les présents états financiers. Le terme « détenteurs de Brookfield » désigne Brookfield, Brookfield Wealth Solutions (auparavant Brookfield Reinsurance) et leurs parties liées.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par les détenteurs de Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BEPC ») de BEPC détenues par le public et par Brookfield Wealth Solutions, les actions échangeables de catégorie A.2 (les « actions échangeables de catégorie A.2 ») de Brookfield Renewable Holdings Corporation (« BRHC ») détenues par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité »). Les porteurs des parts de société en commandite, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et des actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011, dans sa version modifiée de temps à autre.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

Les parts de société en commandite sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 7, série 13 et série 18 d'Énergie

Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.G », « BEP.PR.M » et « BEP.PR.R ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A de série 17 sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP.PR.A ». Les billets subordonnés perpétuels sont négociés à la Bourse de New York sous les symboles « BEPH », « BEPI », et « BEPJ ».

Les actions échangeables de BEPC sont négociées sous le symbole « BEPC » à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto.

Notes des états financiers consolidés	Page
1. Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables	69
2. Acquisitions	70
3. Cession d'actifs	71
4. Actifs détenus en vue de la vente	72
5. Gestion des risques et instruments financiers	73
6. Informations sectorielles	76
7. Impôts sur le résultat	83
8. Immobilisations corporelles	84
9. Emprunts	86
10. Participations ne donnant pas le contrôle	88
11. Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	92
12. Capitaux propres des commanditaires	93
13. Goodwill	94
14. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	94
15. Trésorerie et équivalents de trésorerie	95
16. Liquidités soumises à restrictions	95
17. Créances clients et autres actifs courants	95
18. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	96
19. Engagements, éventualités et garanties	96
20. Transactions entre parties liées	98
21. Filiales faisant appel public à l'épargne	101
22. Événements postérieurs à la date de clôture	102

1. MODE DE PRÉSENTATION ET INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Certaines informations et notes complémentaires normalement incluses dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2024 d'Énergie Brookfield. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2024.

Les résultats figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée le 1^{er} août 2025 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, nommément BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « £ », « R\$ », « COP », « INR », « CNY », « KRW » et \$ AU renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, à la livre sterling, au réal, au peso colombien, à la roupie indienne, au yuan, au won sud-coréen et au dollar australien.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

b) Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

c) Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il a des droits sur des rendements variables ou qu'il est exposé à ceux-ci en raison de son lien avec l'entité émettrice, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées distinctement dans les capitaux propres aux états consolidés intermédiaires de la situation financière.

d) Modifications futures de méthodes comptables

IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*. IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'adoption anticipée étant permise. Cette nouvelle norme vise à améliorer la qualité de l'information financière en imposant la présentation dans l'état du résultat net de sous-totaux définis ainsi que la présentation d'informations sur les mesures de la performance définies par la direction et en introduisant de nouveaux principes en matière de regroupement et de ventilation des informations. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de cette norme sur la présentation de ses informations.

Modifications d'IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 ») et d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir (« IFRS 7 ») – Classement et évaluation des instruments financiers

Les modifications apportent des précisions sur les exigences relatives au moment de la comptabilisation et de la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique, fournissent des indications supplémentaires pour apprécier les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers

comportant des clauses conditionnelles et ajoutent des informations nouvelles ou modifiées concernant les placements dans des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et les instruments financiers comportant des clauses conditionnelles. Les modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Modifications d'IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 ») et d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir (« IFRS 7 ») – Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles

Les modifications ne s'appliquent qu'aux contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles et précisent l'application du critère « pour utilisation par l'entité » ainsi que l'utilisation de la comptabilité de couverture, et ajoutent de nouvelles obligations d'information quant à l'effet de ces contrats sur la performance financière et les flux de trésorerie de la société en commandite. Les modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Il n'y a pas à l'heure actuelle aucune modification future aux Normes IFRS de comptabilité susceptible d'avoir une incidence importante sur Énergie Brookfield.

2. ACQUISITIONS

Neoen

En décembre 2024, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 53 % conférant le contrôle de Neoen, promoteur mondial de projets d'énergie renouvelable de premier plan coté en Bourse dont le siège social est établi en France, pour un produit de 3,2 milliards € (3,4 milliards \$) (montant net prévu de 258 millions € (269 millions \$) pour Énergie Brookfield) (l'« investissement initial »). Neoen détient des actifs d'énergie renouvelable et de stockage d'énergie en exploitation et en construction d'une puissance de 8 GW et un portefeuille de projets en développement d'une puissance de 20 GW. À la suite de la clôture de l'investissement initial, le consortium a été tenu de procéder à une offre publique d'achat en trésorerie obligatoire pour les actions et les obligations convertibles restantes de Neoen, au même prix d'achat par action versé pour l'acquisition de la participation donnant le contrôle de 53 %.

En janvier 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a acquis 21 214 001 actions et 1 103 895 obligations convertibles supplémentaires de Neoen sur le marché libre, au cours de la période précédant l'offre publique, pour un montant de 901 millions € (926 millions \$) (montant net prévu de 72 millions € (74 millions \$) pour Énergie Brookfield). Compte tenu des achats effectués au cours de la période précédant l'offre publique, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, détenait une participation d'environ 67 %.

En mars 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'offre publique d'achat en trésorerie obligatoire, aux termes de laquelle un total de 46 084 401 actions et 2 578 731 obligations convertibles de Neoen ont été acquises en contrepartie de 2,3 milliards € (2,4 milliards \$) (montant net prévu de 182 millions € (194 millions \$) pour Énergie Brookfield). Compte tenu de l'offre publique d'achat en trésorerie obligatoire, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, détenait une participation d'environ 98 % au 31 mars 2025.

En avril 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé une procédure d'éviction visant l'acquisition des actions de Neoen qui avaient été exclues de l'offre, ce qui a eu pour résultat la radiation des titres de Neoen de la Bourse Euronext Paris. Compte tenu de la procédure d'éviction, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, détient une participation de 100 % au 30 juin 2025.

Les coûts de transaction liés à l'acquisition, y compris les droits de timbre découlant de l'atteinte des seuils de propriété établis dans certains territoires où Neoen exerce ses activités, ont totalisé 135 millions \$, dont 125 millions \$ ont été engagés en 2025. Ces coûts ont été comptabilisés au poste Divers dans le compte consolidé de résultat.

Portefeuille d'énergies renouvelables aux États-Unis

Le 29 mai 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 100 % dans une société pleinement intégrée se spécialisant dans le développement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable aux États-Unis en contrepartie d'un montant de 1,4 milliard \$ (montant net de 299 millions \$ pour Énergie Brookfield). Les coûts de transaction liés à l'acquisition ont totalisé 10 millions \$ et ont été comptabilisés au poste Divers dans les comptes consolidés de résultat du deuxième trimestre de 2025.

La répartition provisoire du prix d'acquisition à la juste valeur, au 30 juin 2025, à l'égard du portefeuille d'énergies renouvelables aux États-Unis est la suivante :

(EN MILLIONS)	Portefeuille d'énergies renouvelables aux États-Unis¹
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	84 \$
Créances clients et autres actifs courants	4
Immobilisations corporelles à la juste valeur.....	502
Actifs liés à des instruments financiers ¹	112
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	929
Montants à recevoir de parties liées	507
Autres actifs non courants.....	136
Dettes fournisseurs et autres créditeurs.....	(220)
Passifs liés à des instruments financiers ¹	(36)
Emprunts sans recours ¹	(652)
Provisions	(19)
Autres passifs non courants	(2)
Juste valeur des actifs nets acquis	1 345
Goodwill.....	73
Juste valeur totale des actifs nets acquis, compte tenu du goodwill.....	1 418 \$

¹⁾ Comprennent les montants courants et non courants.

Réalisées en 2024

Les placements suivants ont été comptabilisés selon la méthode de l'acquisition par Énergie Brookfield, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés annuels audités à compter de la date d'acquisition.

Portefeuille éolien en Inde

Le 5 juillet 2024, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 74 % (participation nette de 15 % pour Énergie Brookfield) dans une entreprise d'énergie renouvelable commerciale et industrielle de premier plan située en Inde axée sur l'énergie éolienne et détenant des actifs en exploitation d'une puissance de 524 MW et un portefeuille d'actifs en développement d'une puissance de 2,75 GW. Au cours du trimestre, la répartition du prix d'acquisition a été finalisée et aucun changement important n'a été apporté à la répartition du prix d'acquisition au 31 décembre 2024 telle qu'elle est présentée dans le rapport annuel de 2024.

Portefeuille de production décentralisée en Corée du Sud

Le 22 juillet 2024, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé l'acquisition d'une plateforme d'énergie renouvelable entièrement intégrée spécialisée dans la production décentralisée en Corée du Sud qui détient des actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 103 MW ainsi qu'un portefeuille d'actifs en développement d'une puissance de 2,2 GW. Au cours trimestre, la répartition du prix d'acquisition a été finalisée et aucun changement important n'a été apporté à la répartition du prix d'acquisition au 31 décembre 2024 telle qu'elle est présentée dans le rapport annuel de 2024.

3. CESSION D'ACTIFS

Le 15 janvier 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a reçu des actifs de production décentralisée d'une puissance d'environ 540 MW de sa coentreprise détenant un portefeuille de production décentralisée en Chine d'une puissance de 1 020 MW, ce qui a entraîné une réduction de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de la Société. Énergie Brookfield a comptabilisé les actifs de production décentralisée reçus à titre d'acquisition d'actifs, car ils ne représentent pas un regroupement d'entreprises selon IFRS 3. La dissolution de la coentreprise devrait avoir lieu en 2025. Se reporter à la note 8, « Immobilisations corporelles », pour de plus amples renseignements.

Le 28 février 2025 et le 23 avril 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'un portefeuille d'actifs d'énergie éolienne et d'énergie solaire en Inde d'une puissance de 1 004 MW, pour un produit d'environ 16,5 milliards INR (188 millions \$) (montant net de 4,6 milliards INR (52 millions \$) pour Énergie Brookfield). Par suite de cette cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé de l'état consolidé de la situation financière un actif total de 566 millions \$ et un passif total de 378 millions \$. Par conséquent, le cumul des autres éléments du résultat global sur l'écart de conversion de 20 millions \$ (montant net de 6 millions \$ pour Énergie Brookfield), auparavant classé dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassé au poste Divers dans les comptes consolidés de résultat. Les coûts de transaction et l'impôt connexe totalisant 8 millions \$ (montant net de 2 millions \$ pour Énergie Brookfield) ont été comptabilisés au poste Divers dans les comptes consolidés de résultat. La tranche après impôt d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé de 117 millions \$, qui était auparavant classée dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassée directement dans les capitaux propres et a été présentée dans le poste Cessions des états consolidés des variations des capitaux propres.

Le 25 mars 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'une participation de 25 % dans une centrale de stockage par pompage en Europe d'une puissance de 2,2 GW, pour un produit d'environ 280 millions £ (361 millions \$) (montant net de 80 millions £ (105 millions \$) pour Énergie Brookfield). Par suite de la cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé de l'état consolidé de la situation financière un actif total de 604 millions \$ et un passif total de 317 millions \$. La vente s'est traduite par un profit sur cession, avant l'ajustement des éléments, de 73 millions \$ (montant net de 22 millions \$ pour Énergie Brookfield), qui a été comptabilisé au poste Autres produits dans les comptes consolidés de résultat. Le cumul des autres éléments du résultat global sur l'écart de conversion de 16 millions \$ (montant net de 5 millions \$ pour Énergie Brookfield), auparavant classé dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassé au poste Autres produits dans les comptes consolidés de résultat. Les coûts de transaction de 11 millions \$ (montant net de 3 millions \$ pour Énergie Brookfield) avaient été comptabilisés au poste Divers dans les comptes consolidés de résultat au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Par suite de cette cession, la quote-part après impôt d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé de 187 millions \$, qui était auparavant classée dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassée directement dans les capitaux propres et présentée au poste Cessions des états consolidés des variations des capitaux propres.

Le 4 juin 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'une participation de 25 % dans un portefeuille d'actifs éoliens aux États-Unis d'une puissance de 845 MW, pour un produit d'environ 206 millions \$ (montant net de 52 millions \$ pour Énergie Brookfield). À la clôture de la vente, Énergie Brookfield n'exerçait plus de contrôle sur cette participation. Par suite de cette cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé de l'état consolidé de la situation financière un actif total de 2,0 milliards \$ ainsi qu'un passif total de 1,2 milliard \$, et a comptabilisé à la juste valeur sa participation restante à titre de placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. La vente s'est traduite par une perte sur cession, déduction faite des coûts de transaction et des produits des frais liés au prélèvement différé de 8 millions \$ (montant net de 1 million \$ pour Énergie Brookfield), comptabilisée au poste Divers dans les comptes consolidés de résultat. Par suite de cette cession, la quote-part après impôt d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé de 95 millions \$, qui était auparavant classée dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassée directement dans les capitaux propres et présentée au poste Cession des états consolidés des variations des capitaux propres.

4. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 30 juin 2025, les actifs détenus en vue de la vente étaient composés d'un actif solaire en construction en Inde d'une puissance de 633 MW, d'une participation de 50 % dans un portefeuille de production décentralisée international composé d'actifs en exploitation et en développement d'une puissance de 200 MW et d'un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation en Australie d'une puissance de 315 MW.

Les actifs détenus en vue de la vente comprenaient également des projets en exploitation et en construction d'énergie éolienne, d'énergie solaire et de stockage par batteries en Australie d'une puissance de 650 MW qui faisaient déjà l'objet d'une convention d'achat et de vente au moment de l'acquisition de Neoen et qui ont été acquis dans le cadre de la transaction.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux actifs et passifs classés comme étant détenus en vue de la vente :

(EN MILLIONS)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	19 \$	48 \$
Liquidités soumises à restrictions.....	—	14
Créances clients et autres actifs courants	24	51
Actifs liés à des instruments financiers	6	37
Immobilisations corporelles à la juste valeur	1 607	1 343
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	67	421
Actifs d'impôt différé.....	—	9
Autres actifs non courants	33	126
Actifs détenus en vue de la vente.....	1 756 \$	2 049 \$
Passif		
Passifs courants.....	62 \$	57 \$
Emprunts sans recours.....	546	797
Passifs liés à des instruments financiers.....	—	3
Passifs d'impôt différé	184	131
Provisions.....	—	10
Autres passifs non courants.....	94	38
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	886 \$	1 036 \$

5. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune autre modification importante au chapitre des risques auxquels Énergie Brookfield est exposée par rapport à ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2024.

Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre des participants du marché à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché

Le tableau suivant présente les actifs et passifs d'Énergie Brookfield, y compris les contrats d'énergie dérivés, les conventions d'achat d'électricité qui sont comptabilisées selon IFRS 9 (« CAÉ selon IFRS 9 »), les swaps de taux d'intérêt, les swaps de change et les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux évalués et présentés à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

(EN MILLIONS)	30 juin 2025				31 décembre 2024
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Total
Actifs évalués à la juste valeur :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 907 \$	— \$	— \$	1 907 \$	3 135 \$
Liquidités soumises à restrictions ¹	479	—	—	479	463
Actifs liés à des instruments financiers ¹					
CAÉ selon IFRS 9	—	—	401	401	170
Contrats d'énergie dérivés	—	97	—	97	71
Swaps de taux d'intérêt.....	—	285	—	285	393
Swaps de change.....	—	29	—	29	189
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.....	—	—	159	159	94
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres ²	—	42	2 039	2 081	1 939
Immobilisations corporelles	—	—	76 351	76 351	73 475
Passifs évalués à la juste valeur :					
Passifs liés à des instruments financiers ¹					
CAÉ selon IFRS 9	—	(34)	(854)	(888)	(1 025)
Contrats d'énergie dérivés	—	(166)	—	(166)	(109)
Swaps de taux d'intérêt.....	—	(171)	—	(171)	(109)
Swaps de change.....	—	(525)	—	(525)	(58)
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.....	—	—	(1 909)	(1 909)	(2 125)
Contrepartie éventuelle ^{1,3}	—	—	(88)	(88)	(61)
Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :					
Emprunts de la société mère ¹	(3 521)	(1 035)	—	(4 556)	(3 801)
Emprunt sans recours ¹	(1 844)	(31 626)	—	(33 470)	(30 662)
Total	(2 979) \$	(33 104) \$	76 099 \$	40 016 \$	41 979 \$

¹⁾ Comprennent le montant courant et les montants non courants.

²⁾ Ne tiennent pas compte de placements dans des titres de créance d'un montant de 296 millions \$ (566 millions \$ en 2024) évalués au coût amorti.

³⁾ Se rapporte aux regroupements d'entreprises et aux acquisitions d'actifs effectués entre 2022 et 2025 comportant des obligations venant à échéance entre 2025 et 2027.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours du semestre clos le 30 juin 2025.

Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield :

(EN MILLIONS)	30 juin 2025			31 décembre 2024
	Actif	Passif	Actif (passif) net	Actif (passif) net
CAÉ selon IFRS 9	401 \$	888 \$	(487) \$	(855) \$
Contrats d'énergie dérivés	97	166	(69)	(38)
Swaps de taux d'intérêt	285	171	114	284
Swaps de change	29	525	(496)	131
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres	2 377	—	2 377	2 505
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux	159	1 909	(1 750)	(2 031)
Total.....	3 348	3 659	(311)	(4)
Moins : tranche courante	327	899	(572)	(268)
Tranche non courante	3 021 \$	2 760 \$	261 \$	264 \$

a) Contrats d'énergie dérivés et CAÉ selon IFRS 9

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés à long terme principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les prix du marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement en vue de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements étrangers et à fixer le taux de change sur certaines transactions libellées en monnaies étrangères qui sont prévues.

d) Actifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux

Énergie Brookfield détient et exploite certains projets aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux pour financer la construction de projets solaires et éoliens destinés aux réseaux publics. Conformément à la substance des accords contractuels, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour leurs participations sont classés comme des passifs liés à des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière.

Les profits ou les pertes sur les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux sont comptabilisés au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

e) Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres

Les placements d'Énergie Brookfield dans des titres de capitaux propres et des titres de créance sont comptabilisés à la JVRN, à la JVAERG et au coût amorti.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Contrats d'énergie dérivés	18 \$	(14) \$	23 \$	(3) \$
CAÉ selon IFRS 9	(25)	(15)	26	1
Placement dans des titres d'emprunt et des titres de capitaux propres	30	19	64	47
Swaps de taux d'intérêt.....	(5)	15	(18)	26
Swaps de change.....	(135)	28	(225)	24
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux	111	85	214	141
Profit (perte) de change	261	(2)	420	—
	255 \$	116 \$	504 \$	236 \$

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Autres éléments du résultat global dans les états consolidés du résultat global pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Contrats d'énergie dérivés	(2) \$	7 \$	(8) \$	13 \$
CAÉ selon IFRS 9	18	(156)	134	(348)
Swaps de taux d'intérêt.....	(88)	56	(106)	72
Swaps de change.....	3	5	3	1
	(69)	(88)	23	(262)
Swaps de change – investissement net.....	(263)	124	(470)	146
Placements dans des titres de créance et de capitaux propres	—	(1)	1	(1)
	(332) \$	35 \$	(446) \$	(117) \$

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés du résultat global pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Contrats d'énergie dérivés	(9) \$	(27) \$	7 \$	(58) \$
CAÉ selon IFRS 9	9	—	7	—
Swaps de taux d'intérêt.....	(5)	(6)	(14)	(4)
Swaps de change.....	2	—	2	—
	(3) \$	(33) \$	2 \$	(62) \$

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le « principal décideur opérationnel ») d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie.

Les activités d'Énergie Brookfield sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire destinée aux réseaux publics, 4) énergie décentralisée et stockage (production décentralisée, stockage par pompage et systèmes de stockage d'énergie par batteries), 5) solutions durables (gaz naturel renouvelable, captage et stockage de carbone, recyclage, cogénération, biomasse, services d'énergie nucléaire et transformation énergétique) et 6) siège social. L'hydroélectricité est de surcroît sectorisée par région, notamment Amérique du Nord, Colombie et Brésil. Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre Société.

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Au prorata, les informations reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent aux porteurs de parts (les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables de BEPC, des actions échangeables de catégorie A.2 et des parts de société en commandite) une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées en fonction de la consolidation au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Charge d'impôt exigible et Divers sont des éléments qui diffèrent des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) tiennent compte de la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment, 2) ne tiennent pas compte de la quote-part du résultat des participations consolidées que la société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment, et puisque 3) les autres produits comprennent, sans s'y limiter, notre quote-part dans les couvertures de change et autres couvertures réglées, les produits tirés des actifs financiers et des investissements structurés dans les solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux par suite de crédits rattachés à certains projets en développement et les profits réalisés à la cession d'actifs secondaires et d'actifs récemment développés que nous avons monétisés afin de refléter la valeur économique engendrée par nos activités de développement, soit la conception, la construction et la commercialisation d'une nouvelle capacité d'énergie renouvelable et la vente de ces actifs à des acheteurs de capitaux à faible coût, ce qui pourrait autrement ne pas être reflété dans notre compte consolidé de résultats.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait de ses états financiers de montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle n'éteint pas les droits établis de notre société sur ces éléments pas plus qu'il n'annule son exposition à ceux-ci.

Énergie Brookfield présente ses résultats répartis en fonction de ces secteurs et les informations sectorielles des périodes antérieures sont présentées de façon cohérente.

Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables ». Énergie Brookfield analyse le rendement de ses secteurs opérationnels en fonction des fonds provenant des activités. Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celle des fonds provenant des activités utilisée par d'autres entités ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »).

Énergie Brookfield se sert des fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex. les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante sans effet de trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes, y compris la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs qu'elle a développés ou qu'elle ne comptait pas détenir à long terme dans le calcul des fonds provenant des activités afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement cumulé réalisé sur les placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le résultat net de la période considérée.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2025 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits	344 \$	52 \$	61 \$	146 \$	126 \$	67 \$	178 \$	— \$	974 \$	(269) \$	987 \$	1 692 \$
Autres produits	4	2	1	38	49	11	21	7	133	(68)	(3)	62
Coûts d'exploitation directs	(121)	(17)	(25)	(58)	(40)	(21)	(114)	(11)	(407)	150	(442)	(699)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	187	4	191
Coûts de service de gestion	227	37	37	126	135	57	85	(4)	700	—	546	(56)
Charge d'intérêts.....	(68)	(3)	(22)	(41)	(33)	(13)	(8)	(50)	(238)	24	(410)	(624)
Charge d'impôt exigible.....	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	—	(3)	—	(9)	3	22	16
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(9)	(9)	—	—	(9)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	—	—	—	—	(10)	(10)	—	—	(10)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(27)	(4)	(31)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(154)	(154)
Fonds provenant des activités.....	158	33	14	84	100	44	74	(136)	371	—	—	(609)
Charge d'amortissement.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	255
Profit de change et sur les instruments financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	181
Recouvrement d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(61)
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(217)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(32)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(112) \$
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(112) \$

¹⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 57 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 186 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC, aux actions échangeables de catégorie A.2 et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2024 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits	256 \$	53 \$	72 \$	154 \$	120 \$	61 \$	114 \$	— \$	830 \$	(194) \$	846 \$	1 482 \$
Autres produits	10	1	—	41	30	12	29	50	173	(25)	(86)	62
Coûts d'exploitation directs	(101)	(19)	(41)	(59)	(33)	(19)	(92)	(10)	(374)	130	(374)	(618)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	89	—	89
Coûts de service de gestion	165	35	31	136	117	54	51	40	629	—	386	—
Charge d'intérêts	(66)	(4)	(21)	(29)	(26)	(9)	(8)	(39)	(202)	14	(301)	(489)
Charge d'impôt exigible	(2)	(1)	(1)	(4)	—	(1)	(1)	—	(10)	3	(9)	(16)
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(9)	(9)	—	—	(9)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	—	(6)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	(10)	(10)	—	—	(10)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(17)	—	(17)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(76)	(76)
Fonds provenant des activités	97	30	9	103	91	44	42	(77)	339	—	—	—
Charge d'amortissement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(517)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	116
Charge d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(3)
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(27)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(97)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	35
Perte nette attribuable aux porteurs de parts ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(154) \$

¹⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 25 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 41 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le semestre clos le 30 juin 2025 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits	632 \$	100 \$	138 \$	311 \$	222 \$	120 \$	308 \$	— \$	1 831 \$	(491) \$	1 932 \$	3 272 \$
Autres produits	23	5	1	65	79	104	27	14	318	(98)	12	232
Coûts d'exploitation directs	(256)	(32)	(49)	(121)	(71)	(45)	(228)	(22)	(824)	293	(843)	(1 374)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	296	10	306
Coûts de service de gestion	399	73	90	255	230	179	107	(8)	1 325	—	1 111	(105)
Charge d'intérêts.....	(135)	(6)	(39)	(80)	(63)	(20)	(16)	(94)	(453)	45	(825)	(1 233)
Charge d'impôt exigible.....	(3)	(4)	(7)	(5)	(4)	(1)	(5)	(1)	(30)	9	78	57
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	(17)	(17)	—	—	(17)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(14)	—	—	(14)
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	—	—	—	—	(20)	(20)	—	—	(20)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(54)	(10)	(64)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(354)	(354)
Fonds provenant des activités.....	261	63	44	170	163	158	86	(259)	686	—	—	(1 192)
Charge d'amortissement.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	504
Profit de change et sur les instruments financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	226
Recouvrement d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(322)
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(315)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	104
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(309) \$
Perte nette attribuable aux porteurs de parts ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

¹⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 73 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 250 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC, aux actions échangeables de catégorie A.2 et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le semestre clos le 30 juin 2024 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts								Total	Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social				
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits	559 \$	112 \$	151 \$	324 \$	213 \$	113 \$	233 \$	— \$	1 705 \$	(351) \$	1 620 \$	2 974 \$
Autres produits	16	2	1	51	58	26	42	54	250	(31)	(123)	96
Coûts d'exploitation directs	(204)	(37)	(76)	(118)	(64)	(42)	(189)	(21)	(751)	242	(743)	(1 252)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	140	—	140
Coûts de service de gestion	371	77	76	257	207	97	86	33	1 204	—	754	—
Charge d'intérêts.....	(134)	(8)	(43)	(60)	(56)	(17)	(9)	(74)	(98)	22	(586)	(98)
Charge d'impôt exigible.....	(3)	(3)	(4)	(7)	1	(2)	(2)	—	(401)	5	(29)	(965)
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	(20)	(20)	—	—	(20)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(13)	—	—	(13)
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	—	—	—	—	(17)	(17)	—	—	(17)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(27)	—	(27)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(139)	(139)
Fonds provenant des activités.....	234	66	29	190	152	78	75	(189)	635	—	—	—
Charge d'amortissement.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(1 019)
Profit de change et sur les instruments financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	236
Recouvrement d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(39)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(171)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73
Perte nette attribuable aux porteurs de parts ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(274) \$

¹⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 58 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 66 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente de l'information relative aux états de la situation financière de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des états consolidés de la situation financière, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts								Total	Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social				
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Au 30 juin 2025												
Trésorerie et équivalents de trésorerie	149 \$	51 \$	9 \$	221 \$	174 \$	90 \$	70 \$	15 \$	779 \$	(150) \$	1 278 \$	1 907 \$
Immobilisations corporelles	15 060	1 368	3 107	6 164	4 547	2 613	749	—	33 608	(2 422)	45 165	76 351
Total de l'actif	16 138	1 624	3 406	7 889	6 148	3 135	2 354	102	40 796	(2 752)	60 557	98 601
Total du passif	9 413	531	1 988	6 064	4 749	2 045	1 075	5 248	31 113	(2 752)	36 913	65 274
Au 31 décembre 2024												
Trésorerie et équivalents de trésorerie	55 \$	52 \$	24 \$	453 \$	151 \$	70 \$	56 \$	5 \$	866 \$	(112) \$	2 381 \$	3 135 \$
Immobilisations corporelles	14 669	1 238	2 801	5 255	3 784	2 558	644	—	30 949	(1 831)	44 357	73 475
Total de l'actif	15 653	1 452	3 184	7 081	4 894	3 313	2 106	95	37 778	(2 272)	59 303	94 809
Total du passif	9 187	460	1 725	5 617	3 393	1 992	934	4 157	27 465	(2 272)	33 160	58 353

Informations géographiques

Le tableau suivant présente les produits consolidés par secteur à présenter pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Hydroélectricité				
Amérique du Nord	396 \$	313 \$	713 \$	653 \$
Brésil.....	55	59	106	125
Colombie.....	269	310	609	661
	720	682	1 428	1 439
Énergie éolienne	435	424	877	846
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	338	259	636	488
Énergie décentralisée et stockage.....	199	113	331	190
Solutions durables.....	—	4	—	11
Total.....	1 692 \$	1 482 \$	3 272 \$	2 974 \$

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles consolidées et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par secteur géographique :

(EN MILLIONS)	30 juin 2025	31 décembre 2024
États-Unis	38 162 \$	37 931 \$
Colombie	13 381	12 431
Canada	7 762	7 116
Brésil.....	4 873	4 319
Europe.....	6 761	5 976
Asie-Pacifique	8 355	7 550
Autres	766	892
	80 060 \$	76 215 \$

7. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à 203 % et 97 % ((28) % et (26) % en 2024). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des crédits d'impôt à l'investissement et à la production, du recouvrement d'impôt net lié à la réorganisation de certains actifs, du profit latent de change, des variations des actifs d'impôt non comptabilisés, du bénéfice non imposable des participations ne donnant pas le contrôle et des écarts entre les taux.

La société en commandite mène ses activités dans des pays, notamment le Canada, qui ont adopté de nouvelles lois pour instituer l'impôt complémentaire minimum mondial. Ces nouvelles lois sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2024. La société en commandite a appliqué une exception obligatoire temporaire à la comptabilisation et à la présentation de l'impôt différé associé à l'impôt complémentaire minimum mondial et comptabilisera la charge d'impôt lorsqu'elle deviendra exigible. Aucune incidence importante sur l'impôt exigible n'a été relevée pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025. L'impôt complémentaire minimum mondial ne devrait pas avoir une incidence importante sur la situation financière de la société en commandite.

Au cours du trimestre, la structure organisationnelle de Neoen a été simplifiée à la suite de la privatisation. Cette réorganisation a entraîné la renonciation de certaines pertes fiscales et un remaniement parallèle de certains actifs à des fins fiscales, ce qui s'est traduit par une charge d'impôt exigible de 47 millions \$ et un recouvrement d'impôt différé de 161 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2025. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à respectivement 86 % et 58 %, compte non tenu de la simplification de la structure organisationnelle de Neoen.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Divers ¹	Total ^{2,3}
Immobilisations corporelles à la juste valeur					
Au 31 décembre 2024	32 899 \$	17 832 \$	15 191 \$	996 \$	66 918 \$
Ajouts	3	137	187	51	378
Transfert des immobilisations en cours.....	7	404	1 204	5	1 620
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises.....	—	—	40	—	40
Cessions	—	(1 970)	—	—	(1 970)
Transferts dans les actifs détenus en vue de la vente	—	(526)	—	—	(526)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global :					
Variation de la juste valeur	(75)	168	14	2	109
Écart de conversion	1 492	615	581	72	2 760
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net :					
Variation de la juste valeur	—	(3)	(106)	—	(109)
Charge d'amortissement.....	(322)	(439)	(382)	(49)	(1 192)
Au 30 juin 2025	34 004 \$	16 218 \$	16 729 \$	1 077 \$	68 028 \$

Immobilisations en cours

Au 31 décembre 2024	299 \$	2 107 \$	3 264 \$	887 \$	6 557 \$
Ajouts	93	577	1 755	517	2 942
Transferts dans les immobilisations corporelles.....	(7)	(404)	(1 204)	(5)	(1 620)
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises.....	—	—	462	—	462
Transferts dans les actifs détenus en vue de la vente	—	—	(249)	—	(249)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global :					
Écart de conversion	8	40	111	72	231
Au 30 juin 2025	393 \$	2 320 \$	4 139 \$	1 471 \$	8 323 \$

Total des immobilisations corporelles à la juste valeur

Au 31 décembre 2024 ^{2,3}	33 198 \$	19 939 \$	18 455 \$	1 883 \$	73 475 \$
Au 30 juin 2025^{2,3}	34 397 \$	18 538 \$	20 868 \$	2 548 \$	76 351 \$

¹⁾ Comprend la biomasse, la cogénération et le stockage par batteries.

²⁾ Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation non assujettis à la réévaluation de 47 millions \$ (49 millions \$ en 2024) du secteur hydroélectricité, de 404 millions \$ (427 millions \$ en 2024) du secteur énergie éolienne, de 711 millions \$ (637 millions \$ en 2024) du secteur énergie solaire et de 21 millions \$ (3 millions \$ en 2024) dans divers.

³⁾ Comprend des terrains non assujettis à la réévaluation d'une valeur de 208 millions \$ (204 millions \$ en 2024) dans le secteur de l'hydroélectricité, de 62 millions \$ (61 millions \$ en 2024) dans le secteur de l'énergie éolienne, de 193 millions \$ (167 millions \$ en 2024) dans le secteur de l'énergie solaire et de 2 millions \$ (2 millions \$ en 2024) dans divers.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu les transactions suivantes qui étaient directement liées aux immobilisations corporelles de ses activités d'énergie hydroélectrique :

- Conclusion d'un accord-cadre d'énergie hydroélectrique avec Google visant la production d'une capacité maximale de 3 000 MW provenant de ses centrales hydroélectriques aux États-Unis d'ici la fin de 2032
- Conclusion d'accords visant la vente de deux participations de 25 % dans un portefeuille hydroélectrique aux États-Unis
- Entente visant l'acquisition d'une participation additionnelle d'au plus 15 % de ses activités hydroélectriques en Colombie, soit Isagen S.A. E.S.P.

Se reporter à la note 22, « Événements postérieurs à la date de clôture » pour de plus amples renseignements sur les transactions susmentionnées. À la suite de ces transactions, Énergie Brookfield a procédé à une réévaluation de la valeur comptable des immobilisations corporelles de ses activités d'énergie hydroélectrique au 30 juin 2025. La réévaluation a également porté sur des actifs hydroélectriques qui sont comptabilisés comme des placements en titres de capitaux propres. Se reporter à la note 14, « Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence » pour les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. La réévaluation a permis de déterminer que la valeur comptable des immobilisations corporelles se rapprochait de leur juste valeur au 30 juin 2025, en tenant compte des transactions susmentionnées. Par conséquent, la réévaluation a eu une incidence négligeable sur la valeur comptable des immobilisations corporelles des activités hydroélectriques d'Énergie Brookfield.

Au cours de la période, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu les acquisitions des participations suivantes. Elles sont comptabilisées à titre d'acquisitions d'actifs, car elles ne représentent pas des regroupements d'entreprises selon IFRS 3 :

Région	Technologie	Puissance	Montant comptabilisé en immobilisations corporelles	Participation financière d'Énergie Brookfield
Chine	Énergie décentralisée et stockage	540 MW	269 millions \$	25 %
États-Unis	Énergie solaire destinée à des réseaux publics	300 MW	66 millions \$	20 %
États-Unis	Diverses	725 MW	47 millions \$	58 %
États-Unis	Énergie solaire destinée à des réseaux publics	177 MW	23 millions \$	20 %
États-Unis	Énergie décentralisée et stockage	51 MW	13 millions \$	25 %
Royaume-Uni	Énergie éolienne	28 MW	21 millions \$	35 %
États-Unis	Énergie décentralisée et stockage	53 MW	26 millions \$	20 %

9. EMPRUNTS

Emprunts de la société mère

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts de la société mère :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2025				31 décembre 2024			
	Moyenne pondérée				Moyenne pondérée			
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée
Facilités de crédit.....	s. o.	5	169 \$	169 \$	5,6	5	240 \$	240 \$
Papier commercial	4,8	< 1	866	866	5,0	<1	431	431
Billets à moyen terme :								
Série 4 (150 \$ CA).....	5,8	11	110	121	5,8	12	104	115
Série 9 (400 \$ CA).....	—	—	—	—	3,8	<1	278	278
Série 10 (500 \$ CA).....	3,6	2	367	369	3,6	2	348	349
Série 11 (475 \$ CA).....	4,3	4	349	357	4,3	4	330	336
Série 12 (475 \$ CA).....	3,4	5	349	345	3,4	5	330	324
Série 13 (300 \$ CA).....	4,3	24	220	194	4,3	25	209	186
Série 14 (425 \$ CA).....	3,3	25	312	232	3,3	26	296	222
Série 15 (400 \$ CA) ¹	5,9	7	294	325	5,9	8	278	307
Série 16 (400 \$ CA).....	5,3	8	294	313	5,3	9	278	297
Série 17 (500 \$ CA).....	5,3	29	367	375	5,3	29	348	361
Série 18 (300 \$ CA).....	5,0	9	220	228	5,0	10	209	216
Série 19 (450 \$ CA).....	4,5	10	331	330	—	—	—	—
	4,5	12	3 213	3 189	4,4	12	3 008	2 991
Billets hybrides :								
Subalternes fixe-fixe (200 \$ CA).....	5,5	30	147	147	5,5	30	139	139
Subalternes fixe-fixe (250 \$ CA).....	5,4	30	184	185	—	—	—	—
	5,4	30	331	332	5,5	30	139	139
Total des emprunts de la société mère.....			4 579	4 556 \$			3 818	3 801 \$
Ajouter : primes non amorties ²			1				2	
Déduire : coûts de financement non amortis ²			(17)				(18)	
Déduire : tranche courante			(866)				(709)	
			<u>3 697 \$</u>				<u>3 093 \$</u>	

¹⁾ Comprend un montant de 7 millions \$ (7 millions \$ en 2024) à rembourser à une entreprise associée à Brookfield. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

²⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement sont amortis sur la durée des emprunts.

Facilités de crédit et papier commercial

Au 30 juin 2025, le papier commercial en circulation d'Énergie Brookfield totalisait 866 millions \$ (431 millions \$ en 2024).

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Se reporter à la note 19, « Engagements, éventualités et garanties », pour des informations sur les lettres de crédit émises par des filiales.

Le tableau qui suit résume la portion non utilisée des facilités de crédit de la société mère :

(EN MILLIONS)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Facilités de crédit de la société mère et des parties liées autorisées ¹	2 450 \$	2 450 \$
Emprunts tirés sur les facilités de crédit de la société mère ¹	(169)	(240)
Facilité de lettres de crédit autorisée.....	500	500
Lettres de crédit émises.....	(342)	(335)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère.....	2 439 \$	2 375 \$

¹⁾ Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

Billets à moyen terme et billets hybrides

Les emprunts de la société mère sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, soit Brookfield Renewable Partners ULC (« Canadian Finco ») (se reporter à la note 21, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Canadian Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Canadian Finco sont garantis sans condition par Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Energy L.P. BRELP») et certaines autres filiales.

Au cours du premier trimestre de 2025, Énergie Brookfield a émis des billets à moyen terme de série 19 d'un montant en capital de 450 millions \$ CA. Les billets à moyen terme portent intérêt à un taux fixe de 4,54 % et viennent à échéance le 12 octobre 2035. Les billets à moyen terme de série 19 sont des obligations vertes à l'échelle de la société mère.

Au cours du deuxième trimestre de 2025, Énergie Brookfield a remboursé des billets à moyen terme de série 9 d'un montant en capital de 400 millions \$ CA (291 millions \$) avant leur échéance.

Au cours du deuxième trimestre de 2025, Énergie Brookfield a émis des billets hybrides subalternes à un taux rajusté fixe-fixe d'un montant en capital de 250 millions \$ CA. Les billets hybrides portent intérêt à un taux de 5,37 %, rajusté tous les cinq ans à compter du 10 septembre 2030, et viennent à échéance le 10 septembre 2055. Les billets hybrides sont des obligations vertes à l'échelle de la société mère.

Emprunts sans recours

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts à long terme sur des actifs précis et sans recours, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), le taux Sterling Overnight Index Average (le taux « SONIA »), le taux interbancaire offert en euros (le taux « EURIBOR ») et le taux canadien des opérations de pension à un jour (le taux « CORRA »). Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables selon la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, ou le taux du certificat de dépôt interbancaire (« CDI »), majoré d'une marge. Les emprunts sans recours en Colombie sont composés de taux fixes et de taux variables indexés sur l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de Banco Central de Colombia, et sur l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Colombie, majoré d'une marge. Les emprunts sans recours en Inde constituent des dettes à taux fixe et à taux variable indexés sur le taux préférentiel du prêteur (coût marginal du taux d'emprunt (« CMTE »)). Les emprunts sans recours en Chine sont assortis de taux d'intérêt variables de la Banque populaire de Chine (« BPC »). Les emprunts sans recours en Corée du Sud sont assortis de taux fixes et de taux variables indexés sur le taux du certificat de dépôt publié par la Korea Financial Investment Association (« KOFIA »). Les emprunts sans recours en Australie sont assortis de taux fixes et de taux variables indexés sur le taux Bank Bill Swap Bid Rate (« BBSY »).

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2025				31 décembre 2024			
	Moyenne pondérée				Moyenne pondérée			
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée
Emprunts sans recours ^{1, 2, 3}								
Hydroélectricité.....	7,0	8	9 712 \$	9 694 \$	7,0	8	9 484 \$	9 363 \$
Énergie éolienne.....	5,5	9	8 701	8 603	5,9	9	10 228	10 224
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	6,0	10	10 437	10 429	6,3	11	7 275	7 250
Énergie décentralisée et stockage.....	5,7	4	4 501	4 470	5,8	4	3 722	3 630
Solutions durables.....	7,8	3	274	274	6,5	1	195	195
Total.....	6,1	8	33 625 \$	33 470 \$	6,3	9	30 904 \$	30 662 \$
Ajouter : primes non amorties ⁴			(204)				(145)	
Déduire : coûts de financement non amortis ⁴			(231)				(171)	
Déduire : tranche courante.....			(5 295)				(5 005)	
			27 895 \$				25 583 \$	

¹⁾ Comprennent un montant de 1 187 millions \$ (1 494 millions \$ en 2024) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield.

²⁾ Comprennent un montant de 68 millions \$ (65 millions \$ en 2024) à rembourser à une entreprise associée à Brookfield. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées ».

³⁾ Au cours du trimestre, des filiales d'Énergie Brookfield, ainsi que des parties liées, sont devenues parties à une facilité de crédit sans recours auprès de prêteurs tiers. Énergie Brookfield a convenu que ses filiales assumeraient leur part de tout retrait sur la facilité de crédit ou tout remboursement de celle-ci.

⁴⁾ Les primes non amorties, les escomptes et les coûts de financement sont amortis sur la durée des emprunts.

Renseignements supplémentaires

Le tableau suivant présente les variations des emprunts d'Énergie Brookfield au 30 juin 2025 :

(EN MILLIONS)	Au 31 déc. 2024	Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net ¹	Non-cash					Au 30 juin 2025
			Acquisitions	Cessions	Transfert dans les passifs détenus en vue de la vente	Change	Divers ^{2, 3}	
Emprunts de la société mère.....	3 802 \$	564	—	—	—	197	—	4 563 \$
Emprunts sans recours.....	30 588 \$	1 657	652	(811)	(383)	1 319	168	33 190 \$

¹⁾ Compte non tenu des flux de trésorerie nets liés aux activités de financement s'élevant à 204 millions \$ se rapportant aux financements donnant droit à des avantages fiscaux comptabilisés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

²⁾ Comprend l'amortissement des primes, des escomptes et des coûts de financement non amortis.

³⁾ Comprend des emprunts sans recours d'un montant de 173 millions \$ pris en charge dans le cadre d'acquisitions d'actifs.

10. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	23 627 \$	26 168 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	47	50
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	2 280	2 457
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2.....	2 106	2 269
Actions privilégiées.....	568	537
Billets subordonnés perpétuels.....	737	737
	29 365 \$	32 218 \$

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Participations détenues par des tiers	Au 31 décembre 2024	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Apports en capital	Remboursement de capital	Cessions	Distributions	Acquisitions	Divers	Au 31 mars 2025
Brookfield Americas Infrastructure Fund	78 %	44 \$	(1) \$	(9) \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(1) \$	33 \$
Brookfield Infrastructure Fund II	43 % - 60 %	2 011	13	(170)	—	—	—	(18)	—	—	1 836
Brookfield Infrastructure Fund III	23 % - 71 %	3 456	(12)	74	7	(155)	—	(232)	—	(11)	3 127
Brookfield Infrastructure Fund IV	75 %	2 106	(22)	116	202	(208)	(162)	(52)	—	5	1 985
Brookfield Infrastructure Fund V	72 %	1 955	(29)	9	(1)	1	—	(60)	—	1	1 876
Brookfield Global Transition Fund I	77 % - 80 %	5 312	(14)	72	326	(99)	—	(51)	—	(44)	5 502
Brookfield Global Transition Fund II	66 % - 80 %	329	71	15	596	—	—	(17)	—	19	1 013
Partenaires institutionnels de Neoen	24 % - 38 %	601	127	27	617	—	—	—	(194)	—	1 178
Portefeuille hydroélectrique au Canada	50 %	1 219	15	96	1	—	—	(29)	—	—	1 302
The Catalyst Group	25 %	125	12	8	—	—	—	(3)	—	—	142
Partenaires institutionnels d'Isagen	53 %	3 447	30	299	—	—	—	(275)	—	—	3 501
Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	0,3 %	22	—	2	—	—	—	—	—	—	24
Divers	2 % - 71 %	5 541	60	(111)	81	(1)	(432)	(23)	(2 972)	(35)	2 108
Total		26 168 \$	250 \$	428 \$	1 829 \$	(462) \$	(594) \$	(760) \$	(3 166) \$	(66) \$	23 627 \$

Au 31 décembre 2024, la participation de 47 % dans Neoen qui n'était pas détenue par Énergie Brookfield et ses partenaires institutionnels a été comptabilisée à titre de participation ne donnant pas le contrôle à la juste valeur implicite équivalant au montant versé pour la participation initiale détenant le contrôle de 53 % conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés*. L'offre publique d'achat obligatoire lancée au cours du premier trimestre a entraîné le reclassement de la participation ne donnant pas le contrôle et, au 31 mars 2025, la participation de 2 % non détenue par Énergie Brookfield et ses partenaires institutionnels d'un montant de 194 millions \$ a été comptabilisée au poste Provisions de l'état consolidé de la situation financière. Au cours du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a mis en œuvre une procédure d'éviction afin d'acquérir les actions de Neoen qui avaient été exclues de l'offre. Se reporter à la note 2, « Acquisitions », pour de plus amples renseignements.

Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield, participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield, actions échangeables de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation détenues par des actionnaires publics et les détenteurs de Brookfield et actions échangeables de catégorie A.2 de Brookfield Renewable Holdings Corporation détenues par les détenteurs de Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir les distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,20 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative au 30 juin 2025 est alors de 15 % des distributions au-delà de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,2253 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-delà de ce seuil. Des distributions incitatives de 35 millions \$ et de 72 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025 (respectivement 32 millions \$ et 65 millions \$ en 2024).

Les capitaux propres consolidés comprennent les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et la participation de commandité. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont détenues entièrement par Brookfield, tandis que les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 sont détenues à 25 % par les détenteurs de Brookfield, et le reste par les actionnaires publics. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 donnent au porteur le droit, à son gré, de racheter respectivement ces parts ou actions pour une contrepartie en trésorerie. Puisque ce droit de rachat est assujéti au droit de premier refus d'Énergie Brookfield et qu'Énergie Brookfield peut, à son gré, régler la demande de rachat en contrepartie de parts de société en commandite qu'elle détient ou, dans le cas des actions échangeables de catégorie A.2, d'actions échangeables de BEPC ou des parts de société en commandite, au gré de Brookfield, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 sont classées à titre de capitaux propres selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et la participation de commandité sont présentées à titre de participations ne donnant pas le contrôle puisqu'elles sont liées à une participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à Énergie Brookfield. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé respectivement 248 et 35 561 actions échangeables de BEPC (respectivement 7 459 et 10 142 actions échangeables de BEPC en 2024), contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2024). Aucune part de société en commandite rachetable/échangeable ni aucune action échangeable de catégorie A.2 n'a été rachetée.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables émises par BRELP, les actions échangeables de BEPC émises par BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 émises par BRHC comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards des parts de société en commandite émises par Énergie Brookfield, sauf en ce qui concerne le droit de rachat décrit précédemment. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et la participation de commandité, compte non tenu des distributions incitatives, donnent droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite d'Énergie Brookfield.

Au 30 juin 2025, 194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables (194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables au 31 décembre 2024), 179 605 290 actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2 sur une base combinée (179 640 851 actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2 sur une base combinée au 31 décembre 2024) et 3 977 260 parts de commandité (3 977 260 parts de commandité au 31 décembre 2024) étaient en circulation.

En décembre 2024, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 14 255 578 parts de société en commandite et 8 982 042 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 17 décembre 2025, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date.

Aucune action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2025 et 2024.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	2 \$	1 \$	4 \$	2 \$
Distributions incitatives.....	35	32	72	65
	37	33	76	67
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	73	69	147	139
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2 détenues par :				
Détenteurs de Brookfield.....	17	16	34	32
Porteurs d'actions externes.....	50	48	101	97
Total des actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2.....	67	64	135	129
	177 \$	166 \$	358 \$	335 \$

Actions privilégiées

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprenaient les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») suivantes :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement cumulé des dividendes (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les semestres clos les 30 juin		Valeur comptable aux	
				2025	2024	30 juin 2025	31 décembre 2024
Série 1 (209 \$ CA)....	8,37	5,20	Avril 2025	4 \$	2 \$	153 \$	119 \$
Série 2 (40 \$ CA) ¹	1,59	5,27	Avril 2025	1	2	30	54
Série 3 (249 \$ CA)....	9,96	6,52	Juillet 2024	4	4	182	172
Série 5 (103 \$ CA)....	4,11	5,00	Avril 2018	2	2	75	71
Série 6 (175 \$ CA)....	7,00	5,00	Juillet 2018	3	3	128	121
	31,03			14 \$	13 \$	568 \$	537 \$

¹⁾ Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 se sont élevées à respectivement 7 millions \$ et 14 millions \$ (respectivement 6 millions \$ et 13 millions \$ en 2024).

Les actions privilégiées de catégorie A ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 juin 2025, aucune des actions privilégiées de catégorie A émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield a déclaré des distributions trimestrielles à taux fixe sur les actions privilégiées de catégorie A, série 1, d'Actions privilégiées ERB pour une période de cinq ans commençant le 1^{er} mai 2025 qui seront versées à un taux annuel de 5,203 %.

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield a déclaré des distributions trimestrielles à taux variable sur les actions privilégiées de catégorie A, série 2, d'Actions privilégiées ERB pour une période de trois mois commençant le 1^{er} mai 2025 qui seront versées à un taux annualisé de 5,27 %.

Au cours du trimestre, 1 619 actions privilégiées de catégorie A, série 1, d'Actions privilégiées ERB ont été converties, à raison de une pour une, en actions privilégiées de catégorie A, série 2, d'Actions privilégiées ERB.

Au cours du trimestre, 1 524 396 actions privilégiées de catégorie A, série 2, d'Actions privilégiées ERB ont été converties, à raison de une pour une, en actions privilégiées de catégorie A, série 1, d'Actions privilégiées ERB.

En décembre 2024, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2025 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Actions privilégiées ERB est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2025 et 2024.

Billets subordonnés perpétuels

Le tableau suivant présente la composition des billets subordonnés perpétuels d'Énergie Brookfield :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)		Taux d'intérêt (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Charge d'intérêt pour les semestres clos les 30 juin		Valeur comptable aux	
Date d'émission	Billets en circulation			2025	2024	30 juin 2025	31 décembre 2024
Avril 2021	14,00	4,63	Avril 2026	8 \$	8 \$	340 \$	340 \$
Décembre 2021	10,40	4,88	Décembre 2026	6	6	252	252
Mars 2024	6,00	7,25	Mars 2029	6	3	145	145
	<u>30,44</u>			<u>20 \$</u>	<u>17 \$</u>	<u>737 \$</u>	<u>737 \$</u>

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 se sont élevées à respectivement 10 millions \$ et 20 millions \$ (respectivement 10 millions \$ et 17 millions \$ en 2024).

11. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)		Taux de rendement cumulé des distributions (%)	Date de rachat permise la plus rapprochée	Distributions déclarées pour les semestres clos les 30 juin		Valeur comptable aux	
Actions en circulation				2025	2024	30 juin 2025	31 décembre 2024
Série 7 (175 \$ CA).....	7,00	5,50	Janvier 2026	3	4	128	128
Série 13 (250 \$ CA).....	10,00	6,05	Avril 2028	5	6	196	196
Série 15 (175 \$ CA).....	—	—	Avril 2024	—	2	—	—
Série 17 (200 \$).....	8,00	5,25	Mars 2025	5	5	195	195
Série 18 (150 \$ CA).....	6,00	5,50	Avril 2027	4	3	115	115
	<u>31,00</u>			<u>17 \$</u>	<u>20 \$</u>	<u>634 \$</u>	<u>634 \$</u>

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 se sont élevées à respectivement 9 millions \$ et 17 millions \$ (respectivement 9 millions \$ et 20 millions \$ en 2024).

Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2024, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2025, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A. Aucune part n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2025 et 2024.

12. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

Capitaux propres des commanditaires

Au 30 juin 2025, un total de 283 832 177 parts de société en commandite étaient en circulation (285 180 371 parts de société en commandite au 31 décembre 2024) dont 74 339 049 parts de société en commandite (74 339 049 parts de société en commandite au 31 décembre 2024) étaient détenues par les détenteurs de Brookfield. Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représentait une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025, un total de respectivement 67 986 et 139 220 parts de société en commandite (respectivement 62 494 et 157 512 parts de société en commandite en 2024) ont été émises dans le cadre du programme de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de respectivement 2 millions \$ et 3 millions \$ (respectivement 2 millions \$ et 4 millions \$ en 2024).

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé respectivement 248 et 35 561 actions échangeables de BEPC (respectivement 7 459 et 10 142 actions en 2024), contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2024).

Au 30 juin 2025, les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte d'environ 48 % d'Énergie Brookfield sur une base entièrement échangeable. Les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte, soit 313 640 823 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables, actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2 sur une base combinée. La participation restante est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, les détenteurs de Brookfield détenaient, au 30 juin 2025, une participation directe de société en commandite de 26 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 41 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables, une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP et une participation directe et indirecte de 25 % dans les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2.

En décembre 2024, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 14 255 578 parts de société en commandite et 8 982 042 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 17 décembre 2025, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025, un total de respectivement 350 600 et 1 522 975 parts de société en commandite (respectivement 1 063 400 et 2 279 654 parts de société en commandite en 2024) ont été rachetées et annulées, pour une valeur totale de respectivement 7 millions \$ et 34 millions \$ (respectivement 23 millions \$ et 52 millions \$ en 2024). Aucune action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2025 et 2024.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Détenteurs de Brookfield.....	28 \$	27 \$	56 \$	53 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes.....	78	74	158	151
	106 \$	101 \$	214 \$	204 \$

En janvier 2025, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,492 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 0,07 \$ par part de société en commandite, qui a pris effet pour la distribution versée en mars 2025.

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 se sont élevées à respectivement 104 millions \$ et 207 millions \$ (respectivement 105 millions \$ et 199 millions \$ en 2024).

13. GOODWILL

Le tableau qui suit présente un rapprochement du goodwill pour le semestre clos le 30 juin 2025 :

(EN MILLIONS)	Total
Solde au 31 décembre 2024.....	5 434 \$
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	73
Écart de conversion et autres	626
Solde au 30 juin 2025	6 133 \$

14. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les variations des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield pour le semestre clos le 30 juin 2025 :

(EN MILLIONS)	Total
Solde au 31 décembre 2024.....	2 740 \$
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	929
Participation.....	56
Cessions.....	(125)
Quote-part du résultat net	(73)
Quote-part des autres éléments du résultat global	50
Dividendes reçus	(64)
Changement de référentiel comptable ¹	230
Transferts dans les actifs détenus en vue de la vente	(67)
Écart de conversion et autres	33
Solde au 30 juin 2025	3 709 \$

¹⁾ Comprend la comptabilisation d'un portefeuille éolien d'une puissance de 845 MW aux États-Unis. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs », pour de plus amples renseignements.

Le tableau suivant présente les participations et la valeur comptable des investissements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et des coentreprises, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

	Participation		Valeur comptable	
	30 juin 2025	31 décembre 2024	30 juin 2025	31 décembre 2024
Hydroélectricité	22 %-50 %	22 %-50 %	363 \$	349 \$
Énergie éolienne	25 %-50 %	25 %-50 %	979	476
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	25 %-65 %	25 %-65 %	976	320
Énergie décentralisée et stockage.....	50 %-67 %	50 %-67 %	417	680
Solutions durables.....	4 %-67 %	4 %-67 %	974	915
			3 709 \$	2 740 \$

15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Trésorerie.....	1 492 \$	2 682 \$
Dépôts à court terme.....	300	146
Liquidités soumises à restrictions.....	115	307
	1 907 \$	3 135 \$

16. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2025	31 décembre 2025
Activités.....	177 \$	284 \$
Obligations liées au crédit.....	297	157
Dépenses d'investissement et projets de développement.....	5	22
Total.....	479	463
Moins : tranche non courante.....	(178)	(177)
Tranche courante.....	301 \$	286 \$

17. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composaient des éléments suivants :

(EN MILLIONS)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Créances clients.....	1 000 \$	808 \$
Taxes de vente à recouvrer.....	241	193
Charges payées d'avance et créances diverses.....	227	174
Dépôts à court terme et avances.....	212	200
Stocks.....	163	154
Dépôts affectés en garantie ¹	133	197
Impôts à recevoir.....	113	91
Tranche courante de l'actif sur contrat.....	72	65
Autres créances à court terme.....	303	242
	2 464 \$	2 124 \$

¹⁾ Les dépôts affectés en garantie sont associés à des contrats d'énergie dérivés qu'Énergie Brookfield conclut en vue de réduire son exposition aux prix de l'électricité sur les marchés de gros au moment de la vente future de sa production non visée par contrat, conformément à la stratégie de gestion des risques d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield reçoit essentiellement des paiements mensuels provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturés et n'avait pas de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances découlant de contrats conclus avec les clients sont comptabilisées dans les créances clients.

18. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres crédateurs d'Énergie Brookfield étaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Dettes fournisseurs	1 084 \$	787 \$
Créditeurs liés aux activités d'exploitation.....	765	733
Intérêts à payer sur des emprunts.....	287	264
Impôts à payer	69	28
Distributions à verser aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à verser sur les parts de société en commandite privilégiées, dividendes à payer sur actions privilégiées, distributions à verser sur billets subordonnés perpétuels et dividendes à payer sur actions échangeables ¹	62	60
Tranche à court terme des obligations locatives	58	49
Tranche courante du passif sur contrat.....	57	47
Divers	167	136
	2 549 \$	2 104 \$

¹⁾ Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes et aux porteurs d'actions échangeables de BEPC. Les montants à payer aux détenteurs de Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

19. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2089.

Dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield prendra des engagements au titre des dépenses d'investissement qui concernent principalement des coûts engagés dans le cadre de projets d'initiatives de croissance divers. Au 30 juin 2025, Énergie Brookfield avait pris des engagements au titre des dépenses d'investissement en cours totalisant 3 497 millions \$ (2 923 millions \$ au 31 décembre 2024). De ce montant, une tranche de 1 879 millions \$ est exigible en 2025, une tranche de 1 170 millions \$, en 2026, une tranche de 431 millions \$, de 2027 à 2029, et une tranche de 17 millions \$ par la suite.

Le tableau suivant présente la liste des actifs et des portefeuilles d'actifs qu'Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir sous réserve des conditions de clôture habituelles, au 30 juin 2025 :

Région	Technologie	Puissance	Contrepartie	Participation financière d'Énergie Brookfield	Clôture prévue
Corée du Sud	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Développement de 244 MW	70 milliards KRW (50 millions \$)	25 %	T1 2032
Corée du Sud	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Exploitation de 39 MW	32 milliards KRW (23 millions \$)	25 %	T3 2025
Chine	Énergie éolienne	Développement de 50 MW	58 millions CNY (8 millions \$)	20 %	T3 2025
Chine	Énergie éolienne	Développement de 201 MW	533 millions CNY (74 millions \$)	20 %	T3 2025
Brésil	Énergie décentralisée et stockage	Développement de 812 MW et exploitation de 30 MW	118 millions R\$ (22 millions \$)	20 %	De 2025 à 2026

Une partie intégrante de la stratégie d'Énergie Brookfield consiste à participer avec des partenaires institutionnels à des fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield qui ciblent des acquisitions correspondant au profil d'Énergie Brookfield. Dans le cours normal de ses activités, Énergie Brookfield s'est engagée auprès de fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield à participer à ces acquisitions cibles dans l'avenir, lorsque celles-ci auront été identifiées, le cas échéant. De temps à autre, afin de permettre que les activités d'investissement soient réalisées rapidement et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des coinvestisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Éventualités

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Énergie Brookfield, au nom des filiales d'Énergie Brookfield, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Énergie Brookfield est décrite à la note 9, « Emprunts ».

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement dans la mesure où elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III, Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Infrastructure Fund V, Brookfield Global Transition Fund I, Brookfield Global Transition Fund II et The Catalytic Transition Fund. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, et ses filiales se présentaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels.....	82 \$	74 \$
Filiales d'Énergie Brookfield.....	4 203	2 718
	4 285 \$	2 792 \$

Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales signent des conventions prévoyant l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers, et de Brookfield Corporation, dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, d'activités de commercialisation d'électricité comme les conventions d'achat et de vente, les swaps, les facilités de crédit de certains fonds privés de Brookfield, et qui sont également garantis par les capitaux engagés de nos partenaires institutionnels tiers, ainsi que de ventes et d'achats d'actifs et de services. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange et sont principalement effectuées avec Brookfield et ses parties liées.

Brookfield Corporation a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2029, et les montants empruntés portent intérêt au taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), majoré d'une marge. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Corporation.

Celle-ci peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 30 juin 2025, aucun fonds n'avait été déposé auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2024). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et le dépôt de Brookfield Corporation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 se sont établis à néant (néant en 2024).

De temps à autre, Brookfield Wealth Solutions et ses entités liées peuvent participer à des mobilisations de capitaux entreprises par Énergie Brookfield. Ces financements étant généralement octroyés au taux du marché, Brookfield Wealth Solutions détenait, au 30 juin 2025, une créance de 68 millions \$ au titre d'emprunts sans recours (65 millions \$ au 31 décembre 2024) et une créance de 7 millions \$ au titre d'emprunts de la société mère (7 millions \$ au 31 décembre 2024). En outre, Brookfield Wealth Solutions a souscrit un financement de 27 millions \$ (1 million \$ au 31 décembre 2024) donnant droit à des avantages fiscaux ainsi que des capitaux propres des commanditaires privilégiés d'un montant de 11 millions \$ (10 millions \$ au 31 décembre 2024). Au 30 juin 2025, Énergie Brookfield avait contracté des emprunts de 359 millions \$ (348 millions \$ au 31 décembre 2024) auprès de Brookfield Wealth Solutions, lesquels étaient classés comme des montants à payer aux parties liées.

Au cours du deuxième trimestre de 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, s'est entendue entendus avec Brookfield Wealth Solutions d'un financement de 100 millions de dollars donnant droit à des avantages fiscaux au moyen d'une structure d'actions privilégiées sans lien de dépendance. Au 30 juin 2025, un montant de 14 millions \$ était comptabilisé à titre de passif financier dans les états consolidés de la situation financière.

De temps à autre, Énergie Brookfield peut conclure des conventions avec Brookfield et ses filiales afin de transférer des crédits d'impôt obtenus dans le cadre de projets d'énergie renouvelable. Ces conventions sont généralement conclues au prix du marché. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025, Énergie Brookfield a transféré à Brookfield et ses filiales des crédits d'impôt totalisant respectivement néant et 19 millions \$ (respectivement néant et néant en 2024).

Au cours du premier trimestre de 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'un actif solaire destiné aux réseaux publics en Jamaïque détenu par Neoen d'une puissance de 52 MW à une entreprise associée d'Énergie Brookfield pour un produit d'environ 19 millions \$ (montant net d'environ 2 millions \$ pour Énergie Brookfield). L'actif faisait déjà l'objet d'une convention d'achat et de vente négociée dans des conditions normales de concurrence qui avait été conclue avant qu'Énergie Brookfield n'acquière Neoen et, par conséquent, aucun profit ni aucune perte n'a donc été comptabilisé à la suite de la transaction.

Énergie Brookfield participe, avec des partenaires institutionnels, au Brookfield Americas Infrastructure Fund, au Brookfield Infrastructure Fund II, au Brookfield Infrastructure Fund III, au Brookfield Infrastructure Fund IV, au Brookfield Infrastructure Fund V, au Brookfield Infrastructure Income Fund, au Brookfield Infrastructure Debt Fund, au Brookfield Global Transition Fund I, au Brookfield Global Transition Fund II et au The Catalytic Transition Fund (les « fonds privés »). Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a accès à du financement au moyen des facilités de crédit soutenues par Brookfield. Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a convenu d'acquérir une participation additionnelle d'au plus 15 % dans Isagen S.A. E.S.P. auprès d'une société affiliée de Brookfield en contrepartie d'un montant équivalent au prix d'acquisition payé par le tiers, jusqu'à concurrence de 1 milliard \$. La clôture de cette transaction devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2025. Énergie Brookfield continuera de consolider cette entreprise.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de vendre une participation de 50 % dans un portefeuille d'actifs hydroélectriques en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 450 MW pour un produit prévu d'environ 522 millions \$ (montant net de 250 millions \$ pour Énergie Brookfield), dont une tranche de 25 % a été vendue à une société affiliée de Brookfield à une valeur équivalente à celle convenue avec la tierce partie qui a acquis la participation restante de 25 % dans le portefeuille dans le cadre de la transaction. Énergie Brookfield conservera le contrôle du portefeuille après la vente partielle. Cette transaction est sous réserve des modalités de clôture habituelles.

Le tableau suivant présente les conventions et les transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	(2) \$	(8) \$	24 \$	8 \$
Services de développement	3	—	14	—
	1 \$	(8) \$	38 \$	8 \$
Autres produits				
Produits de distribution	17 \$	1 \$	29 \$	3 \$
Intérêts et autre revenu de placement	—	—	5	—
	17 \$	1 \$	34 \$	3 \$
Coûts d'exploitation directs				
Autres services entre parties liées	— \$	(5) \$	(7) \$	(5) \$
Charge d'intérêts				
Emprunts	(32) \$	(13) \$	(112) \$	(27) \$
Désactualisation des soldes des contrats	(9)	(9)	(19)	(17)
	(41) \$	(22) \$	(131) \$	(44) \$
Autres				
Autres produits (charges) liés aux services entre parties liées	(1) \$	2 \$	(2) \$	3 \$
Profit sur les instruments financiers	6	—	6 \$	2 \$
	5 \$	2 \$	4 \$	5 \$
Coûts de service de gestion	(56) \$	(53) \$	(105) \$	(98) \$
Impôt exigible				
Crédits d'impôt à l'investissement	— \$	—	19 \$	— \$

Le tableau suivant présente l'incidence des conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière :

(EN MILLIONS)	Partie liée	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actifs courants			
Créances clients et autres actifs courants			
Actif sur contrat	Brookfield	72 \$	65 \$
Montants à recevoir de parties liées			
Montants à recevoir	Brookfield ¹	355 \$	573 \$
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres ²	696	300
		1 051 \$	873 \$
Actifs détenus en vue de la vente	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	— \$	125 \$
Actifs liés à des instruments financiers	Brookfield	45 \$	38 \$
Actifs non courants			
Autres actifs non courants			
Actif sur contrat	Brookfield	237 \$	250 \$
Montants à recevoir de parties liées	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	11	8
Passifs courants			
Passifs sur contrat	Brookfield	57 \$	47 \$
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield ³	4 944 \$	4 005 \$
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	2 018	684
	Brookfield Wealth Solutions	123	123
Distributions à verser sur les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité	Brookfield	45	43
		7 130 \$	4 855 \$
Passifs détenus en vue de la vente	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	— \$	31 \$
Passifs non courants			
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield	10 \$	13 \$
	Brookfield Wealth Solutions	27	1
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield ³	778 \$	309 \$
	Brookfield Wealth Solutions	236	225
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	50	58
		1 064 \$	592 \$
Emprunts de la société mère	Brookfield Wealth Solutions	7 \$	7 \$
Emprunts sans recours	Brookfield Wealth Solutions	68 \$	65 \$
Autres passifs non courants			
Passif sur contrat	Brookfield	681 \$	686 \$
Capitaux propres			
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	Brookfield Wealth Solutions	11 \$	10 \$

¹⁾ Comprennent des montants à recevoir de 190 millions \$ (376 millions \$ en 2024) aux termes de la facilité de crédit de Brookfield Global Transition Fund.

²⁾ Comprend un montant de 507 millions \$ pris en charge lors de l'acquisition d'une société pleinement intégrée se spécialisant dans le développement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable aux États-Unis. Se reporter à la note 2, « Acquisitions », pour de plus amples renseignements.

³⁾ Comprennent des montants à payer de respectivement 137 millions \$ (32 millions \$ en 2024), 1 396 millions \$ (87 millions \$ en 2024) et 2 836 millions \$ (3 493 millions \$ en 2024) aux termes des facilités de crédit de Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Global Transition Fund I et Brookfield Global Transition Fund II.

21. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Canadian Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Canadian Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1,3}	Ajustements de consolidation ⁴	Énergie Brookfield (données consolidées)
Au 30 juin 2025							
Actifs courants.....	45 \$	390 \$	3 614 \$	1 379 \$	7 796 \$	(5 418) \$	7 806 \$
Actifs non courants.....	4 003	240	1	40 765	90 692	(44 906)	90 795
Passifs courants	86	9	61	8 505	16 548	(7 510)	17 699
Passifs non courants	—	—	3 525	508	43 839	(297)	47 575
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	—	—	—	—	23 627	—	23 627
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	2 280	—	—	2 280
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2.....	—	—	—	—	2 106	—	2 106
Actions privilégiées.....	—	568	—	—	—	—	568
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	737	—	—	737
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	634	—	—	639	—	(639)	634
Au 31 décembre 2024							
Actifs courants	41 \$	369 \$	3 193 \$	429 \$	8 836 \$	(4 033) \$	8 835 \$
Actifs non courants.....	4 282	227	1	41 568	85 893	(45 997)	85 974
Passifs courants.....	80	8	322	7 257	13 619	(6 721)	14 565
Passifs non courants	—	—	2 853	352	40 583	—	43 788
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	—	—	—	—	26 168	—	26 168
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	—	—	—	2 457	—	—	2 457
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2.....	—	—	—	—	2 269	—	2 269
Actions privilégiées.....	—	537	—	—	—	—	537
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	737	—	—	737
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	634	—	—	639	—	(639)	634

¹⁾ Comprennent les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Énergie Brookfield Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Canadian Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1,3}	Ajustements de consolidation ⁴	Énergie Brookfield (données consolidées)
Trimestre clos le 30 juin 2025							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	1 692 \$	— \$	1 692 \$
Résultat net.....	(54)	—	3	(543)	355	339	100
Trimestre clos le 30 juin 2024							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	1 482 \$	— \$	1 482 \$
Résultat net.....	(70)	—	—	(505)	216	271	(88)
Semestre clos le 30 juin 2025							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	3 272 \$	— \$	3 272 \$
Résultat net.....	(147)	—	5	(1 224)	553	805	(8)
Semestre clos le 30 juin 2024							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	2 974 \$	— \$	2 974 \$
Résultat net.....	(126)	—	—	(886)	399	455	(158)

¹⁾ Comprennent les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les « entités de soutien au crédit des filiales ».

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 9, « Emprunts », pour de plus amples renseignements concernant les emprunts à moyen terme consentis par Canadian Finco. Se reporter à la note 10, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour de plus amples renseignements concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a convenu d'acquérir une participation additionnelle d'au plus 15 % dans Isagen S.A. E.S.P. en contrepartie d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 1 milliard \$. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2025. Énergie Brookfield continuera de consolider cette entreprise.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir une participation de 40 % dans une plateforme d'énergie renouvelable composée d'actifs de production décentralisée en exploitation et en construction en Amérique du Sud d'une puissance de 188 MW en contrepartie d'environ 28 millions \$ (montant net de 3 millions \$ pour Énergie Brookfield). Sous réserve des modalités de clôture habituelles, la transaction devrait clôturer au deuxième semestre de 2025.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu des ententes visant la vente de deux participations de 25 % dans un portefeuille d'actifs hydroélectriques en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 450 MW pour un produit pouvant atteindre environ 522 millions \$ (montant net de 250 millions \$ pour Énergie Brookfield). Cette transaction est sous réserve des modalités de clôture habituelles.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente de sa participation de 50 % dans une entreprise internationale de développement de production décentralisée, pour un produit d'environ 57 millions € (67 millions \$) (montant net de 11 millions € (13 millions \$) pour Énergie Brookfield). Énergie Brookfield comptabilise cette participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir une participation de 100 % dans un portefeuille d'actifs de production décentralisée en Espagne pour un montant d'environ 116 millions € (136 millions \$) (montant net de 23 millions € (27 millions \$)) pour Énergie Brookfield). Le portefeuille d'actifs sera fourni en apport à une plateforme de production décentralisée au Royaume-Uni suivant la même méthode d'évaluation.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de vendre un portefeuille d'énergie éolienne en exploitation en Australie d'une puissance de 317 MW en contrepartie d'environ 258 millions \$ AU (168 millions \$) (montant net de 24 millions \$ AU (16 millions \$) pour Énergie Brookfield). La clôture de la transaction devrait avoir lieu au deuxième semestre de 2025. Cette transaction est sous réserve des modalités de clôture habituelles.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé la vente d'un portefeuille en Australie d'une puissance de 650 MW comportant des projets d'énergie éolienne, d'énergie solaire et de stockage par batteries en exploitation et en construction qui faisaient déjà l'objet d'une convention d'achat et de vente au moment de l'acquisition de Neoen.

INFORMATION GÉNÉRALE

Bureau principal

73 Front Street
5th Floor
Hamilton, HM12
Bermudes
Téléphone : 441 294-3304
<https://bep.brookfield.com>

Dirigeants de Brookfield Canada Renewable Manager LP, fournisseur de services de Brookfield Renewable Partners L.P.

Connor Teskey
Chef de la direction

Patrick Taylor
Chef de la direction des finances

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue
8th floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone (sans frais) : 1 800 564-6253
Télécopieur (sans frais) : 1 888 453-0330
www.computershare.com

Administrateurs du commandité de Brookfield Renewable Partners L.P.

Jeffrey Blidner
D^{re} Sarah Deasley
Nancy Dorn
Lou Maroun
Stephen Westwell
Patricia Zuccoti

Symboles boursiers

NYSE : BEP (parts de société en commandite)
TSX : BEP.UN (parts de société en commandite)
NYSE : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEP.PR.G (parts de société en commandite
privilégiées, série 7)
TSX : BEP.PR.M (parts de société en commandite
privilégiées, série 13)
NYSE : BEP.PR.A (parts de société en commandite
privilégiées, série 17)
TSX : BEP.PR.R (parts de société en commandite
privilégiées, série 18)
TSX : BRP.PR.A (actions privilégiiées, série 1)
TSX : BRP.PR.B (actions privilégiiées, série 2)
TSX : BRP.PR.C (actions privilégiiées, série 3)
TSX : BRP.PR.E (actions privilégiiées, série 5)
TSX : BRP.PR.F (actions privilégiiées, série 6)
NYSE : BEPH (billets subordonnés perpétuels)
NYSE : BEPI (billets subordonnés perpétuels)
NYSE : BEPJ (billets subordonnés perpétuels)

Information pour les investisseurs

Pour en savoir plus sur Énergie Brookfield, visitez l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Vous pouvez également consulter en ligne le rapport annuel et le formulaire 20-F de 2024. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières par l'intermédiaire d'EDGAR aux États-Unis, à l'adresse www.sec.gov, et par l'intermédiaire de SEDAR+ au Canada, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les investisseurs, en composant le (416) 649-8172 ou en écrivant à l'adresse enquiries@brookfieldrenewable.com.

Brookfield Renewable Partners L.P.

bep.brookfield.com

NYSE: BEP

TSX: BEP.UN